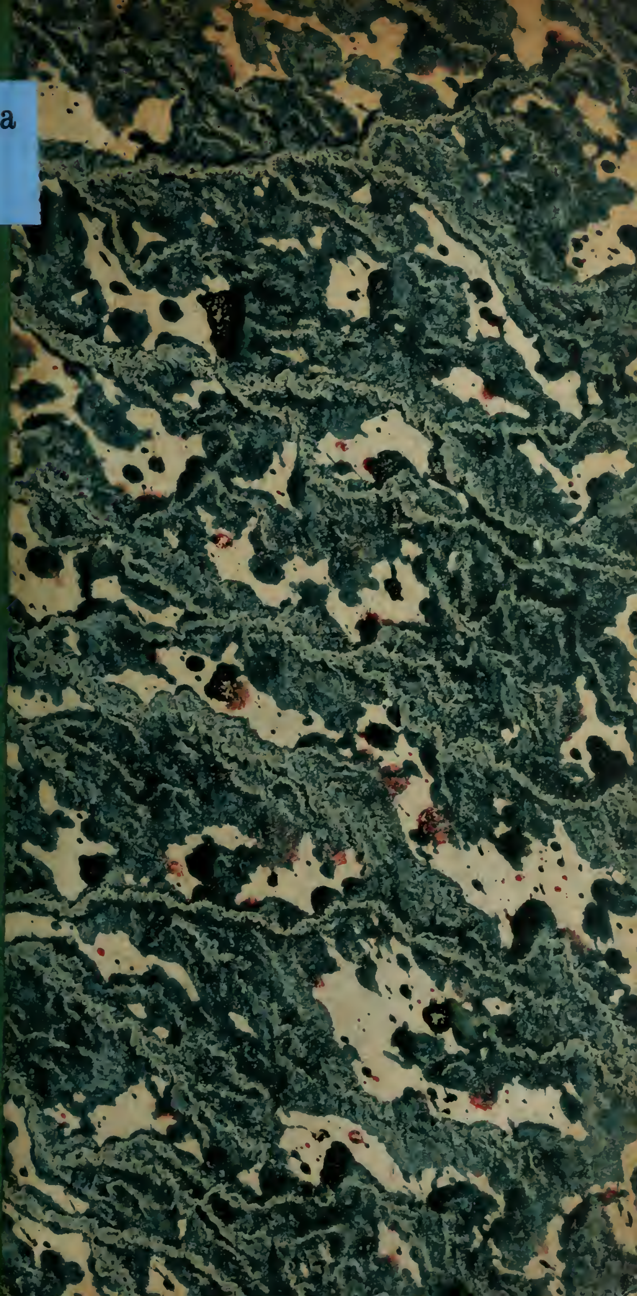


L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION.

Cet ouvrage se trouve aussi chez les Libraires suivans:

BRUNOT-LABBE, quai des Augustins, n°. 33;
BILLOIS, même quai, n°. 31;
GABRIEL WARÉE, quai de Voltaire;
PÉLICIER, Palais-Royal, derrière le grand escalier;
Et, dans les départemens, chez les principaux Libraires.

L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION;

OU

Recueil d'anecdotes sur l'ex-empereur Buonaparte, sa cour et ses agens; de pièces officielles inédites ou peu connues, relatives à plusieurs événemens de son règne; de faits et de particularités piquantes concernant d'autres personnages et d'autres époques de la révolution; de couplets, chansons, facéties, jeux de mots, morceaux satiriques faits avant ou après la chute du gouvernement impérial; d'épigrammes littéraires et autres, composées dans le même temps, etc., etc., etc.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, galerie de Bois, n°. 243.

1814 — 1815.

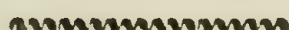
IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION.



Comparaison de 1814 et de 1815.

Année 1814.

La coalition de 1813 fut formée contre le despotisme européen de Napoléon Buonaparte.

Buonaparte fut détrôné par le peuple français.

Le peuple français appela, par un vœu libre et volontaire, Louis XVIII au trône.

Ce vœu, loin d'être commandé ou inspiré par les puissances alliées, n'avait pas même été prévu, et contrariait les intérêts de famille de l'une d'elles.

Louis XVIII parut sur le trône. L'Europe, conjurée contre la France, lui jura paix et amitié.

Six cent mille étrangers, attirés par Buonaparte, se retirèrent devant Louis.

La paix succéda à la guerre.

La liberté remplaça l'esclavage.

Une Charte assura les droits du peuple.

L'oubli et le pardon furent proclamés.

On parla et on écrivit librement.

Les lettres et les arts fleurirent.

Le commerce français franchit les frontières; l'embargo de nos ports fut levé; des colonies furent administrées au nom du roi de France.

Le luxe de la véritable prospérité reparut dans nos villes et dans nos campagnes.

Année 1815.

Tout à coup les traités sont rompus.

Un homme envahit à main armée le royaume de France.

Le mensonge et la trahison le conduisent à Paris.

Ceux qui devaient défendre le trône l'attaquent séditieusement.

Le roi est obligé de se retirer.

Vingt-quatre heures après son départ, ses bienfaits sont déjà détruits.

Des confiscations sont décrétées.

Des déportations et des sentences de mort sont prononcées.

La guerre universelle succède à la paix générale.

La terreur et la violence règnent l'une par l'autre.

L'édifice des lois est renversé par l'épée, et le despotisme militaire remplace le règne de la justice.

Toute la France est en état de siége, et tous les Français sont en armes.

La guerre civile est allumée.

Les familles sont désunies.

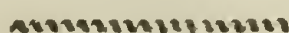
Les dénonciations et les emprisonnemens se multiplient.

Le commerce, les lettres, les arts, tout est anéanti.

On célèbre des victoires, et une armée de cent cinquante mille hommes disparaît en un jour.

Déserteur pour la cinquième fois, Buonaparte s'échappe du milieu de ses soldats morts et mourans, et vient insolemment subir à Paris la honte d'une seconde abdication.

Huit cent mille étrangers entrent en France!!!



Récit des événemens qui se sont passés avant et depuis le 20 mars 1815.

Une catastrophe aussi funeste qu'inattendue vient de frapper l'Europe d'étonnement. Un roi, qu'environnaient la confiance et l'amour de son peuple, s'est vu forcé de quitter sa capitale et bientôt après ses états, envahis par l'homme dont le nom ne rappelle que des calamités et des crimes ; et la France, de l'état de paix et de prospérité qui lui avait été rendu, a été en moins de trois semaines replongée dans l'abîme de maux qu'elle croyait fermé. Il est important de faire connaître par quelle progression de causes irrésistibles la trahison a pu enchaîner, dans cette circonstance, la force publique et la volonté nationale.

Ce fut le dimanche 5 mars que le roi apprit, par une dépêche télégraphique, le débarquement de Buonaparte, à la tête de 1100 hommes, sur le territoire français. Cette entreprise pouvait être considérée sous deux points de vue différens : c'était le résultat d'un complot secondé par de vastes intelligences, ou l'acte d'un insensé à qui son ambition et la

violence de son caractère n'avaient pas permis de supporter plus long-temps un repos qui ne lui laissait que l'agitation des remords. Dans cette double supposition, il était nécessaire de prendre les mesures que suggérait la prudence et qu'aurait prescrites le plus imminent péril. Des ordres furent expédiés en toute hâte pour que les troupes se rassemblassent à Lyon. On recevait du commandant de Grenoble des avis satisfaisans ; et la conduite de la garnison d'Antibes (1) devait faire espérer que Buonaparte avait été trompé dans l'espoir d'attirer à son parti les troupes du roi. Dans

---

(1) On sait que le coup de main que Buonaparte tenta sur Antibes ne lui réussit pas, et qu'au contraire, il y perdit 60 hommes, qui furent faits prisonniers par la brave garnison de ce fort. Sa petite troupe fut fort déconcertée de cet échec, et Buonaparte lui-même en fut tellement effrayé, qu'il était sur le point de se rembarquer. Il délibéra pendant quatre heures s'il continuerait ou non son voyage, et il ne se décida à se porter en avant, que sur les vives instances de son maréchal Bertrand. C'est donc à ce dernier que la France est redevable des calamités qui l'affligent aujourd'hui.

le cas cependant où il eût formé quelque intelligence, un corps placé à Lyon devait l'arrêter. Monsieur partit de Paris le lundi 6 au matin pour prendre le commandement de ce corps, et il fut suivi le lendemain par M. le duc d'Orléans.

Tous les maréchaux et généraux employés dans les départemens eurent ordre de se rendre dans leurs commandemens respectifs. Le maréchal Ney, qui commandait à Besançon, et pouvait y seconder les opérations de Monsieur, vint prendre congé du roi. En baisant la main de S. M., il lui dit avec le ton de dévouement et un élan qui semblait partir de la franchise d'un soldat, que, s'il atteignait l'ennemi du roi et de la France, *il le ramènerait dans une cage de fer*. L'événement a fait voir quelle basse dissimulation lui inspirait alors le projet d'une perfidie que tous les militaires de l'Europe n'ont apprise qu'avec horreur.

Monsieur fut reçu à Lyon avec enthousiasme, tout y fut préparé pour la plus vigoureuse résistance; mais malheureusement il ne s'y trouvait aucunes munitions de guerre.

Bientôt on sut que la garnison de Grenoble

avait ouvert à l'ennemi les portes de cette ville, et qu'un régiment, parti de Chambéri sous les ordres de M. de La Bedoyère s'était uni aux rebelles. Il n'était encore arrivé à Lyon qu'un petit nombre de troupes ; mais Monsieur, que le maréchal Macdonald s'était empressé de rejoindre, ne s'en décida pas moins à tenir derrière des barricades élevées à la hâte. Cependant, à l'apparition des premiers dragons qui précédaient Buonaparte, une défection générale se mit dans les troupes de Monsieur ; toutes les remontrances du duc de Tarente furent vaines, et alors, comme depuis, les forces assemblées pour résister au torrent, ne firent que le grossir et en alimenter la violence.

On apprit le vendredi 10, par une dépêche télégraphique et par conséquent sans aucun détail, que Buonaparte était entré à Lyon le même jour. M. le duc d'Orléans revint à Paris le dimanche 12. Monsieur y arriva le lendemain. Les nouvelles qui suivirent firent craindre une suite rapide de désordres.

Cependant l'opinion, agitée par tant de craintes et de défiances, cherchait ailleurs que dans l'ascendant d'un seul homme la

cause de son déplorable succès. On ne voulait pas croire que la séduction de sa présence eût produit un tel effet sur les troupes. Le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, avait été le dernier à soutenir en France, les armes à la main, la cause déjà perdue de Napoléon. On prétendit voir dans cette ancienne marque de dévouement l'indice d'une trahison. Cette trahison ne fut point du tout prouvée, et on doit peut-être la mettre au nombre de ces calomnies populaires qui se répandent au moment des grands périls; mais la voix publique éclata contre le maréchal, et lui-même vint remettre entre les mains du roi sa démission et son épée. S. M., avec la confiance qui ne l'a jamais abandonnée au milieu des plus lâches perfidies, fit appeler le duc de Feltre, que l'estime générale indiquait à son choix, et lui rendit le portefeuille de la guerre qu'il avait eu sous Buonaparte jusqu'à l'époque de la restauration. Cette confiance du roi a été pleinement justifiée par la fidélité de M. le duc de Feltre.

On ne pouvait plus songer qu'à faire rétrograder les troupes : en s'avançant vers l'en-

nemi, elles lui fournissaient presque partout des auxiliaires. On se décida à former un corps d'armée devant Paris, et à réunir le plus grand nombre possible de gardes nationales et de volontaires. Dès le 11, M. le duc de Berry avait été nommé général de cette armée. Le maréchal Macdonald fut chargé de la commander sous ce prince.

Cependant les dispositions à prendre pour l'organisation des volontaires et des colonnes mobiles demandèrent quelques jours. Chaque instant enfantait un nouveau danger. Buonaparte marchait avec rapidité. Plusieurs régimens qui s'étaient trouvés sur sa route l'avaient rejoint. Quelques-uns même s'étaient emparés en son nom de plusieurs villes de Bourgogne : l'un d'eux le devança dans Auxerre.

On concevait un faible espoir de maintenir dans le devoir les troupes de la 1re. division militaire et celles qui formaient la garnison de Paris. Un péril imminent auquel on venait d'échapper par la fidélité du commandant de La Fère, et l'arrestation des traîtres d'Erlon et Lallemand semblaient rassurer pour les départemens du Nord. Le duc de Reggio,

abandonné de la vieille garde, était parvenu à contenir les autres troupes qui étaient sous ses ordres. On voulut former, sous le commandement du duc de Trévise, une armée de réserve à Péronne, où les troupes réunies seraient moins exposées à la séduction. M. le duc d'Orléans partit pour s'y rendre.

Ce fut alors que le roi vint au milieu des représentans de la nation, dont il avait voulu s'entourer à la première approche du danger. Son discours aux chambres fit une grande impression dans la capitale, dont les habitans n'ont témoigné qu'un sentiment, celui d'un entier dévouement au roi et à la patrie. Mais la garde nationale, composée en grande partie de pères de famille, ne pouvant fournir un nombre de volontaires suffisant pour donner quelque espoir de résistance, le général Dessolles conseilla de mêler les citoyens aux soldats pour retenir ceux-ci dans le devoir, et d'y joindre les corps de cavalerie de la maison militaire du roi.

Le vendredi 17 on reçut une nouvelle désastreuse. Le maréchal Ney, que l'on croyait à la poursuite des rebelles, s'était joint à eux; son infâme proclamation appelait les troupes

à partager son déshonneur. La ville de Sens, où l'on avait cru retarder la marche de Buonaparte, se déclarait hors d'état de résister. L'ennemi marchait sur Fontainebleau, et les troupes de Paris restaient muettes, ou ne laissaient apercevoir que le désir d'abandonner leurs drapeaux.

A peine eurent-elles été mises en mouvevement, que ces mauvaises dispositions dégénérèrent en sédition ouverte. Dans la matinée du dimanche 19, l'on sut qu'il n'y avait pas, en avant de Paris, un seul régiment sur lequel on pût compter. Ainsi rien ne pouvant plus arrêter la marche de Buonaparte, le seul parti qui restait au roi, était de se retirer avec sa maison militaire. S. M., qui avait envoyé M. le duc de Bourbon dans les départemens de l'Ouest, et qui avait adressé à M. le duc d'Angoulême les pouvoirs nécessaires pour diriger les armemens des provinces méridionales, pensa qu'elle devait se porter de préférence vers les départemens du Nord, les places fortes de ces frontières pouvant servir de point de ralliement aux sujets fidèles. Le roi partit le 19 à minuit, et fut suivi, une heure après, par sa maison militaire sous les

ordres de Monsieur, et de M. le duc de Berry (1).

Arrivé à Abbeville le lundi 20, à 5 heures

(1) Dans la matinée du 20, le chancelier publia une adresse aux Parisiens pour leur annoncer le départ du roi. Cette adresse ne put être affichée qu'en très-petit nombre, et fut aussitôt couverte par les infâmes proclamations du tyran, ou arrachée par ses misérables satellites. On nous saura gré de la reproduire ici :

Proclamation aux habitans de Paris.

La révolte contre le Gouvernement et la Charte constitutionnelle que la France entière a reçue avec tant d'enthousiasme, prend d'heure en heure un caractère plus menaçant. Chaque courrier nous apprend de nouvelles défections parmi nos troupes; des généraux même, illustrés par de glorieuses victoires, violant la foi qu'ils nous ont jurée, après nous avoir trompés par de nouveaux sermens de fidélité, abusent des moyens de force et d'argent que nous leur avions confiés, pour conduire leurs soldats sous les drapeaux de notre ennemi.

C'est donc ainsi une portion de notre armée qui s'avance vers la capitale, et il ne nous reste que quelques régimens fidèles qu'on travaille encore à séduire. C'est dans Paris même qu'il faudrait bientôt

de l'après-midi, le roi comptait y attendre les troupes de sa maison; mais le maréchal Macdonald, ayant rejoint S. M. le 21 à midi,

---

songer à se défendre en l'exposant aux horreurs du pillage et des dévastations; ce n'est presque que par ses propres forces, et en compromettant son existence, que cette belle cité pourrait repousser les soldats qui devaient la défendre et qui s'unissent pour lui donner la loi.

Bons Parisiens, qui avez donné à votre roi tant de preuves touchantes d'amour et de fidélité, il sait bien que vous multiplieriez les prodiges de valeur pour défendre ses jours; mais il n'aura pas la barbarie de vous exposer aux dangers d'un combat dans vos murs. Tout ce qui lui reste de soldats dévoués, de gardes fidèles, de valeureux volontaires, est placé en avant de votre ville pour lui servir de rempart.

Si cette armée, conduite par les plus habiles généraux, n'éprouve pas de nouvelles défections, vous n'avez rien à craindre d'un ennemi bien inférieur en nombre. Mais votre roi regarde comme un devoir de vous ménager au besoin de nouvelles ressources; il part lui-même avec quelques braves pour aller rejoindre une portion d'armée restée fidèle, l'affermir dans sa fidélité par sa présence, et revenir bientôt avec elle vous sauver et vous délivrer. Il va presser et régulariser ce grand mouvement national,

démontra au roi la nécessité de s'éloigner davantage; d'après son rapport, S. M. prit la

---

qui, d'un bout de la France à l'autre, s'est déclaré contre l'esclavage qu'on lui prépare.

Dans la place fortifiée où il va transporter momentanément le siége du gouvernement, il veut s'entourer des deux chambres créées par la constitution, pour travailler, de concert avec elles, aux lois les plus propres à la maintenir, à réparer tous les malheurs, à garantir toutes les propriétés, à récompenser tous les services.

Ne vous affligez pas, bons Parisiens, du départ de votre roi; il reste au milieu de vous de cœur et d'esprit; il n'aspire qu'à vous rejoindre, qu'à vous ramener encore une fois la paix et le bonheur. Conservez, pendant son absence, cette attitude noble et calme qui vous distingue; défiez-vous des agitateurs qui voudraient vous porter à des excès; redoublez de zèle et de vigilance pour déjouer tous les complots; gardez, par de nombreuses patrouilles, vos riches propriétés; que tous vos concitoyens, quelles que soient leurs opinions, trouvent au milieu de vous sûreté et protection. Dociles enfin à la voix de vos chefs et de vos magistrats, reposez-vous sur eux, avec confiance, du soin de maintenir votre indépendance et votre sûreté.

résolution de se renfermer à Lille, et envoya à sa maison militaire l'ordre de l'y rejoindre par la route d'Amiens.

Le 22, à une heure après midi, le roi, précédé par le duc de Tarente, entra dans Lille, où il fut accueilli par les plus vives démonstrations de l'amour et de la fidélité des habitans. S. M. y avait été devancée par M. le duc d'Orléans et par le duc de Trévise, qui avait cru devoir y faire rentrer la garnison. Cette dernière circonstance, dont le roi n'était pas instruit, pouvait déconcerter les plans de résistance qui venaient d'être formés. Si les troupes n'étaient point rentrées, les gardes nationales et la maison du Roi, secondées par le patriotisme des Lillois, auraient assuré au Roi ce dernier asile sur le territoire français. Avec une garnison nombreuse et mal disposée, ce dessein paraissait de l'exécution la plus difficile. S. M. persista toutefois à en faire la tentative. Déjà sa présence avait porté à son comble l'enthousiasme du peuple. Une foule empressée se portait sur ses pas, en faisant tous ses efforts pour émouvoir les soldats et répétant sans cesse devant eux le cri de, Vive le roi!.... Ceux-ci, mornes et glacés, gardaient

un sombre silence, présage de leur prochaine défection. En effet, le maréchal Mortier déclara franchement au roi qu'il ne pouvait répondre de la garnison. Questionné sur les expédiens extrêmes qu'il serait possible d'employer, il déclara qu'il ne serait point en son pouvoir de faire sortir les troupes de la place.

Sur ces entrefaites la déclaration promulguée à Vienne le 13 mars, au nom de toutes les puissances européennes, parvint à Lille. Le roi l'y fit soudain répandre et afficher, espérant, mais inutilement, éclairer les troupes sur les funestes résultats dont leur trahison allait être suivie, et sur les malheurs inévitables qu'elle attirerait sur leur patrie.

Le 23 S. M. sut que le duc de Bassano, faisant les fonctions de ministre de l'intérieur, avait envoyé au préfet de Lille des ordres de Buonaparte. Ce même jour, à une heure après midi, le maréchal Mortier vint dire au ministre de la maison du roi, que, sur le bruit généralement répandu que le duc de Berry allait arriver avec la maison militaire et deux régimens suisses, toute la garnison était prête à se soulever; qu'il conjurait le roi de partir pour éviter le plus affreux malheur; qu'en escor-

tant lui-même S. M. hors des portes de la ville, il espérait imposer encore aux soldats, ce qui lui deviendrait impossible si l'on différait le départ d'un seul instant.

Le roi jugea devoir alors envoyer à sa maison militaire l'ordre de se porter sur Dunkerque, ordre qui malheureusement n'est point parvenu. Quant à lui, ne pouvant se rendre directement dans cette ville, il se dirigea sur Ostende. S. M. partit de Lille à 3 heures, accompagnée du maréchal Mortier, et suivie de M. le duc d'Orléans. Au bas du glacis, le duc de Trévise se crut obligé de rentrer pour prévenir les désordres que pourrait commettre la garnison pendant son absence. M. le duc d'Orléans rentra aussi dans la place, et n'en repartit que plusieurs heures après. Le maréchal Macdonald n'a quitté le roi qu'aux portes de Menin, et jusqu'au dernier moment il a donné à S. M., ainsi que le duc de Trévise, la preuve consolante que la religion du serment et la foi de l'homme d'honneur n'étaient point dedaignées par tous les braves dont l'armée française s'enorgueillit.

Un piquet de la garde nationale de Lille, un détachement de cuirassiers, et des chas-

seurs du roi, ont suivi S. M. jusqu'à la frontière. Quelques-uns de ces derniers, ainsi que plusieurs officiers, n'ont pas voulu l'abandonner, et l'ont accompagné sur le territoire de la Belgique. Le roi est arrivé à Ostende, espérant se rendre à Dunkerque dès que cette ville serait occupée par sa maison militaire.

Pendant ce temps cette malheureuse maison, à laquelle s'étaient joints un grand nombre de volontaires de tout âge et de tout état, avait suivi la même route que le roi avait prise pour se rendre à Lille. Monsieur et M. le duc de Berry, toujours à la tête de cette brave élite et en partageant les fatigues, avaient pu sans cesse en admirer l'héroïque constance. Des jeunes gens qui pour la première fois avaient chargé leurs bras d'une arme pesante, des vieillards firent à pied des marches forcées dans des chemins qu'une pluie abondante et continue avait rendus presqu'impraticables; s'étant associés à cette troupe fidèle, ils n'ont été découragés ni par les privations ni par l'incertitude d'une marche, que la défection des garnisons voisines rendait à chaque instant plus périlleuse. Dans l'absence des ordres que le roi n'avait pu faire parvenir, et à la nou-

velle que S. M. était sortie de Lille, la colonne se porta directement sur la frontière; mais ne pouvant défiler assez promptement pour suivre toute entière le maréchal Marmont qui la dirigait, sous les ordres des princes, avec un zèle et une activité dignes d'un meilleur succès, engagée dans un terrain fangeux d'où les chevaux ne pouvaient sortir qu'avec une extrême difficulté, une partie de ces infortunés a été forcée de rester en arrière. Monsieur, craignant que leur dévouement ne leur fît courir des périls inutiles, les a laissés libres de se retirer. Bientôt surpris et renfermés dans Béthune par des ordres reçus de Paris, ils n'ont pu même tous se disperser, et ils n'ont laissé à Monsieur que l'espoir de réunir successivement auprès de lui tous ceux qu'il pourrait recueillir sur la frontière, où il est resté dans ce dessein.

C'est le samedi 25, à 8 heures du soir, que le roi a vu Monsieur arriver à Ypres, et que la nouvelle du sort qu'éprouvait sa maison militaire est venue ajouter au fardeau des sentimens douloureux dont il était accablé.

Au milieu de ces désastres S. M. a reçu d'éclatans témoignages de fidélité; mais ils

doivent en quelque sorte aggraver encore ses regrets. C'est un peuple bon, sensible, qu'il a laissé en proie à tous les excès d'une soldatesque égarée. Ce sont des serviteurs dévoués, courageux, qu'il n'a pu même rassembler autour de lui. Ce sont des traits de constance inébranlable dans plusieurs des chefs les plus distingués de cette armée que le roi voudrait encore nommer la sienne, auxquels il ne peut jusqu'ici offrir d'autre récompense que le prix d'estime et d'éloges que la France et la postérité leur décerneront un jour.

Depuis l'arrivée de S. M. à Ostende, elle a su par M. le duc d'Orléans que l'ordre de l'arrêter, ainsi que tous les princes, était parvenu au maréchal Mortier. Un officier d'état-major, porteur d'une dépêche du maréchal Davoust, où était renfermé le même ordre, est arrivé ensuite à Lille, lorsque le roi en était déja sorti; mais le duc de Trévise a fait en sorte que rien ne transpirât avant le départ de M. le duc d'Orléans.

Cette relation succincte des principaux faits que présente la courte et malheureuse époque dont le tableau vient d'être retracé, peut faire juger des subites et innombrables difficultés

dont le roi s'est vu environné. Jamais événemens plus inopinés et plus rapides n'ont changé la face d'une vaste monarchie; mais jamais opposition plus marquante entre l'esprit du soldat et du citoyen n'a éclaté chez un peuple. Grande leçon pour les nations qui auraient l'imprudence de se soumettre à un gouvernement militaire.

Au reste, la défection simultanée et presque générale de l'armée n'a été, comme on le voit, fondée sur aucun motif qui puisse l'attacher long-temps au sort de l'homme dont le trop funeste ascendant l'entraîne aujourd'hui. Le pacte tacite qu'il a fait avec elle sera bientôt rompu par les revers qui l'attendent! ce n'est point Buonaparte proscrit, rejeté et bientôt accablé par l'Europe entière que cette soldatesque crédule a voulu suivre; c'est le dévastateur du monde qu'elle a vu prêt à lui en rendre les dépouilles. Le prestige détruit, Buonaparte perdra bientôt sa force empruntée. C'est un instant, c'est la réflexion qui suit l'ivresse d'une grande erreur que le roi attend avec toute l'impatience que lui donnent les heureux résultats qu'il en espère.

Gand, ce 14 avril 1815.



Précis des événemens qui se sont passés à Bordeaux pendant le séjour de son altesse royale MADAME.

DANS la matinée du 5 mars, LL. AA. RR. furent informées du débarquement de Napoléon. C'était le jour de la fête que devaient donner les négocians. Il fut convenu, afin de ne point troubler la joie publique, que le duc ne quitterait la ville qu'après la fête. LL. AA. RR. se retirèrent à six heures et demie, et M. le duc d'Angoulême partit à minuit.

Mad. la duchesse communiqua dans la matinée les nouvelles aux magistrats; elles arrivèrent dans la journée de plusieurs endroits, et se répandirent. Les autorités civiles et militaires vinrent, le jour suivant, renouveler leurs sermens de fidélité, et prièrent S. A. R. de les transmettre au roi.

Les officiers en activité vinrent de même, tant en leur nom qu'en celui de leurs corps respectifs, renouveler leurs sermens, ainsi que les officiers à la demi-paie. Chacun voulait faire un sacrifice. Les chefs de la garde nationale furent chargés de l'enrôlement des volontaires. Les autorités civiles et les com-

mandans militaires s'assemblèrent tous les jours au palais, où ils montraient le plus grand zèle pour le service de sa majesté et la défense de la ville si elle était attaquée ; les généraux dirent qu'ils répondaient sur leur tête de la garnison du fort de Blaye et de celle de la ville. S. A. R. pressa la prompte formation et l'armement des volontaires. Les autorités parlèrent avec confiance. Mais, au fait, on trouva là, comme partout ailleurs, que les armes et les munitions pour la garde nationale et les volontaires manquaient.

Sur ces entrefaites, les nouvelles devenaient de jour en jour plus inquiétantes. S. A. R. passait une partie des nuits à recevoir et à dépêcher des courriers, et employait les jours à recevoir les volontaires qui, à mesure qu'ils s'inscrivaient, venaient offrir leurs services. Elle applaudissait à leur zèle, et leur parlait avec énergie et douceur. Elle voyait les généraux, hâtait les mesures de sûreté et de défense, et recevait de leur part les assurances les plus positives. Étonnée de n'avoir point vu le commandant du fort de Blaye parmi ceux qui venaient journellement renouveler leur serment de fidélité au roi, elle engagea le

gouverneur, qui toujours prétendait répondre de tous les commandans et de leurs troupes, à donner des ordres pour que ce commandant se présentât le lendemain. Le jour suivant se passa, et il ne parut point. S. A. R. exprima sa surprise au gouverneur, qui dit qu'il enverrait dans la nuit même à Blaye un de ses généraux, et que ce général ferait le jour suivant son rapport de l'état de cette place. Ce général, à son retour, dit que la garnison était dans le meilleur état, et la place bien gardée. « Mais l'artillerie? dit Madame ». — « Je ne l'ai pas vue ». — « Et pourquoi le commandant n'a-t-il pas obéi à l'ordre que lui a envoyé depuis deux jours le gouverneur de paraître ici »? — « Il ne m'en a point parlé ». Le gouverneur dit que le général Hautel devait avoir envoyé l'ordre. Finalement, au bout de quatre jours ce commandant parut, mais avec une extinction de voix qui l'empêcha de renouveler son serment de la même manière que les autres, et le gouverneur parla pour lui. Tout ce que S. A. R. put obtenir, fut qu'un officier, dont on avait bonne opinion, lui fût adjoint dans son commandement. Elle continua de hâter les armemens des forces de toute

espèce. De tous les approvisionnemens qui avaient été promis, on ne trouva qu'un dépôt insuffisant d'armes, qui n'étaient pas immédiatement propres au service, mais qui pouvaient être réparées dans les quarante-huit heures. On promit de donner les ordres nécessaires à cet effet.

S. A. R. passa le dimanche de Pâques à faire la revue des troupes de ligne et des gardes nationales assemblées au Champ-de-Mars. Le gouverneur leur adressa un discours éloquent sur la nécessité d'une bonne intelligence parmi les différens corps. Les officiers de la garde nationale embrassèrent ceux de la ligne, et se mêlèrent avec eux dans les rangs. Les officiers des gardes invitèrent ceux de la ligne à un repas pour le jeudi suivant.

Chaque jour annonçait les progrès de Napoléon, et la défection successive de l'armée. S. A. R., sentant l'importance du fort de Blaye pour la sûreté de Bordeaux, et croyant qu'on ne pouvait point compter sur le commandant et ses troupes, prit la prudente résolution de les remplacer par des gardes nationales de Bordeaux. Elle engagea le gouverneur à consentir à cet arrangement; mais celui-ci, au

lieu d'en retirer la garnisòn, envoya sur le soir cinquante ou soixante gardes nationales dans un bateau, sans autre ordre que celui de se rendre à Blaye, où on ne voulut pas les laisser entrer.

On apprit le jeudi que le général Clauzel, envoyé par Napoléon comme gouverneur de Bordeaux, assemblait quelques troupes du côté d'Angoulême, et marchait sur la ville. On savait cependant qu'il était suivi de peu de monde; qu'il avait à passer trois rivières aisées à défendre, et que les Bordelais étaient déterminés à ne pas le laisser approcher : le gouverneur dit qu'il avait donné des ordres pour éloigner tous les bateaux et les ponts flottans. Il était sûr de la garnison. Tout s'était bien passé au repas. Les troupes de ligne avaient autant de zèle que les habitans, etc.

Le gouverneur, cependant, après y avoir été engagé, envoya, dans la matinée du jour suivant (vendredi), un nombre suffisant de jeunes volontaires pour garder deux passages de rivières. Dans le courant du même jour, il avoua, d'un air embarrassé, que la garnison de Blaye, en complète insurrection,

avait arboré le drapeau tricolore ; ses généraux et lui commencèrent alors à exprimer un doute sur la possibilité de répondre plus long-temps de la garnison ; mais la garde nationale et les volontaires demandaient hautement des armes. On avait appris que ceux qui gardaient le passage de la Dordogne avaient, après une petite affaire, réussi à atteindre un drapeau tricolore, que les troupes du général Clauzel avaient placé sur un pont volant ; et que ce général, ayant proposé un pourparler, il avait annoncé que le lendemain (samedi), il devait entrer dans Bordeaux, où il avait des intelligences qui rendraient inutiles toutes les tentatives de défense. Le même jour, M. Lainé (1), prési-

---

(1) La conduite de M. Lainé à Bordeaux a été constamment celle d'un homme de bien, sincèrement attaché à son roi. Voici la protestation qu'il fit afficher dans cette ville le 28 mars.

« Au nom de la nation française, et comme président de la chambre de ses représentans, je déclare protester contre les décrets par lesquels l'oppresseur de la France prétend prononcer la dissolution des chambres. En conséquence, je déclare que tous les pro-

dent de la chambre des députés, proposa un plan de défense, que le gouverneur rejeta; et, quoique celui-ci reconnût la bonté de ce

---

priétaires sont dispensés de payer des contributions aux agens de Napoléon Buonaparte, et que toutes les familles doivent se garder de fournir, par voie de conscription, ou de recrutement quelconque, des hommes pour la force armée. Puisqu'on attente d'une manière aussi outrageante aux droits de la liberté des Français, il est de leur devoir de maintenir individuellement leurs droits. Depuis long-temps dégagés de leurs sermens envers Napoléon Buonaparte, et liés par leurs vœux et leurs sentimens à la patrie et au roi, ils se couvriraient d'opprobre aux yeux de la nation et de la postérité s'ils n'usaient pas des moyens qui sont au pouvoir de chaque individu.

» L'histoire, en conservant une reconnaissance éternelle pour les hommes qui, dans tous les pays libres, ont refusé tout secours à la tyrannie, couvre de son mépris les citoyens qui oublient assez leur dignité d'homme, pour se soumettre à des misérables agens. C'est dans la persuasion que les Français sont assez convaincus de leurs droits pour m'imposer le devoir sacré de les défendre, que je fais publier la présente protestation, qui, au nom des honorables collègues que je préside, et de la France qu'ils représentent

plan, on ne put obtenir de lui qu'il le mît à exécution : il s'en tint à des demi-mesures.

Le samedi, vers les quatre heures du ma-

---

sera déposé dans les archives, à l'abri des atteintes du tyran, pour y avoir recours au besoin.

» Bordeaux, le 28 mars. Signé Lainé.

» *P. S.* Comme le soi-disant ministre de la police générale de Buonaparte m'outrage assez pour me faire dire, au nom de son maître, que je peux rester en sûreté à Bordeaux, et vaquer aux travaux de ma profession; je déclare que si son maître et ses odieux agens ne me respectent pas assez pour me faire mourir pour mon pays, je les méprise trop pour recevoir leurs outrageans avis. Qu'ils sachent, qu'après avoir lu, le 20 mars, dans la salle des députés la proclamation du roi, au moment où les soldats de Buonaparte entrèrent dans Paris, je suis venu dans le pays qui m'a député, que je suis à mon poste sous les ordres madame la duchesse d'Angoulême, occupé à conserver l'honneur et la liberté d'une portion de la France, en attendant que le reste soit délivré de la plus honteuse tyrannie qui ait jamais menacé un grand peuple.

» Non, je ne serai jamais soumis à Napoléon Buonaparte; et celui qui a été honoré de la qualité du chef des représentans de la France, aspire à l'hon-

tin, on apprit que pendant la nuit une fausse alarme avait fait repasser la Dordogne aux volontaires, et que bientôt après le général Clauzel avait passé la rivière et s'avançait sur Bordeaux, renforcé par la garnison de Blaye qui l'avait joint. Les généraux déclarèrent à S. A. R., comme ils l'avaient fait le jour précédent, qu'ils ne pouvaient plus répondre des troupes; qu'il se manifestait partout des symptômes d'insurrection; qu'ils ne pouvaient point lui cacher qu'il était nécessaire pour elle de songer à sa propre sûreté, et que, quant à la défense de Bordeaux, il n'y fallait plus penser. La duchesse répondit qu'elle n'abandonnerait point une ville qui désirait se défendre; que les gardes nationales et les volontaires étaient suffisans pour cet effet; qu'ils ne demandaient qu'à combattre; qu'elle pouvait compter sur leur bonne disposition; et que, finalement, il fallait leur permettre d'attaquer l'ennemi. Ces messieurs

---

neur d'être, dans son pays, la première victime de l'ennemi du roi, de la patrie, et de la liberté, si (ce qui n'arrivera pas) il était réduit à l'impuissance de contribuer à la défendre ».

répondirent que, si les gardes nationales et les volontaires passaient la rivière, ils ne doutaient nullement que la garnison ne les suivît et ne les mît entre deux feux.

S. A. R. dit alors : « Je n'ai jamais douté de la sûreté de Bordeaux : parce que j'ai observé journellement le zèle toujours croissant et l'ardeur des habitans de cette ville, je ne voudrais point l'exposer à une destruction certaine; mais est-il donc impossible d'employer aujourd'hui cette garnison dont hier matin encore vous pouviez me répondre » ?—« Impossible ». — « Je désire me satisfaire; assemblez vos troupes dans leurs casernes respectives ». Ils ne purent cacher leur crainte sur les conséquences d'une mesure si courageuse. On avait su que, quelques jours auparavant, des agens secrets avaient distribué des cartouches aux soldats.

S. A. R. insista sur ce que les ordres fussent donnés ; elle partit, suivie, comme à l'ordinaire, d'une foule empressée de la voir. Arrivée à la caserne d'un régiment d'infanterie, elle mit pied à terre, et se plaça au centre du carré, fit approcher d'elle les officiers, et leur demanda s'ils n'étaient point prêts à

prouver leur fidélité en secondant les gardes dans la défense de la ville de Bordeaux. En vain mit-elle en usage tous les moyens propres à ranimer leur zèle, il était éteint; ils se contentèrent, dans cette caserne, comme dans celles que S. A. R. visita ensuite, d'offrir de veiller à la sûreté de sa personne; quelques-uns déclarèrent qu'ils ne marcheraient jamais contre leurs frères. On observait sur la figure de quelques-uns des soldats l'expression de la douleur; mais leurs officiers virent sans émotion les pleurs de l'indignation et de la pitié, que cette terrible erreur et ce refus arrachaient des yeux de S. A. R. Là-dessus, Madame, convaincue de l'impossibilité de conserver cette ville au roi, s'avança vers les quais où était placée la garde nationale, et lui dit :

« Je vous prie de ne pas penser plus longtemps à la défense de cette ville : je suis persuadée que vos efforts seraient vains; vous n'êtes pas soutenus, j'en suis certaine ».

Toutes les instances et les prières des gardes royaux furent inutiles; Madame revint au palais, suivie d'une partie de ces fidèles gardes, qui se jetèrent à ses pieds. Elle les re-

leva, en disant : « Je répondrai au roi du sacrifice, aussi pénible pour mon cœur que pour le vôtre, que je suis forcée d'exiger de vous, comme le seul moyen qui me reste de sauver cette ville qui m'est si chère, et de conserver au roi des sujets qui, je l'espère, lui prouveront de nouveau et dans peu leur amour ».

Les généraux étaient présens ; ils avaient suivi S. A. R. pendant tous les momens de cette cruelle journée. S. A. R., se tournant vers eux, leur dit : « C'est vous, messieurs, qui devez me répondre de la sûreté de cette ville et de ses habitans : maintenez vos troupes, et préservez Bordeaux de tout désordre ; vous l'avez en votre pouvoir ». — « Nous le jurons à V. A. R. » — « Point de serment ; obéissez au dernier ordre que vous recevez de la fille de votre roi ». Les cris de, « On tire sur la garde », ajoutèrent à l'horreur de cette situation. Les généraux sortirent, et revinrent bientôt annoncer qu'un fusil, tiré par mégarde, avait donné lieu à cette fausse alarme. On sut après cela que, sur le quai que S. A. R. venait de quitter, quelques-uns des gardes nationaux avaient fait feu sur plusieurs de leurs officiers

qu'on avait soupçonnés depuis quelque temps d'avoir trahi la bonne cause. Sur ces entrefaites, les autorités envoyèrent un parlementaire au général Clauzel, pour traiter avec lui de la sûreté de la ville, et lui demander de n'entrer que le jour suivant, afin que S. A. R. pût en partir auparavant. Le général Clauzel répondit qu'il garantissait la sûreté de la ville et de ses habitans, et qu'il promettait de n'entrer que le jour suivant, à neuf heures du matin.

Cette réponse fut communiquée à S. A. R., qui fixa son départ à la nuit suivante. Le consul anglais avait fait dire aux petits bâtimens qui avaient escorté la flotte marchande, de se tenir prêts, dans tous les cas, à recevoir, à l'embouchure de la rivière, les ordres de la duchesse d'Angoulême, au cas qu'elle fût obligée de quitter Bordeaux; mais de nouvelles alarmes se succédaient à chaque instant, et les plus sages, craignant la fermentation qui allait toujours croissant parmi les troupes de ligne, on engagea S. A. R. à partir dans la soirée même. Elle monta dans sa voiture à huit heures du soir, au milieu de quelques fidèles serviteurs, qui la bénissaient à voix

basse, de peur que de plus hautes acclamations, si elles étaient entendues par les troupes, n'excitassent des cris séditieux. Pour la première fois depuis vingt-six jours, les rues au travers desquelles S. A. R. passait ne furent point illuminées; on observait un profond silence; les portes des maisons étaient fermées. Un détachement de volontaires et de cavalerie de la garde nationale la suivait. La nuit était obscure et froide, il pleuvait. La duchesse témoigna ses craintes que la pluie ne les incommodât; mais ils n'y faisaient aucune attention, et n'étaient occupés que du désir de voir S. A. R. en sûreté. Elle arriva à huit heures du matin à Paulliac, entendit la messe, fit ses adieux de la manière la plus noble et la plus touchante à son escorte, et entra dans le bateau qui devait la porter à bord du bâtiment anglais. A peine était-elle à bord, que ses serviteurs dévoués, qui ne pouvaient se déterminer à la perdre de vue, se jetèrent dans tous les bateaux qu'ils purent trouver, entourèrent le petit bâtiment, demandant, comme dernière faveur, quelque chose qui eût appartenu à S. A. R., de quelque peu de valeur qu'il pût être. Ils reçurent sur-le-champ

les rubans, et même les plumes, qui ornaient le bonnet de S. A. R. La duchesse fut profondément émue des témoignages de reconnaissance, et de toutes les preuves de respect et d'amour qui lui furent donnés dans cette occasion. Cette scène fit une grande impression sur le capitaine, qui regrettait sincèrement que son bâtiment fût trop petit pour qu'il pût donner passage à ces braves gens.

Madame, avant de partir, avait adressé aux Bordelais la proclamation suivante :

Marie-Thérèse de France, fille de France, duchesse d'Angoulême, aux Bordelais.

« Braves Bordelais, votre fidélité m'est connue, votre dévouement sans bornes ne vous laisse entrevoir aucun danger ; mais mon attachement pour vous, pour tous les Français, m'ordonne de les prévenir que mon séjour plus long-temps prolongé dans votre ville pourrait aggraver votre position et faire peser sur vous le poids de la vengeance.

» Je n'ai pas le courage de voir les Français malheureux : je vous quitte, braves Bordelais, pénétrée des sentimens que vous m'avez exprimés ; je vous donne l'assurance

qu'ils seront fidèlement transmis au roi; bientôt, avec l'aide de Dieu, dans des circonstances plus heureuses, je vous témoignerai ma reconnaissance et celle des princes que vous chérissez.

» MARIE-THÉRÈSE.

» Bordeaux, 1er. avril, 1815 ».

L'Héroïne de Bordeaux.

AIR : *Deux enfans s'aimaient d'amour tendre.*

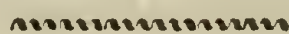
Louis, ta fidèle Antigone
Guida jadis tes pas errans,
Naguère avec toi sur le trône
Elle consolait tes vieux ans.
Aujourd'hui qu'une trame impie
Livre ton sceptre à nos bourreaux,
Reconnais ta fille chérie
Dans l'Héroïne de Bordeaux.

Déjà, dans l'ardeur qui l'enflamme,
Fuyant la crainte et le repos,
Elle ose, et la voix d'une femme
De tes sujets fait des héros.
Ah! pour te rendre à l'héritage
De tes aïeux, de tes travaux,
Tout Français aura le courage
De l'Héroïne de Bordeaux.

Aux champs périlleux de Bellone
Pour toi Thérèse arme son bras,
Et son front qu'un laurier couronne,
Sourit à la gloire, aux combats.
Bientôt d'innombrables cohortes
Se rangeront sous ses drapeaux,
Et Paris ouvrira ses portes
A l'Héroïne de Bordeaux.

Français, nobles fils de la gloire,
Nous tous, qui, fiers d'un si beau nom,
Jurons d'arracher la victoire
Au perfide Napoléon,
Marchons, que le tyran expie
L'horreur de ses forfaits nouveaux,
Et qu'un même vœu nous rallie
A l'Héroïne de Bordeaux.

Voyez, page 117, le Précis des opérations de M. le duc d'Angoulême dans le Midi.



Précis des événemens qui se sont passés dans les départemens de l'Ouest depuis le 20 *mars* 1815.

Dès que la nouvelle du débarquement de Buonaparte fut parvenue dans la Bretagne et le Poitou, les volontaires royaux se présentèrent en foule pour le combattre; mais la marche des événemens fut si rapide, et la tra-

hison fut si habile à enchaîner, sous divers prétextes, le zèle de ces bons Français, qu'ils apprirent l'arrivée de l'usurpateur dans le palais des rois avant même qu'ils eussent pu se réunir sous leurs drapeaux; dès lors, ils ne songèrent plus qu'à résister à l'oppression. Des points de réunion furent établis, des rassemblemens même se formèrent dans diverses communes de la Bretagne, du Poitou, de l'Anjou et du Maine; les agens de Buonaparte ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils ne pourraient, sans danger, exécuter les nouvelles levées ordonnées par leur maître.

Dans les premiers jours d'avril, le général Grosbon, qui se trouvait à Angers, reçut l'ordre de marcher, avec 300 hommes, contre un rassemblement qui se formait à Baupréau. Il fut reçu à l'entrée du pont de cette ville par une vive fusillade, et ne put y pénétrer. Tous les cantonnemens de troupes dans les environs se replièrent aussitôt sur Angers. Cependant, quelques jours après, le pays paraissant assez tranquille, on renvoya les troupes dans leurs cantonnemens, après les avoir augmentées de quelques renforts.

Vers la fin du mois et dans les premiers

jours de mai, les postes de gendarmerie furent successivement désarmés dans toute l'étendue des départemens des Deux-Sèvres et de la Vendée, et dans les parties des départemens de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire situées sur la rive gauche de la Loire.

Du 15 au 20 mai parut la proclamation de M. Charles d'Autichamp (1), et l'insurrection

---

(1) Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs cette pièce importante :

Le comte Charles d'Autichamp, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chargé par Sa Majesté du commandement de Maine-et-Loire et de la Mayenne; aux royalistes.

Braves Vendéens,

L'Europe a retenti de nos combats et de nos victoires. Une occasion nouvelle, et sans doute la dernière, nous rappelle sous les drapeaux. Un attentat moins sanglant, mais plus perfide que celui de quatre-vingt-treize, a été commis dans notre patrie : la trahison a livré le trône de Saint-Louis à un étranger qui fut le fléau de la France, et que l'Europe, inondée du sang qu'il a versé, repousse avec hor-

éclata tout-à-fait dans l'Anjou et le Poitou; les cantonnemens de Maine-et-Loire, après avoir essayé inutilement de tenir à Beaupréau et à

---

reur. Louis XVIII, victime de sa confiance, a été réduit à quitter sa capitale, et à s'éloigner du peuple qui l'adore.

Par ses prétendues *constitutions*, l'usurpateur, entouré de tous les crimes, ôte à notre religion sa prééminence, et proscrit l'auguste dynastie des Bourbons, tandis que sous le masque d'une apparente douceur, il souffle la persécution contre les ministres des autels.

Ainsi, la cause sacrée de la religion est liée avec celle des fils de Saint-Louis.

Levons-nous donc, braves Vendéens; reprenons nos armes; il est temps de venger tant d'outrages, et de secouer le joug qu'on nous impose.

Vous brûlez, je le sais, de combattre pour la plus sainte des causes. Douze ans de repos n'ont point amolli le courage des vainqueurs de Vihiers, de Thouars, de Saumur, d'Érigné, de Fontenay, d'Entrames, de Dol, de Gété, etc. . . . . . Vos anciens chefs, tous ceux qui survivent à tant de combats et de périls, et un grand nombre d'autres, vont marcher à votre tête; les lâches qui ont trahi la patrie fuiront devant nos phalanges; et bientôt,

Chollet, se retirèrent successivement sur Chémillé, le bourg Saint-Lambert et le coteau de Barré, où ils étaient réunis le 21 ; ils rentrèrent à Angers le 23. Maulevrier, près Cholet, fut

---

oui, bientôt, le roi, sur son trône, reconnaîtra la bravoure de ses troupes loyales et victorieuses.

Braves compagnons d'armes, tant que nous fûmes fidèles à Dieu, la victoire aussi fut fidèle à nos drapeaux. Loin de nous la licence du crime et l'esprit de vengeance! Les hommes paisibles et les propriétés, les femmes et les enfans, seront respectés. La discipline la plus sévère sera observée ; les sages institutions que le roi a données à la France seront religieusement maintenues. Plus de rivalités ni de divisions ; plus de jalousies ni de défiances : généraux, commandans, chefs de légions, officiers et soldats, nous n'aurons tous qu'un cœur et qu'une âme. Nos augustes alliés, les empereurs et les rois, viennent à notre secours sous les bannières de la France. L'Europe entière est en mouvement ; ses armées innombrables vont marcher sur Paris, et combattre les rebelles.

Français de tous les pays, habitans des villes et des hameaux, accourez sous les drapeaux de l'honneur. Venez vous ranger sous les lis antiques, qui firent la gloire et le bonheur de nos aïeux. Dieu et

le seul point où ils essayèrent d'opposer de la résistance aux royalistes ; ils évacuèrent les autres lieux sans attendre qu'on les attaquât. Dans les Deux-Sèvres, les cantonnemens de Bressuire et de Parthenai se replièrent sur Niort. Le 21, un régiment qui était à Saumur fut dirigé sur Doué pour faire une reconnais-

---

le Roi, voilà notre devise. La paix dans l'intérieur, et avec les nations, est le but de notre entreprise.

Et vous, soldats, qu'on trompe et qu'on égare, songez aux dangers qui vous entourent, et venez vous rallier à vos frères. Désertez les étendards du crime; déposez les couleurs de la révolte, ces signes honteux de la trahison et du parjure.

Le mérite et les vertus guerrières seront, parmi nous, les premiers titres à l'avancement et aux distinctions. Les officiers de la ligne, quels que soient leurs grades, les conserveront dans notre armée, et seront recommandés à la munificence du roi.

Braves amis, vous êtes Français, vous êtes Vendéens, nos triomphes sont assurés.

VIVE LE ROI!

Donné à notre quartier-général de la Tour-Landrye, le 15 mai 1815.

Le comte CHARLES D'AUTICHAMP.

sance : il pénétra dans cette petite ville sans rien rencontrer ; mais, à une lieu de là, le premier bataillon, qui formait l'avant-garde, se trouvant engagé le long d'une haie vive très-fourrée, reçut, à travers cette haie, une fusillade à bout portant, qui lui fit éprouver beaucoup de perte. Le régiment se replia sur Doué, et par suite sur Saumur.

Dans la Loire-Inférieure, quelques maires de campagne de la rive gauche de la Loire se réfugièrent le 15 à Nantes, et firent savoir au préfet que toutes les paroisses de cette partie du département venaient de prendre les armes, et que les paysans se dirigeaient du côté de la mer. Le général Travot partit aussitôt de Nantes avec le 26e. de ligne, et ce qu'il put y joindre de gendarmes et de soldats isolés ou provenant des dépôts. Arrivé à la hauteur de Saint-Gilles, près les Sables-d'Olonne, il aperçut plusieurs bâtimens anglais qui faisaient un débarquement de fusils, de munitions et d'argent, et une foule immense d'insurgés occupés à recevoir ces objets. Quelques efforts qu'il fit, il ne put parvenir au lieu du débarquement : il fut contenu par une partie des insurgés qui combattaient pendant que le reste

achevait l'opération du débarquement, et par un corps de troupes régulières qu'il évalue dans son premier rapport à 2,000 hommes, et qu'il suppose avoir été débarqué par les Anglais. Les soldats amenés blessés à Nantes ont, par leurs divers rapports, répandu le bruit que ce corps était anglais, hanovrien, portugais ou russe. Des renseignemens plus sûrs nous apprennent qu'il est composé de vainqueurs de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, etc., qui, nés Vendéens et rentrés l'an dernier dans leurs foyers, ont repris les armes cette année pour délivrer leur patrie et reconquérir leur roi.

Le général Travot, ne pouvant soutenir une lutte trop inégale, battit en retraite sur Nantes, et ne parvint à y rentrer qu'à la suite de trois engagemens sérieux, dans chacun desquels il perdit environ 300 hommes. Le dernier de ces engagemens eut lieu à Aizenai. Il n'est parlé dans les rapports qui ont été publiés par le gouvernement de Buonaparte, que de ce dernier et de celui de St.-Gilles, qui sont l'un et l'autre présentés comme des victoires, quoique le résultat en ait été la destruction de la troupe du général Travot, qui est rentré à Nantes blessé et presque seul le 24 mai. La Vendée

militaire ou le pays d'Outre-Loire s'est trouvé par là complètement débarrassé des soldats de Buonaparte, qui n'y étaient pas encore rentrés le 1er. juin, malgré les renforts envoyés de Paris. Ces renforts, que les journaux font monter à 25,000 hommes, consistent réellement en 5,000 hommes arrivés à Angers sous la conduite du général Corbineau, environ 6,000 hommes envoyés à Nantes sous les ordres du général Lamarque, et 2,000 hommes qui ont été dirigés sur Rennes. Un officier supérieur écrivait d'Angers, en date du 31 mai, que, pour entreprendre quelque chose de sérieux contre les insurgés, il faudrait 25,000 hommes à Angers, et 40,000 hommes à Nantes.

Pendant que ces événemens se passaient au midi de la Loire, l'insurrection faisait à peu près les mêmes progrès en Bretagne et dans le Maine. Le 16 avril, le nouveau préfet des Côtes-du-Nord ayant fait arborer le drapeau tricolore sur le clocher de la commune de Plouha et d'une autre grande commune voisine, les paysans prirent les armes, et rétablirent le drapeau blanc. Les jours suivans ils se réunirent au nombre d'environ 2,400 hommes, se divisèrent en trois colonnes, et marchèrent sur les

villes de Tréguier, Guingamp et Lannion. Dans chacune de ces villes ils arrêtèrent trois ou quatre individus connus par la part qu'ils avaient prise aux mesures les plus violentes du despostisme révolutionnaire et impérial, ils les conduisirent sur la place publique, et en firent justice ; ils ne commirent d'ailleurs aucune espèce de désordres dans ces villes. Le lendemain, les trois colonnes se réunirent, et firent un recensement parmi elles. Les jeunes gens et les hommes qui avaient servi, au nombre d'environ 600, se séparèrent de leurs parens, et partirent sur-le-champ pour le Morbihan, qui, par sa position, forme en quelque sorte le boulevart de la Basse-Bretagne ; le reste de la troupe retourna dans ses foyers ; et les agens de Buonaparte dans les Côtes-du-Nord ayant eu pendant quelque temps le bon esprit de ne pas tracasser les communes rurales, tout y est resté assez tranquille jusqu'aux premiers jours de juin. Seulement il n'eût pas été prudent de voyager avec la cocarde tricolore.

Les dernières lettres des Côtes-du-Nord annoncent que les agens de Buonaparte ont réussi, en employant la force autant que la séduction, à déterminer quelques individus des villes à

se joindre aux restes des troupes et de la gendarmerie, pour former des colonnes mobiles, qui ont été dirigées principalement sur Rostrenem et Carhaix. On n'a encore de nouvelles que d'une de ces colonnes, qui, partie de Londéac, a eu un engagement auprès de la Trinité (Morbihan.)

Vers le 24 avril, le drapeau blanc fut arboré dans presque toutes les communes du Morbihan. Vers la même époque, des rassemblemens se formèrent dans l'Ille-et-Vilaine, particulièrement aux environs de Fougères et de Redon. Environ douze cents hommes se levèrent dans la partie septentrionale de la Loire-Inférieure, aux environs de Savenai et de la Roche-Bernard. Les soldats de Buonaparte, après un petit engagement avec les insurgés de Fougères, ne se sentant pas en force, se tinrent à Rennes, et tout resta assez tranquille jusques vers la mi-mai. Mais pendant ce temps l'insurrection s'organisait. Le 21 mai, les agens et les partisans de Buonaparte, effrayés des mouvemens plus marqués qui se développaient dans les campagnes, évacuèrent les communes situées entre Vannes, Rennes et Nantes, et se retirèrent dans ces villes. Un rassemblement

nombreux se forma en même-temps à Saint-Meen, entre Rennes et la mer. Les troupes de la garnison de Rennes essayèrent en vain d'envoyer des colonnes mobiles dans les campagnes, les divers engagemens qu'elles eurent à essuyer furent constamment à leur désavantage, dans ce pays difficile et coupé de haies et de fossés.

Le 22 mai, la garnison de Vannes envoya reconnaître les environs de la ville par une colonne mobile de quatre cents hommes; partout où elle essaya de quitter le grand chemin, elle fut reçue par des fusillades bien nourries. Elle prit le parti de rentrer promptement à Vannes; et, d'après ses rapports sur le nombre des insurgés, le commandant buonapartiste à Vannes jugea à propos de faire barricader toutes les rues avec des tonneaux chargés de terre, des charrettes, des poutres, etc.

Le 26, une colonne mobile, partie de Lorient, tomba, aux environs d'Auray, dans une embuscade, et fut obligée de mettre bas les armes, avec promesse de ne plus servir contre le roi. Le 29, douze cents insurgés entrèrent dans la petite ville du Faouët (Finistère), et prirent deux pièces de canon qui s'y trou-

vaient. Les communes rurales de ce département étaient, depuis deux mois, dans un état de fermentation sourde; mais il n'y avait eu encore aucun rassemblement connu, ni aucun engagement, parce que la difficulté des lieux, plus grande dans le Finistère que dans le reste de la Bretagne, avait empêché les agens de Buonaparte d'inquiéter les paysans. Les dernières lettres de Quimper annoncent qu'il y a dans les environs et dans le reste du département des rassemblemens plus ou moins nombreux. La ville de Quimperlé s'attendait à chaque instant à tomber au pouvoir des insurgés, dont les partis occupaient Rosporden et le Faouët.

Le 10 mai, environ trois à quatre mille royalistes entrèrent à Ploermel. On remarqua qu'un grand nombre d'entre eux avait des shakos. Ils poussèrent une reconnaissance sur le bourg de Plélon, qu'ils trouvèrent occupé par environ deux cents hommes, et qu'ils n'attaquèrent point.

Une colonne mobile ayant été envoyée de Rennes à Redon, les insurgés du voisinage se portèrent le 4 sur cette dernière ville au nombre d'environ cinq mille. Les troupes buona-

partistes, après avoir essayé inutilement de tenir de rue en rue, furent obligées de se réfugier dans une tour, où les Bretons les laissèrent, faute d'artillerie pour les forcer dans ce dernier retranchement.

Dans le courant de mai, l'insurrection se manifesta également dans le Maine. Le 28, plusieurs milliers d'insurgés, sous la conduite de M. d'Audigné, étaient réunis à Cossé, et se disposaient à marcher sur Laval. Dès la veille, le préfet et les autres agens et partisans de Buonaparte s'étaient retirés à Mayenne. Les deux mille hommes, destinés pour Rennes, passèrent par Laval le 28, et furent dirigés aussitôt sur Cossé, où ils ne purent pénétrer, et d'où ils furent reconduits par une nuée de tirailleurs jusqu'aux portes de Laval. C'est-là la prétendue victoire remportée à Cossé par cent cinquante hommes, suivant le Journal de l'Empire. Depuis cette époque, l'insurrection s'est étendue de plus en plus dans le Maine.

Les lettres de Laval du 9 juin annoncent que les autorités buonapartistes ont évacué de nouveau la ville, que toutes les routes sont interceptées par les insurgés, excepté celle de Paris; que les avant-postes de l'*armée Royale*

ne sont qu'à une lieue de la ville, et que l'on s'attend à chaque instant à l'y voir entrer.

Voici en résumé le tableau de la situation actuelle de la Vendée :

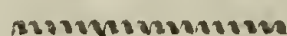
Le nombre des communes insurgées augmente tous les jours. Dans les départemens de l'ouest, outre cette insurrection en masse et destinée à protéger chaque lieu contre les satellites de Buonaparte, il se forme partout des rassemblemens permanens et mobiles, qui ne peuvent manquer de devenir des troupes régulières. Les moyens que le tyran oppose à l'insurrection sont évidemment insuffisans, et il se trouve dans l'impossibilité d'en employer davantage. 12,000 hommes répartis dans ces douze départemens ne peuvent faire autre chose qu'aguerrir et exaspérer les insurgés ; ils seront infailliblement anéantis s'ils vont en colonnes mobiles parcourir un pays où les troupes ne peuvent s'éclairer; des tirailleurs, embusqués le long des haies et dans les fossés qui entourent chaque pièce de terre, détruiraient en détail, et sans danger pour eux, des corps de troupes qui pourraient difficilement se déployer, et qui rencontreraient à chaque instant de nouveaux obstacles dans la nature

même du terrain ; c'est ainsi que deux bataillons de la jeune garde ont été exterminés auprès de Lorient, sans pouvoir opposer la moindre résistance. Si, au contraire, les chefs des bandes de Buonaparte prennent le parti de se concentrer dans les villes de Nantes, Angers et Rennes, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, et d'abandonner les petites villes, l'insurrection royale prendra chaque jour de nouvelles forces, s'organisera d'une manière plus régulière, et pourra, sous peu de temps, les attaquer dans ces villes mêmes. Les agens du Corse, qui sentent cette difficulté, agissent en désespérés. Ils appellent à leur secours les hommes et les mesures de 1793. On connaît l'arrêté du commissaire Moreau, et la proclamation du général Lamarque. Les prisons de Nantes et de Rennes sont pleines de citoyens arrêtés comme suspects. Les gardes nationales de ces villes ont refusé de marcher contre leurs compatriotes ; mais dans les petites villes on emploie tous les moyens pour déterminer les habitans à marcher contre les campagnes. Des journaux, différens de ceux qui se distribuent à Paris, y portent de fausses nouvelles, et leur laissent ignorer tout ce qu'on y fait.

Le général Bigarré a dernièrement fait afficher à Rennes la nouvelle d'un traité de paix entre Buonaparte et l'Autriche, et celle du retour de Marie-Louise.

Au moment où nous terminons cette lettre, nous apprenons que le général Travot, instruit qu'un nouveau débarquement devait avoir lieu à Saint-Gilles, s'y est rendu le 2 juin avec les 5000 hommes amenés à Nantes par le général Lamarque. MM. de Suzanet, de la Roche-Jaquelin et d'Autichamp, après avoir fait leur jonction à quelque distance de Saint-Gilles, ont marché le 3 juin, avec environ 20,000 hommes, sur la bande de Travot; et après une affaire extrêmement chaude, dans laquelle chaque parti a perdu environ 4,000 hommes, l'ont forcé de se retirer sur Niort avec les débris de sa troupe, et le débarquement s'est effectué sans obstacle.

On connaît la suite des événemens de cette guerre; ils n'ont plus été bien importans depuis cette dernière affaire, et ils ont été terminés par l'armistice conclu le 26 juin entre les deux partis.



Examen des observations publiées à Paris, le 4 avril 1815, *sur la déclaration du congrès de Vienne du* 13 *mars.*

Toutes les puissances et toutes les nations ont dit anathème à un seul homme : anathème aussi terrible que juste, et nécessairement juste par cela même qu'il a de terrible. Il rappelle ce signe imprimé par la malédiction divine sur le front du premier meurtrier qui ait ensanglanté la terre. Mais le courroux céleste n'avait alors qu'un crime à punir et qu'une victime à venger : aujourd'hui c'est le meurtrier de l'espèce humaine qui a été mis hors des droits de l'humanité. L'Europe a maudit le flibustier qui, tout à la fois ingrat, parjure et férece, vient encore chercher dans l'oppression de la France un moyen d'opprimer l'Europe. La société humaine a rejeté hors de son sein et de sa communion celui à qui l'on avait laissé la vie après tant d'assassinats, des trésors après tant de spoliations, encore un reste de souveraineté après un amas d'usurpations si monstrueuses, et qui, s'armant de la clémence des souverains et des peuples contre eux-mêmes, veut les punir de l'avoir épargné,

et entreprendre une seconde fois le malheur du monde.

Marqué du sceau brûlant de cette proscription universelle, de cette réprobation finale, le coupable a senti combien sa puissance allait en être ébranlée; de quel œil allaient le regarder ses victimes, ses esclaves, jusqu'à ses complices, et ceux qu'il a trompés hier, et ceux qu'il écrase dès aujourd'hui, et ceux qu'il menace pour demain, et ceux-là même dont il implore le secours avec le projet de s'en défaire quand il s'en sera servi; comme, de leur côté, ils lui demandent des portions de son pouvoir, avec le complot déja formé de fonder leur existence sur sa destruction. Il a cherché sa première défense dans cette habitude de mensonge inhérente à son caractère, qui rend son joug aussi dégradant à subir, qu'odieux à supporter. Ces journalistes qu'il affranchit de la censure par un décret, mais qu'il punirait d'une désobéissance par le cordon de ses mameluks ou la baïonnette de ses prétoriens, il leur a ordonné de mentir à la France entière : et ils ont annoncé d'abord que cette incontestable déclaration du congrès de Vienne, contre *l'ennemi et le perturbateur du*

monde, était une imposture forgée par les Bourbons.

La fraude ne pouvait durer long-temps. La vérité a retenti et a pénétré. Tous les échos de la France ont répété la voix et applaudi à la sentence de l'Europe. Alors dans cette bande des malfaiteurs qu'il appelle ses publicistes, l'usurpateur en a cherché un pour travailler avec lui une réponse à la déclaration du congrès, pour établir que si cette déclaration avait existé, elle n'existait plus aujourd'hui, annulée qu'elle était par le changement des positions, révoquée même par la volonté des puissances. De là ces *observations* publiées le 4 avril, c'est-à-dire le jour où était déjà confondue la première fable jetée aux casernes et aux tavernes par ce gouvernement imposteur, le jour où le premier démenti était donné à cette audacieuse annonce que l'archiduchesse Marie-Louise, encore qualifiée d'impératrice, que son enfant auquel on donne encore le sobriquet de Roi de Rome, seraient à Paris le 4 avril; que la mère y serait couronnée, l'enfant inauguré, c'est-à-dire, que la honte, la servitude, la misère de la France et de l'Europe seraient consommées sans retour.

Nous pourrons revenir sur cette fable et sur d'autres. Occupons-nous d'abord des *observations* sur l'acte du congrès. On leur a fait l'honneur de les qualifier d'*astucieuses :* nous croyons qu'il ne s'en écrivit jamais de plus grossièrement absurdes, comme de plus évidemment fausses. Leur exposition la plus franche sera leur réfutation la plus forte. Il faut reprendre cette pièce elle-même, la transcrire et la combattre paragraphe par paragraphe. On jugera si notre assertion a été téméraire.

Observations.

« On prétend que le congrès de Vienne a déclaré, en date du 13 mars dernier, sur la nouvelle de l'entrée de Buonaparte en France, que toutes les puissances étaient prêtes à donner au roi de France et à la nation française et à tout autre gouvernement attaqué, et sur les demandes qui en seraient faites, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique ».

Examen.

Rectifions d'abord et complétons la citation falsifiée et mutilée de ce qu'ont déclaré solennellement, à Vienne, toutes les grandes puissances de l'Europe, assemblées en congrès. Il n'y a pas un mot oiseux dans un pareil acte. Les qualités y sont pour beaucoup,

et les motifs ajoutent une grande force aux résolutions. Voici, mot à mot, la déclaration du congrès.

Déclaration.

Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Buonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solennelle des sentimens que cet événement leur a fait éprouver.

En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Buonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France, avec des projets de troubles et de bouleversemens, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trève avec lui.

Les puissances déclarent, en conséquence, que Napoléon Buonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

Elles déclarent en même temps, que fer-

mement résolues de maintenir le traité de Paris du 30 mai 1814 et les dispositions sanctionnées par ce traité, et celles qu'elles ont arrêtées ou qu'elles arrêteront encore pour le compléter et le consolider, elles emploieront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe et but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menacerait de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

Et quoiqu'intimement persuadés que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les souverains de l'Europe, animés des mêmes sentimens et guidés par les mêmes principes, déclarent que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seraient prêts à donner au roi de France et à la nation française, ou à tout autre gouvernement attaqué, dès que la demande en serait formée, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et à faire cause com-

mune contre tous ceux qui entreprendraient de la compromettre.

La présente déclaration insérée au protocole du congrès réuni à Vienne dans sa séance du 13 mars 1815, sera rendue publique.

Fait et certifié véritable par les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris.

A Vienne, le 13 mars 1815.

Suivent les signatures dans l'ordre alphabétique des cours :

Autriche. Le prince de Metternich, le baron de Wessemberg.

Espagne. P. Gomez Labrador.

France. Le prince Talleyrand, le duc de Dalberg, la Tour du Pin, le comte Alexis de Noailles.

Grande-Bretagne. Wellington, Clancarty, Cathcart, Stewart.

Portugal. Le comte de Palmella, Saldanha, Lobo.

Prusse. Le prince de Hardenberg, le baron de Humboldt.

Russie. Le comte de Rasoumowki, le comte de Stackelberg, le comte de Nesselrode.

Suède. Loewenhielm.

Observations.

« Il est manifeste que cette déclaration repose sur diverses hypothèses, que les puissances considéraient alors comme des faits, et qui ne s'étant point réalisées et ne pouvant désormais se réaliser, changent totalement la position des choses ».

Examen.

Il est manifeste qu'il n'y avait alors aucune de ces hypothèses qui ne se soit réalisée et aggravée; que sans doute il s'est opéré un grand *changement dans la position des choses*, car ce qui n'était qu'un danger est devenu un fléau. Mais par quel délire soutiendrait-on que ces mêmes puissances qui ont mis *l'ennemi du monde* hors la loi, parce qu'il méditait le plus grand de tous les crimes, vont l'y faire rentrer parce qu'il l'a consommé?

Observ. « Les puissances supposaient »,

Exam. Les puissances n'ont rien supposé. Elles ont vu ce qu'elles devaient voir. Elles ont craint ce qu'elles devaient craindre. Elles sentent aujourd'hui ce qu'elles doivent sentir. Elles feront ce qu'elles doivent faire, et malheur à elles, si elles ne le faisaient pas.

Observ. « 1°. Que le Roi de France était encore sur son

trône, et n'avait pas renoncé à défendre sa couronne et son pays;

» 2°. Que la nation française subissait malgré elle une invasion à force ouverte, contre laquelle elle implorait le secours de ses alliés ;

» 3°. Que la tranquillité publique était troublée, et que l'intervention des puissances étrangères était nécessaire pour la rétablir ;

» 4°. Que d'autres gouvernemens pourraient se trouver attaqués et compromis par la chute de la famille qui régnait en France.

» De ces quatre hypothèses aucune n'est fondée ».

EXAM. Nous répétons que, dans ces quatre hypothèses, prétendues dénuées de fondement, nous voyons quatre vérités incontestables.

Nous proposons quatre propositions diamétralement contraires à celles du manifeste, et nous disons :

1°. Le roi de France est encore sur son trône. Loin d'avoir renoncé à défendre sa couronne et son pays, il a juré au contraire de les défendre jusqu'à la mort. Il les défendra dès que sa loyauté lui aura rendu les moyens que lui a enlevés la perfidie, et le moment n'est pas loin de ce retour à l'ordre et à la justice.

2°. La nation française a subi, malgré elle, a subi avec terreur et horreur une invasion

où la force ouverte menaçait tous ceux que l'infâme trahison n'avait pas corrompus. La nation française implore contre cette invasion son roi et ses enfans, ses gardes nationales et ses alliés. La nation française implore tout ce qui peut la sauver, la venger, la réhabiliter; car dans ce moment, arrachée d'avec son roi, privée de ses représentans, trahie par son armée, à la merci d'un aventurier corse, de lanciers polonais, et de mameluks égyptiens, la nation française est livrée sans défense à tous les genres de désastres, de tourmens et d'ignominie.

3°. C'est bien plus que la tranquillité publique de la France, c'est la tranquillité genérale du monde qui est troublée. Il ne s'agit pas ici d'*intervention*. Le mot de *puissances étrangères* est presque vide de sens. Il n'y a point d'*étrangers* dans la cause de l'humanité. Tous les Français sont allemands et russes pour préserver l'Allemagne et la Russie. Tous les Allemands et Russes sont français pour préserver la France. Tous les hommes sont compatriotes pour combattre un pouvoir qui dissout toutes les patries, et qui écrase tous les hommes. *Homo sum*; voilà le cri de ralliement de qui-

conque s'enrôlera contre la tyrannie universelle.

4°. Dernière proposition qui entre dans la précédente. Ce ne sont pas d'*autres gouvernemens qui pourraient se trouver attaqués et compromis par la chute de la famille qui règne en France*. Ce sont *tous* les gouvernemens qui se maintiendront ou tomberont avec le gouvernement français. C'est la stabilité de tous les trônes qui tient au trône de la famille régnante en France. C'est la liberté de tous les peuples qui tient à la conservation de la charte jurée entre le roi de France et le peuple français.

Suivons le manifeste de Buonaparte dans le développement de ses propositions, et développons également les nôtres.

OBSERVAT. « Louis XVIII n'est plus sur son trône ; il n'est pas en France. Il ne s'agit pas de le maintenir dans la possession de son autorité. Il s'agirait de la lui rendre, c'est-à-dire, non d'empêcher qu'une révolution ne se fît, mais de faire une révolution contre un état déjà stable et tranquille. Les puissances veulent, disent-elles, que la paix générale ne soit pas troublée, et que les peuples ne soient pas replongés dans les désordres et les malheurs des révolutions. Ce principe a pu les engager à se déclarer contre l'empereur Napoléon à la première nouvelle de son débar-

quement, et quand elles ne voyaient en lui qu'un compétiteur incertain du succès, se dirigeant contre un trône occupé paisiblement par un autre; quand elles ont pu croire qu'une lutte, dans laquelle les forces seraient balancées, troublerait la paix générale, et replongerait dans les désordres et les malheurs révolutionnaires la France et l'Europe. Mais aujourd'hui l'Empereur est en possession pleine et incontestée. C'est en disputant cette possession, c'est en appuyant Louis XVIII, qui est redevenu un prétendant, qu'on ramènerait ces malheurs et ces désordres ».

Exam. Le roi de France est encore sur son trône. Nous ne laisserons pas à l'espèce d'adversaires que nous avons à combattre le petit triomphe d'équivoquer ici sur les mots. *Qu'est-ce qu'un trône?* disait Buonaparte dans cette étrange matinée de janvier 1814, au milieu d'un vomissement d'injures contre le corps législatif, avant de le chasser, et après avoir voulu le fusiller? *qu'est-ce qu'un trône? quatre planches et un morceau de velours.* Le trône matériel n'est pas en effet autre chose, et nous lui abandonnons celui-là. Mais le trône moral, le suffrage national qui le donne, l'amour des peuples qui le consacre, l'hérédité légale qui le transmet, le droit de s'y asseoir pour gouverner les hommes, et les vertus à y déployer pour les rendre heureux, voilà ce

que nous réclamons, voilà ce dont Louis XVIII est *en possession pleine et incontesteé*, et voilà le trône sur lequel Buonaparte ne peut jamais figurer, même comme *prétendant*.

Nous savons bien que physiquement le roi n'est pas aujourd'hui assis sur le trône où il recevait depuis un an, dans son palais des Tuileries, les sermens de fidélité, les actions de grâces, les adresses de dévouement de la nation française en masse et en détail, de ses représentans et de ses municipaux, des conseils d'administration et des cours de justice, de la flotte qui a été fidèle, et de l'armée qui a été perfide, du maréchal Ney, des frères Lallemand, du général Clauzel et du colonel Labédoyère, de tous ces traîtres qui en reviennent à parler de fidélité, de tous ces infâmes qui osent encore prononcer le nom de gloire; mais nous disons que moralement le roi est sur son trône. Nous disons que le roi est dans la plénitude de son droit au trône, d'abord par le rappel immédiat et le suffrage universel de la nation, qui a voulu qu'il y revînt, et qui veut qu'il y reste; ensuite par ce contrat qui date de neuf siècles entre la famille royale de France et toutes les familles françaises, par la conti-

nuité de ce contrat pendant trente-cinq règnes et trente-cinq générations, par la soumission religieuse que lui ont portée, par les sanctions solennelles que lui ont ajoutées d'âge en âge toutes les assemblées nationales légalement élues, même l'assemblée constituante, depuis son premier jusqu'à son dernier instant, même l'assemblée qui a suivi, depuis son ouverture jusqu'à l'horrible matinée où la dispersion de la représentation nationale, à coups de pierres, et à coups de sabres, a préludé à la chute de la monarchie et à l'emprisonnement du monarque : époque certaine à laquelle a disparu toute idée de principe légal et national; époque depuis laquelle il n'y a plus eu en France, pendant vingt-un ans, que des pouvoirs et des gouvernemens de fait, illégalement engendrés l'un de l'autre. Personne ne doit être accusé pour s'y être soumis. On a pu, en les servant, ne vouloir servir que sa patrie et la servir en effet. On a pu obtenir des titres immenses et des honneurs sans bornes. Non-seulement l'innocence individuelle a pu se conserver, mais une gloire immortelle a pu s'acquérir, de grandes vertus se déployer, même de grands crimes s'expier par de grandes réparations. Il

n'en est pas moins vrai que les principes légaux et nationaux, que l'union du pouvoir de droit et du pouvoir de fait n'a reparu qu'à la réunion du roi de France et de la nation française, au rappel de l'un par l'autre, à la promulgation de la charte donnée volontairement par le roi, acceptée avec acclamation par le peuple, jurée mutuellement entre eux, et qui donne à toutes les parties le droit de se défendre par tous les moyens moraux et physiques qui sont au pouvoir de l'homme.

Qu'opposeront à ces principes les publicistes de Buonaparte ?

Cette prétendue élection à l'empire par quatre millions de votes dans un pays qui avait vingt-huit millions d'habitans ; cette jonglerie des *oui* et des *non* que l'histoire doit livrer à la dérision de la postérité ; ces dénombremens de suffrages rangés par liasses sur les rayons du ministère de l'intérieur, comme les paquets d'un empirique sur ses planches ; étiquetés l'un : *vingt mille voix pour, dix-sept contre ;* l'autre : *trente-six mille pour, trois contre ;* enfin jusqu'à cette dernière rapsodie contenant ce qu'appellent du nom de *principes* ceux qui sont appelés du nom de *conseil d'état :* que de-

vient tout cela devant la déchéance de Buonaparte prononcée, je ne dirai pas par le sénat, mais par l'universalité de la nation? C'est un principe reconnu en Angleterre, et le célèbre Burke le professait plus que tout autre, qu'il n'y a pas de parlement, si fort qu'il soit, qui puisse lutter contre le sentiment général de la nation, et qui, tôt ou tard, ne soit forcé de lui obéir. Or, c'est le sentiment général de la nation française qui a prononcé la déchéance de Buonaparte ; c'est lui qui a proclamé Louis XVIII sur le rivage où il est descendu; c'est encore lui qui, en le reconduisant tout à l'heure au milieu des bénédictions pour sa personne et des malédictions contre ses ennemis, a protesté contre son départ et a décrété son retour; c'est lui qui a déclaré toutes les divisions infidèles de l'armée coupables d'une trahison infâme et d'une rébellion parricide envers leur roi et leur patrie ; c'est lui qui saura trouver un moyen pour empêcher qu'au centre de la civilisation européenne, il s'établisse un corps de janissaires disposant de la possession des trônes et de la liberté des peuples.

Je suis, dit Buonaparte, *en possession pleine et incontestée.* — Quoi ! le roi ne vous la *con-*

teste pas ? La France, ses représentans, ses pairs, toute sa population, moins vos complices, ne vous la *contestent* pas ? L'Europe, ses puissances, ses nations, son congrès ne vous la *contestent* pas ? Ces héros de votre ancienne armée, qui conserveront leurs titres et leur gloire, parce qu'ils ont gardé leur foi ; ces colonels et ces officiers de tous grades qui chaque jour vous apportent leurs démissions avec un si noble courage ; ces soldats qui, pour vous punir de les avoir trompés et déshonorés, brisent un engagement que vous leur avez donné le droit de briser, et abandonnent en foule vos drapeaux ; ces magistrats, ces administrateurs, qui, avec une conscience, une fermeté, un désintéressement héroïques, vous ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas vous servir ; tous ceux-là ne vous *contestent* pas votre possession ? Les victimes que vous proscrivez par bandes ne vous *contestent* pas le pouvoir de les assassiner ? Vous n'avez pas été en *contestation*, même avec plusieurs de vos camarades ? Il n'y en a pas déjà un qui vous a rejeté le portefeuille, en vous disant : « Ce n'est » pas là mon traité. Je ne signe pas un vo» lume d'arrestations » ? Ney, après avoir

consommé son infâme perfidie, n'a pas dit mot à mot : « Buonaparte nous a promis qu'il » serait sage. S'il ne l'est pas, nous le tue- » rons » ?

Je suis dans un état déjà stable et tranquille. Stable, vous allez bientôt en juger. *Tranquille* au milieu des proscriptions! *tranquille* quand la doctrine et le langage de 1793 reparaissent! *tranquille*, quand des bonnets rouges ont osé se montrer le 7 de ce mois dans une rue de Paris, et n'ont échappé qu'avec peine à la fureur des bourgeois ! Ah ! il est bien sûr que depuis onze mois la tranquillité existait partout. Non-seulement les bons vivaient, mais, hélas ! les méchans manœuvraient, les traîtres conspiraient avec *tranquillité* Aujourd'hui la *tranquillité* n'existe plus nulle part. Il n'y a plus personne de *tranquille*; ni dans l'Europe, que votre puissance menace; ni dans la France, que votre usurpation opprime; ni dans la ville, que votre présence effraye; ni dans le palais, où l'image du légitime possesseur vous poursuit; ni dans le lit, où vous cherchez et ne trouvez pas le sommeil. Vous proscririez moins, si vous étiez tranquille.

C'est en me disputant ma possession qu'on

ramènerait les malheurs et les désordres. — Comme si de tous les malheurs et de tous les désordres, le plus grand n'était pas cette possession elle-même ; comme si ce n'était pas la calamité mère ! comme si la boîte de Pandore n'avait pas été ouverte à l'instant sur ce trône naguère si pur, si bienfaisant, si chéri ; aujourd'hui si souillé, si menaçant, si exécré !

Doctrine vraiment commode pour les brigands et les voleurs ! Une bande de larrons s'associe. Ils vont, à l'entrée de la nuit, le fer et la torche à la main, s'emparer d'une ferme ou d'un château. Ils en avaient fait disparaître, par la perfidie, toutes les armes défensives. Ils en chassent les possesseurs, trop faibles pour leur résister. Ils s'y établissent, et s'y fortifient. Le jour les trouve *en pleine possession.* Cependant les propriétaires légitimes se montrent, la justice du lieu les protège, le village voisin les secourt. Les brigands, barricadés, s'écrient : « Nous sommes en pleine » possession. Tout est déjà stable et tranquille » ici. Nous ne sortirons point de nos limites, » si l'on ne veut pas y pénétrer. Si vous nous » disputez notre possession, ce sera vous qui » ramènerez les désordres ».

Honneur et bénédiction aux publicistes de Buonaparte !

Observ. « En 1813 et 1814, les souverains ont pu se liguer contre la France..,.. »

Exam. Non pas contre la France, mais contre l'oppresseur de la France; ils l'ont proclamé et ils l'ont prouvé.

Observ. « Avec l'appui de l'opinion de leurs peuples »,

Exam. Non pas *appuyés par l'opinion*, mais sollicités par les gémissemens, mais pressés par les instances, les supplications, on oserait presque dire les sommations de leurs peuples. Les Prussiens ont fait la guerre à Buonaparte avant le roi de Prusse. Les Espagnols la lui ont faite sans le roi d'Espagne, et les Portugais sans le régent de Portugal.

Observ. « Parce que les fauteurs de la guerre étaient parvenus à faire croire aux peuples qu'ils avaient intérêt à combattre les prétentions de la France ».

Exam. N'est-ce pas qu'il fallait aux *fauteurs de la guerre* bien de l'éloquence, bien de l'adresse pour *faire croire* aux Autrichiens, que la moitié de Vienne était démolie; aux Moscovites, que Moscou était en cendres; aux échap-

pés de Sarragosse, que leur ville n'était plus qu'un monceau de ruines où trente mille de leurs parens et compatriotes étaient ensevelis; aux habitans de Madrid, que leurs enfans au berceau étaient jetés hors des maisons par les fenêtres, et reçus dans les rues sur la pointe des baïonnettes; aux Romains, qu'on leur avait volé jusqu'à leurs meubles, jusqu'à leurs vêtemens; qu'il leur restait à peine des yeux pour pleurer leur misère, et l'enlèvement, la captivité, les tortures de leur paternel et saint pontife? N'est-ce pas qu'il a fallu un surcroît de sophismes, pour *faire croire aux autres peuples qu'ils avaient intérêt* à empêcher que la *France* ne *prétendît* les traiter comme elle avait traité Vienne, Berlin, Moscou, Sarragosse, Madrid, Hambourg, etc.?

Observ. « Aujourd'hui la France n'a plus de prétentions qui les effraient ».

Exam. Eh! mon Dieu, la France n'a jamais eu ces prétentions. Elle a toujours jugé, elle a toujours craint et détesté cette funeste alternative d'action et de réaction d'où il résultait que son esclavage préparait les fers des autres nations, et que l'esclavage des autres nations

rivait ses propres fers. Mais la France a l'homme qui a conçu, qui a nourri, qui annonce encore dans son intimité et dans ses rangs ces mêmes prétentions qu'il désavoue dans ses journaux. La France a l'homme qui *effraie*. Elle a les hommes dont la *réunion effraie* autour de lui. La France a les publicistes qui ont travaillé avec lui le manifeste que nous réfutons.

Observ. « L'empereur sort de sa retraite avec un nouveau système extérieur et intérieur. Il renonce pour l'extérieur à l'idée du grand empire ; il veut pour l'intérieur un gouvernement libre ».

Exam. Quel était l'ancien système de Buonaparte pour l'intérieur et pour l'extérieur? Celui que Galgacus reprochait aux oppresseurs de son pays : « Massacrer, piller, mentir, voilà ce qu'ils appellent gouverner; » dépeupler, voilà ce qu'ils appellent pacifier ». *Auferre, rapere falsis nominibus imperium; atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.*

Buonaparte *gouverne*-t-il l'intérieur autrement qu'il ne le gouvernait? L'empereur a-t-il cessé de *mentir?* Lisez, vous qui présidez à la destinée des peuples, lisez et jugez.

Voici ce fameux décret de la liberté de la presse, tel qu'il a été crié dans Paris pendant quatre jours pour gage de la *constitution libre* promise à la France :

Article I. La direction de l'imprimerie et les censeurs sont abolis.

Article II. Nos ministres sont chargés de l'exécution du présent décret.

Voici ce même décret tel qu'il a été rendu, tel qu'il est à la police et à la secrétairerie d'état.

Article I. La direction de l'imprimerie et les censeurs sont abolis.

Article II. Ils sont réunis au ministère de la police.

Article III. Nos ministres sont chargés de l'exécution, etc.

En conséquence de cet article II, que les crieurs ont supprimé, mais que les *ministres* ont grand soin d'*exécuter*, un manuscrit a été porté à cette censure *réunie à la police*. Ce manuscrit ne renfermait pas une seule offense pour l'autorité momentanément existante; elle vengeait seulement l'administration de Louis XVIII des calomnies forgées contre elle; la censure, *réunie à la police*, a répondu

qu'on était parfaitement libre d'imprimer ce manuscrit; mais que, s'il en paraissait une seule ligne, l'auteur et l'imprimeur seraient arrêtés. L'auteur a cru qu'il pourrait bien l'être pour avoir écrit, même sans avoir imprimé. Il est sorti de France. Nous avons sa déclaration écrite.

Nous croyons que, dans la multiplicité des faits qu'il nous serait possible de citer, celui-là suffit : *Ab uno disce omnes*. Non, il n'y a rien de *nouveau* dans le *système intérieur* de Buonaparte, et il n'y aura rien de *nouveau dans son système extérieur*. Il n'aura jamais qu'une manière de *gouverner* au-dedans et de *pacifier* au-dehors.

Un grand mot digne de remarque à la fin de ce paragraphe. *L'empereur*, nous dit-on, *renonce pour l'extérieur à l'idée du grand empire.* — Ah ! le voilà donc qui nous révèle ou plutôt qui nous confesse, car personne n'en doutait, qu'il a constamment nourri *l'idée du grand empire*, de cette monarchie universelle, le plus terrible fléau, dit Robertson, qui puisse affliger l'espèce humaine. Dans une pièce postérieure à celle que nous examinons, il a été jusqu'à nous apprendre qu'il n'avait

encore que *posé les fondemens* de son grand édifice ; et l'on peut juger jusqu'où son imagination portait le faîte de cette nouvelle tour de Babel : il n'y a pas en effet le moindre doute que, dans l'ordre ou le désordre de ses *idées*, *l'idée* de la Russie ne fût suivie de *l'idée* de la Perse, à laquelle succédait immédiatement *l'idée* de l'Inde. Maintenant qu'on se rappelle toutes ses protestations, déclarations, conversations, chaque fois qu'il entrait dans une nouvelle guerre. Comme il se plaignait d'être toujours en butte à d'injustes aggressions ! comme son cœur souffrait de ne pouvoir mettre un terme à l'effusion du sang humain ! comme il se consolait du moins par la pensée que cette guerre serait la dernière, et qu'il ne combattrait plus que pour avoir la paix, pour obtenir qu'on lui permît de se renfermer dans ses limites naturelles, de se livrer exclusivement au bonheur de ses chers Français, etc., etc. ! Eh bien ! le voilà qui nous dit aujourd'hui : « Quand je vous tenais ce langage, je me » moquais de vous et de l'univers ; lorsque » dans mes discours je paraissais avare de » votre sang, dans mes calculs je supputais ce » qu'il m'en faudrait pour cimenter *les fon-*

» *demens de mon grand empire.* J'ai passé dix
» ans à vous tromper; croyez moi à la minute,
» quand je vous assure que je ne vous trom-
» perai plus, et gardez-vous bien de penser
» que celui qui ne rêvait que guerre en vous
» promettant la paix, ne rêve que tyrannie en
» vous promettant la liberté ».

Et voilà ce que ses *fauteurs* imaginent qu'ils *parviendront à nous faire croire!*

Observ. « Aucune expérience n'est perdue ».

Exam. C'était cependant une assez forte leçon de l'*expérience*, que deux cent mille Français engloutis dans les glacières de la Russie. Qu'a-t-on vu l'année suivante? Des générations entières, toute la jeunesse de la France et des pays occupés par la France dévouée à la mort pour recommencer les travaux interrompus *du grand empire.*

C'était une autre leçon de l'expérience assez forte, que la bataille de Leipsick, cette fuite aveugle, cet oubli de tout autre individu que le sien, ce pont rompu pour sauver sa personne en submergeant une partie de sa propre armée. Quel va être le fruit de cette leçon? Persuadera-t-elle au moins d'accepter

la paix offerte par les vainqueurs, la paix la plus honorable pour la valeur de l'armée française et que ne méritait pas la démence de son chef, une paix enfin qui laissait la France s'étendre jusqu'au Rhin ? Non. Il revient à Paris, assemble ses conseillers, et leur dit mot à mot : *Je vais repasser la frontière, et je n'en sortirai que pour brûler Munich et Vienne!* Et les conseillers qui l'ont entendu proférer ces paroles sont ceux qui nous disent aujourd'hui qu'*aucune leçon de l'expérience n'est perdue* pour lui !

Au moins la dernière et la plus terrible leçon produira-t-elle quelque effet ? Quatre cent mille étrangers ont pénétré en France. Toute la population française qui pense et qui sent conspire avec eux, parce qu'avant tout on veut être délivré d'une si intolérable et si honteuse tyrannie. Ces étrangers s'annoncent eux-mêmes comme des libérateurs et des amis. Il faut bien qu'ils tuent pour n'être pas tués ; il faut bien qu'ils combattent les soldats de Buonaparte ; mais ils veulent sauver ses victimes et délivrer ses esclaves. Buonaparte est investi, resserré de jour en jour. Il a çà et là quelques conseillers et quelques

ministres sages, fidèles, probes, dignes de servir un meilleur maître. Ceux-là lui conseillent de *renoncer à l'idée du grand empire*. Ils négocient; ils parviennent à lui obtenir une paix qui doit arrêter la marche sur Paris, une paix qui laisse la France intacte, une paix encore honorable, inspirée aux puissances alliées et par leur générosité, et par le respect qu'elles se glorifient de témoigner pour l'indépendance, la liberté, la bravoure nationale des Français. Buonaparte a le traité signé dans sa poche le 20 mars. Il dit qu'il l'accepte, livre un combat partiel, remporte un avantage stérile. On lui demande le lendemain le traité qu'il a accepté. Le succès de la veille l'a enivré. Il répond : « *Altri tempi;* les temps sont changés. » Le 31 mars il était perdu, parce que cette dernière leçon, parce que toutes les leçons de l'*expérience* ont été, sont, et seront à jamais *perdues* pour lui, tant qu'elles combattront la frénésie de ses passions.

Observ. « Après quatorze ans de succès miraculeux, l'empereur s'est vu arrêté par le mouvement européen vers la paix et l'indépendance des peuples ».

Exam. Publicistes de Buonaparte, tout à

l'heure, à vous entendre, les nations européennes étaient trompées par quelques *fauteurs de la guerre* qui *parvenaient à leur faire accroire* qu'elles avaient quelque chose à craindre des prétentions de votre empereur. Vous avouez maintenant que ces nations se sont soulevées, comme leurs souverains se sont ligués. Vous aurez dit une fois la vérité dans votre manifeste. Eh bien ! dites-vous encore que le même *mouvement européen*, qui a *arrêté* Buonaparte dans sa course, le précipite du trône qu'il veut encore usurper, et l'exclut de la société, où il a voulu être incompatible avec *l'indépendance* des peuples, avec *la paix* du genre humain.

Observ. « Après un an d'un gouvernement faible..... »

Exam. Si cette faiblesse avait réellement existé, vous, qu'elle a laissés vivre, serait-ce à vous à vous en plaindre ?

Observ. « Les Bourbons se sont vus délaissés par le sentiment national.... »

Exam. Dites *délaissés* par la trahison, par la corruption qui depuis 25 ans a gangrené certaines âmes devenues incurables et cadavé-

reuses. Mais *délaissés par le sentiment national !* Grand Dieu ! vous n'avez pas vu Louis XVIII descendre l'escalier des Tuileries le 19 mars ; vous ne l'avez pas vu traverser le pont Royal et descendre au Champ-de-Mars ; vous ne l'avez pas suivi dans les villes, dans les campagnes et sur les routes qu'il a traversées, pour mettre l'espoir de la France à l'abri de vos complots. Jamais *sentiment national* de loyauté pour un souverain légitime, de respect pour un souverain vertueux et malheureux, d'amour pour un roi débonnaire, de religion pour cette race antique à laquelle tient jusqu'au nom de France, jamais un tel sentiment n'a éclaté avec plus d'enthousiasme, d'attendrissement et de justice, que le jour où la perfidie est venue enlever à la nation le roi qu'elle rappelle de tous les vœux, et elle fera bientôt davantage.

Observ. « Qui voulait une garantie ».

Exam. Que voulez-vous dire ? Ce n'est pas une garantie que la charte constitutionnelle ? Ce n'est pas une garantie que ces sermens qu'un roi vertueux, que son loyal frère, que tous les princes de son sang ont prononcés en présence

de la nation française avec un accent qui retentit encore dans toutes les âmes? Ce n'est pas une garantie que la seule existence de ces deux chambres, qu'aucun pouvoir n'aurait la force de détruire ? Ce n'est pas une garantie que cette révélation que vous faites vous-même aujourd'hui de tous ces mémoires, de toutes ces correspondances trouvées chez le roi, où le respect des libertés nationales, où la nécessité d'un gouvernement représentatif sont posés partout comme première base, comme base éternelle de tout ce qui est à faire ou à établir. Ah! l'on peut entendre tout ce que dit le roi, on peut lire tout ce qu'il écrit. Et que ne peut-on voir tout ce qu'il pense! il a le droit de dire, celui-là :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Mais vous, si vos cabinets étaient ouverts à la curiosité, si vos archives, si vos corrsespondances, si les chiffres de l'île d'Elbe à Paris, et de Paris à l'île d'Elbe, se découvraient, et et se publiaient, serait-ce à l'indépendance nationale, serait-ce à la liberté, à la félicité, à la morale publique, qu'ils fourniraient des *garanties ?* Je ne dis pas : si vos consciences

étaient mises à nu ! la tête d'un homme de bien n'est pas assez forte pour supporter une telle idée.

Observ. « La durée n'appartient *donc* manifestement en France et en Europe qu'à celui qui respectera en Europe cette indépendance, et qui donnera en France cette liberté. L'empereur ne peut pas avoir d'autre but. Sa situation nouvelle imprime à son gouvernement un caractère nouveau. Le *Génie* a lutté contre le siècle, le siècle est sorti vainqueur de la lutte. La *ruse* a cherché à tromper le siècle, le siècle a pénétré ses détours et déconcerté la ruse. Il n'y a de ressource que dans la *vérité nationale*, et dans la *bonne foi*. L'empereur veut *donc* aujourd'hui ce que les peuples étrangers peuvent vouloir ».

Exam. A Dieu ne plaise que dans ce galimatias mystique et cette argumentation barbare, nous cherchions à démêler quelque chose d'assez intelligible pour être réfuté. Nous ne savons pas ce que c'est que la *vérité nationale*. Nous ne saisissons pas ces *donc* semés çà et là, qui nous rappellent involontairement cette conclusion de Molière après certaines tirades d'argumens de cette force : *et voilà ce qui fait*, etc. Nous voyons bien que dans le partage qui se fait ici des caractères, Buonaparte s'intitule modestement *le génie*, *la bonne foi*; apparemment qu'il est aussi *la vérité na-*

tionale. Il dira bientôt : *Ego sum via et veritas*, et le conseil d'état dira en toute humilité : *amen*. Quant à Louis XVIII, c'est la *ruse* qui a caractérisé son gouvernement, et il a poussé cette *ruse* jusqu'à établir une charte constitutionnelle, deux chambres, la responsabilité des ministres, etc., le tout pour que l'autorité royale soit illimitée et arbitraire.

OBSERV. « Si les puissances attaquent l'empereur, elles ne seront plus dans la situation de 1813. Leurs instru mens se briseront *ou se tourneront contre elles* ».

EXAM. Toujours le bonnet rouge ! les puissances menacées de la rébellion de leurs sujets. Mais on ne peut ni raisonner, ni exposer, ni prédire plus à faux que les écrivains de ce manifeste. Ce que les peuples demandaient à leurs souverains en 1813, ils le demandent encore aujourd'hui avec mille fois plus d'instance. Il faut les calmer au lieu de les exciter.

OBSERV. « Si l'empereur était attaqué, il ne sera pas non plus dans la situation de 1814 ».

EXAM. Non assurément ; car depuis 1814 sa déchéance a été prononcée ; il a signé son abdication, l'Europe l'a jugé, banni et relégué

dans l'île d'Elbe; il a enfreint son ban, a rempli de corruption, de trahison et de révolte les troupes qu'il a rendues parjures à leur honneur, à leur patrie et à leur roi. Il a usurpé de nouveau un trône qui ne lui appartenait pas, opprimé de nouveau la France qui l'avait rejeté, effrayé de nouveau l'Europe qui lui avait pardonné. En 1814, le congrès de Châtillon traitait avec lui; en 1815, le congrès de Vienne l'a *mis hors la loi des nations*, l'a déclaré *l'ennemi du monde*, l'a *livré à la vindicte publique*; certes, on ne peut imaginer deux *situations* plus différentes. C'est une seconde vérité échappée aux auteurs du manifeste.

Observ. « Ceux qui se tenaient alors à l'écart se réuniront tous à lui.

» Le motif de leur apathie d'alors deviendra le motif de leur zèle d'aujourd'hui.

» Qu'on ne s'y trompe pas, la plupart des défenseurs les plus zélés des Bourbons, à cette dernière époque, les défendaient pour établir la liberté sur leur faiblesse; cette faiblesse, en dépassant l'idée qu'ils s'en faisaient, a déçu leurs espérances. Mais les principes qu'ils chérissent sont proclamés par le pouvoir même dont ils redoutaient l'étendue. Ce pouvoir consacre le système représentatif, la responsabilité des agens, l'absence de l'arbitraire, la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes. Ils n'hésiteront pas à se rallier à cet étendard ».

Exam. Est-ce Buonaparte qui dit ici que *tout le monde* se *réunira à lui*, comme il a dit plus haut qu'il avait *réuni tout le monde?* L'expérience l'éclairera bientôt; laissons-le se flatter autant qu'il voudra; nous ne mettons pas le moindre prix à le désabuser.

Est-ce un autre que lui qui parle? Alors si au fond de tous ces misérables sophismes il n'y a pas quelqu'apostasie cachée qui cherche à étouffer ses remords, qui veuille se pallier à elle-même la honte de trahir les Bourbons qu'elle croit sans espoir, pour Buonaparte qu'elle croit sans danger, il n'y a pas moyen de se rendre raison de ce que nous venons de transcrire.

Qui que vous soyez qui l'avez écrit, dites-nous donc : quel serait cet instinct de bassesse et de perversité qui ferait préférer à la liberté donnée par Louis XVIII, la liberté promise par Buonaparte ? car enfin c'est bien le point où nous étions, et celui où vous en êtes. Nous tenions ce que Louis XVIII nous avait donné, et vous ne tenez pas ce que Buonaparte vous a promis. Je vous suppose un de ces *défenseurs zelés des Bourbons* dont vous parlez, et parmi lesquels vous voulez évidemment qu'on vous

range. *Vous les défendiez*, dites-vous, *pour établir la liberté sur leur faiblesse!* Pourquoi donc pas sur leur justice, sur leur bienfaisance, sur la sagesse de Louis XVIII qui sait juger le temps et les esprits, sur l'élévation de son âme qui prise des hommages purs et des sujets libres? *Votre espérance a été déçue!* apparemment parce que vous aviez compté sur leur faiblesse : moi, qui avais compté sur leur vertu, j'ai vu mon espoir pleinement rempli. Ce que vous attendez maintenant du *pouvoir dont vous redoutiez autrefois l'étendue,* je l'avais reçu du pouvoir dont j'ai toujours révéré la source, dont j'ai béni récemment la modération et la générosité, dont je défendrai les droits jusqu'à mon dernier soupir. Ce *gouvernement représentatif*, cette *responsabilité des agens*, cette *absence de l'arbitraire*, cette *liberté individuelle,* tous ces principes *consacrés*, selon vous, profanés, selon moi, par le *pouvoir* usurpé dont *l'étendard vous rallie,* je les ai vus établis, mis en action, fortifiés de jour en jour par la charte et le gouvernement de Louis XVIII. Votre usurpateur les a suspendus. Mon roi vous les rendra.

Ne serait-il pas possible que ceux dont vous

accusez la faiblesse, ne vous eussent pas au contraire paru assez faibles ; faibles, par exemple, jusqu'à mettre une distribution de places à votre disposition? C'est une idée bizarre peut-être, mal fondée sans doute : mais ce paragraphe est si étrange !

Observ. « Si les Bourbons avaient voulu *nationaliser* leur gouvernement, ils régneraient encore. L'empereur *nationalise* le sien ; il est inébranlable ».

Exam. Si l'on avait bien voulu dire ce qu'on entend par ce mot *nationaliser*, il eût été possible d'en saisir le sens, probablement très-curieux d'en lire l'explication, et certainement très-facile d'en réfuter les inductions. En deux mots : pour quiconque a vu la charte et en a suivi l'exécution, pour quiconque a vu et entendu la représentation nationale en corps, et la nation en détail dans la capitale et les départemens, rien n'est plus *national* au monde que le gouvernement du roi Louis XVIII.

Quant au gouvernement de celui qu'on appelle *empereur*, nous conviendrons qu'il est, tout juste, aussi *inébranlable* que *national*, et aussi *national* qu'*inébranlable*.

C'est cependant une étrange manière de *nationaliser* uu gouvernement, que de placer à la tête tous ceux qui sont signalés comme les bourreaux de la *nation*.

Est-ce que dans le néologisme révolutionnaire *nationaliser* et *septembriser* se toucheraient?

Observ. « C'est *donc* aujourd'hui contre la volonté nationale que les puissances agiraient, en attaquant la France : or, elles savent ce qui en résulte ».

Exam. Ce qu'il faut conclure ici de votre argument, c'est que l'année dernière les puissances agissaient au gré de la volonté nationale; car vous savez ce qui en est résulté. Eh bien! ce qu'elles vont faire est la suite de ce qu'elles ont fait, et vous verrez ce qui en résultera.

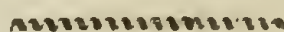
Observ. « Nous nous résumons :

» Les puissances ne peuvent se croire obligées à maintenir sur le trône Louis XVIII qui n'y est plus. Elles ne peuvent imposer à la nation des secours qu'elle ne veut pas. Elles n'ont point à intervenir pour une tranquillité qui existe sans elles. Elles n'ont à défendre aucun gouvernement, car aucun n'est attaqué.

» La question est *donc* celle-ci : Une grande nation, brave et forte, a changé de chef. Celui qu'elle a pris lui *promet* le gouvernement qu'elle désire. Elle *croit* à ses promesses,

L'étranger n'a plus rien à dire. Nous respectons son indépendance, qu'il respecte la nôtre. Il n'a pas le droit d'y porter atteinte, et l'expérience a bien montré que, lorsque nous sommes unis, il n'en a pas non plus le pouvoir ».

Exam. Les puissances de l'Europe, et parmi elles le roi de France; les nations de l'Europe, et parmi elles la nation française, se sont engagées à se garantir mutuellement les unes le maintien de leurs couronnes et la tranquillité de leurs peuples, les autres leur propre indépendance et leur liberté. Le trône du roi de France, et avec lui tous les trônes de l'Europe sont attaqués. La tranquillité, la liberté des Français, et avec elles la tranquillité, la liberté de tous les Européens sont troublées par la rébellion, opprimées ou menacées par la tyrannie. Tous les rois et tous les peuples s'appellent et s'autorisent l'un l'autre, se sont engagés l'un envers l'autre, à se porter partout où il faut éteindre une rébellion contagieuse et une tyrannie universelle. C'est l'ennemi du monde, c'est la crise du monde, c'est le salut du monde dont il s'agit. Le monde intervient. — J'ai répondu à tout.



C'est le samedi 6 avril que Buonaparte est allé faire sa première visite à ses fidèles amis des faubourgs St.-Marceau et St.-Antoine. On ne peut que très-difficilement se faire une idée de cette farce. Napoléon a descendu la rue du faubourg vers dix heures du matin, entouré de quelques centaines de bandits, de polissons et de manans à demi nus, véritables sans-culottes ; il a suivi la rue Saint-Antoine entouré de cette noble escorte, qui criait, suivant l'usage : *Vive l'Empereur ! à bas la calotte !* Pas un bourgeois, pas un homme vêtu décemment ne s'est trouvé sur son chemin ; on affectait même dans beaucoup de maisons de fermer les fenêtres au moment où il passait. Aucun cri n'est parti des maisons, malgré le soin que prenait le Corse de saluer à droite et à gauche. Vis-à-vis la rue Royale, une marchande parfumeuse s'est avancée jusqu'auprès de lui, et l'a couvert d'injures. Cette femme courageuse a failli être la victime de son zèle, et si de charitables voisines ne l'eussent enlevée à temps, elle aurait été infailliblement égorgée par cette canaille furibonde. Un aide-de-camp a pris le nom de cette femme ; mais elle a été sous-

traite aux recherches de la police, qui ne se proposait rien moins que de l'enfermer à Saint-Lazare.

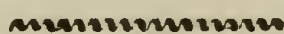


Le dimanche 16 avril, Buonaparte a passé en revue la garde nationale. Cette revue avait été remise trois fois. Les douze légions étaient peu nombreuses ; les plus fortes n'excédaient pas neuf cents hommes. Il y avait des compagnies où cinq hommes seulement s'étaient présentés. On peut dire qu'en général les rangs n'étaient formés que par des employés ou des gens tenant au gouvernement, qui ont eu peur que leur absence ne fût remarquée et ne leur devînt nuisible (1). Buonaparte a

(1) Cette peur n'a pourtant pas été générale ; car nous connaissons plusieurs officiers et gardes nationaux occupant des places d'employés qui non-seulement n'ont pas voulu assister à cette revue, mais qui, un mois plus tard, se sont également refusés à aller travailler aux fortifications, bravant les menaces qui leur étaient faites journellement par leurs chefs, dont quelques-uns même ont poussé l'impertinence jusqu'à signaler, dans des ordres du jour

parcouru les trois premières lignes à cheval, au grand galop, et n'a un peu ralenti sa course qu'aux rangs suivans. Peu de cris se firent entendre sur son passage, et encore moins lorsque l'on défila devant lui. Il y eut plusieurs pelotons qui gardèrent le plus profond silence. Nous connaissons des officiers qui se sont rendus à la revue exprès, disaient-ils, pour empêcher leurs compagnies de crier. Buonaparte avait cependant eu la précaution d'envoyer avant la revue un aide-de-camp dans les rangs annoncer que l'empereur rendait à la garde nationale les décorations qui avaient été accordées par le roi. Ce petit stratagème ne lui a pas réussi, et le tout s'est passé fort froidement de part et d'autre. Du reste, *sa majesté* a paru préoccupée, fort maussade et de très-mauvaise humeur.

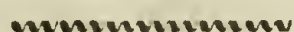
Qu'il y avait loin de cette journée à celle du jeudi 9 mars, jour de la dernière revue du roi !



---

affichés à tous les corps-de-garde, les noms des officiers qui n'allaient pas aux Cinq-Moulins, ou à Montmartre, ou à Saint-Chaumont, etc.

Après la déroute de Mont-Saint-Jean, la voiture de M. Maret se trouva enveloppée par les équipages et les caissons de l'armée française; les chevaux de ce ministre ne pouvant plus avancer, il se mit à la portière, et s'écria tout éperdu : *Je suis le duc de Bassano, sauvez le duc de Bassano!*



On sait que le tome 5e. du *Censeur* a été saisi par la police, nonobstant la liberté de la presse et l'abolition de la censure, proclamées par Buonaparte (1). Cet événement fit beaucoup

(1) On a vu, page 77, le véritable texte du décret sur la *censure*.

Cé décret a paru, dans le Bulletin des lois, sans l'art. 2, et les journaux ont reçu l'ordre de le publier ainsi tronqué.

Le jour même où ce décret fut rendu, tous les papiers de la direction de la librairie furent transférés au ministère de la police, où l'on créa une division de la *police littéraire*. Ce fut M. Lemontey qui fut nommé chef de cette division, à laquelle furent attachés M. Davrigny et plusieurs autres. M. Lacretelle, immédiatement après son retour de Bruxelles, a repris sa place d'examinateur des

de bruit, d'autant plus qu'il arriva précisément à l'époque où Buonaparte avait l'impudence de proclamer de nouveau cette liberté de la presse dans sa prétendue constitution. Pour en atténuer l'effet, tous les journaux reçurent l'ordre de la police, d'annoncer dans leur numéro de samedi 22 avril, que la suspension était levée, et que l'ouvrage était mis en vente. Malgré cette annonce, l'ouvrage ne reparut point, et les auteurs firent afficher à la porte de leur bureau un écriteau portant ces mots : *Il est faux que le Censeur ait été rendu, comme l'ont annoncé les journaux.* La foule continuant de se porter à leur domicile, d'après l'annonce mensongère des journaux, les auteurs prirent le parti d'adresser à leurs abonnés une circulaire conçue en ces termes :

Paris, 25 avril 1815.

L'Administrateur du *Censeur*, rue Gît-le-Cœur, n°. 10,

Aux Souscripteurs.

Messieurs,

Les journaux ont annoncé que le cinquième

---

pièces de théâtre qu'il avait précédemment exercée sous le ministère de Savary.

volume du Censeur avait été arrêté, mais qu'après un mûr examen, l'autorité avait permis de le remettre en vente. Il est vrai que ce volume a été saisi par la police, mais il est faux qu'il ait été rendu. On ne veut ni le rendre, ni le déférer aux tribunaux, quoique les rédacteurs aient demandé d'être réintégrés dans leur propriété, ou d'être mis en jugement. Vous voudrez-bien n'ajouter aucune foi à ce que les journaux diront soit de l'ouvrage, soit des auteurs, attendu que la liberté de la presse n'existe pas pour nous.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé A. Comte.

P. S. Nous vous prions de donner à cette lettre la plus grande publicité possible.

Deux jours après, le 27, la suspension a été levée ; mais on ne dut savoir aucun gré au gouvernement de cet acte de justice. Il ne s'y décida que lorsqu'il eut appris qu'on avait réimprimé le chapitre qui avait donné lieu à l'interdiction du volume ; que depuis deux jours il s'en était débité plus de six mille exemplaires, et qu'enfin il était entre les mains de tout le monde.

On rapporte un mot assez drôle de M. Comte à M. le comte Réal, préfet de police. Cet auteur allant chez ce dernier pour se plaindre de la saisie, et n'étant pas satisfait des réponses de M. le préfet de police, lui dit : Puisque cela est ainsi, M. le comte, vous me rendrez compte, dans trois mois, de votre existence.



De Napoléon et de sa famille.

Puisque de misérables folliculaires (1) ont osé peindre l'auguste famille des Bourbons avec des couleurs infâmes, et sans réussir toutefois à dissimuler les vertus qui la décorent, ne craignons pas de ramasser, dans la boue, le gant qu'ils nous ont jeté, et voyons à notre tour ce que nous promet cette dynastie impériale sur laquelle ils font reposer le bonheur et la gloire de la nation. Loin de nous cependant l'idée de profiter d'un objet de comparaison trop facile, mais trop odieux! le rapprochement de nos idées sera quelquefois et presque nécessairement dans le tour des phrases, mais jamais dans les élémens de la

(1) Voyez l'*Indépendant* du 20 mai.

pensée. Les Bourbons ont été abreuvés de tout le fiel d'une révolution monstrueuse ; mais le comble de leurs malheurs serait d'être le dernier refuge d'un peuple échappé à Buonaparte, si ce peuple pouvait les assimiler un moment à son oppresseur. Rejetons jusqu'à l'idée de ce jeu d'esprit sacrilége.

Napoléon est évidemment très-supérieur à ses frères, et même à tout ce qui l'entoure, par la force de la pensée, par l'activité des opérations, et par tous les moyens de gouvernement. C'est lui qui a créé cette foule d'aventuriers qui le soutiennent maintenant jusqu'à l'événement inévitable qui doit les détruire avec lui. Plus puissant par une politique artificieuse et cruelle que par un véritable génie ; plus adroit que fort ; plus menaçant qu'imposant, et incapable d'être grand à quelque élévation qu'il parvienne; astucieux jusqu'à la perfidie quand il a besoin de tromper ; souple jusqu'à la bassesse quand il craint ; implacable et féroce au-delà de toute expression quand il veut se faire craindre, il n'aime que la guerre et le pouvoir, et il rapporte tout à ces deux passions, sans savoir précisément ce qui fait le grand capitaine et ce qui fait le grand roi. Il a

triomphé comme Attila et régné comme Tibère. Un séjour de quelques mois à l'île d'Elbe n'a pu lui donner la moindre idée juste des gouvernemens représentatifs, quoique ses agens aient voulu le persuader à quelques esprits crédules; et cela est si vrai qu'il a signalé son retour en France en nous livrant à toutes les fureurs de la démagogie, c'est-à-dire, en nous faisant le seul mal qu'il eût oublié de nous faire.

Napoléon dirigera avec audace une grande entreprise dont le succès alimentera pendant quelque temps son incroyable besoin d'activité; mais il ne s'occupera ni du sang, ni des larmes qu'elle peut coûter au genre humain. Napoléon conduira au loin des armées immenses sans prévoir les difficultés du retour; mais il n'exercera jamais d'influence sur aucune cour étrangère que par la puissance accidentelle de ses armes; et les peuples qu'il a soumis après avoir ravagé leur territoite, s'affranchiront de sa prétendue protection toutes les fois qu'ils en trouveront le moyen. Enfin Napoléon, tel que nous l'avons vu, tel que nous le voyons, et tel que nous le verrions toujours si son règne pouvait se prolonger,

est très-capable de commander à une troupe de flibustiers ou d'esclaves; mais il est indigne de gouverner des hommes, et surtout des Français.

A une violence incurable dans son caractère, Napoléon joint un aveugle entêtement sur tous les points. De ces deux défauts réunis est résulté dans la conduite de cet homme une faute qui est celle de toute sa vie, depuis le 18 brumaire; une faute qui, après avoir souvent compromis le bonheur de la nation dans son intérieur, a troublé sur toute la surface de l'Europe la tranquillité des nations étrangères. Depuis quinze ans Napoléon a toujours eu des valets en titre, disposés à toutes les bassesses, à tous les excès et à tous les crimes. Ces misérables, qui sont et qui seront tant qu'il existera le seul intermédiaire possible entre l'empereur et la nation, n'ont jamais cessé d'étouffer les justes doléances du peuple, et de flatter les passions cruelles de leur maître. On est obligé de douter si ses plus grands forfaits ne leur appartiennent pas.

Napoléon n'ignore point qu'il est caressé par des infâmes qui l'auraient égorgé s'ils avaient pu séparer leur cause de la sienne; mais il les

a enchaînés par une complicité qui le rassure. Il les méprise et les couvre d'or. Une action épouvantable commise à son service, constate une espèce d'adoption, et il avoue ce lien, il le proclame, il le consacre avec une intrépidité qui navre le cœur. Quand un de ses sicaires s'est souillé pour lui d'une de ces taches qui ne s'effacent plus, il s'empresse de le montrer à la nation, à l'Europe; il lui donne une préfecture, une ambassade, un ministère.

Quelques préventions favorables qu'on puisse apporter à l'examen de la conduite de Napoléon, on est forcé d'y reconnaître une suite non interrompue de fautes graves, d'extravagances et d'horreurs, qui auraient perdu nécessairement leur auteur sans le concours d'aucune puissance étrangère. Il est doué de la connaissance des hommes à un degré assez rare; mais il ne s'en est servi que pour manifester le profond mépris que lui inspiraient les Français, en s'entourant constamment de ce qu'il avait de plus méprisable et de plus vénal dans la nation. Il n'a jamais ignoré les véritables dispositions de la France; mais il les a toujours réprimées par l'action d'une po-

lice impitoyable dont on ne saurait compter les victimes. Il a tenu les rênes de l'empire d'une main ferme, après avoir brisé tous les ressorts de l'esprit public ; mais ces rênes devaient échapper à sa main de fer, dès que le joug sous lequel nous étions courbés se soulèverait un moment. Enfin, après un règne de quatorze ans, pendant lequel sa formidable puissance n'avait fait que s'accroître d'heure en heure, il a perdu le trône en quelques minutes, et il l'a si bien perdu, qu'il a été obligé d'y renoncer lui-même. Je demande à tout homme éclairé si un tel prince peut régir la France ; je demande si on peut se rallier avec quelque raison à un chef aussi fourbe que cruel, qui a toujours pris la fuite dans les circonstances difficiles, et qui a abdiqué l'empire au milieu de soixante mille soldats égarés, encore armés pour lui seul ! Je demande quelle confiance on pourrait accorder à celui qui est venu envahir la terre qui l'adopta, qui le nourrit, qui le combla de biens, avec l'odieux cortége de mille déserteurs polonais ! Je demande quelle garantie, quelle sûreté offre pour l'avenir un extravagant parvenu, qui a déjà passé l'âge où l'on ne change plus,

et dont toutes les folies sont tellement inhérentes à son caractère, qu'il les recommencerait à soixante ans comme il les a faites à trente ! Napoléon n'est propre au gouvernement que chez un peuple d'esclaves. Il ne sait exercer l'autorité que pour lui-même ; et cruellement indifférent sur les moyens , il ne varie point sur le but. Il a tout ce qu'il faut de fermeté pour mériter la réputation d'un homme de tête , et tout ce qu'il faut d'activité pour mériter celle d'un homme d'exécution ; mais il lui manque les qualités essentielles d'un souverain , celles d'un homme de bien et d'un homme d'honneur. Il n'a pas même les dernières vertus d'un chef de parti , celles qui rendent l'usurpation tolérable aux esprits faibles et aux âmes communes. Son caractère implacable ne s'est jamais fait aimer de personne. Enfin, il nous a donné sa mesure par l'inflexibilité de sa tyrannie et par la bassesse de sa chute. Il ne convient certainement pas à la France : il conviendrait tout au plus à quelque peuple à demi sauvage qui aurait besoin d'un maître belliqueux et d'une gloire inquiète , mais qui serait trop barbare encore pour attacher un juste prix aux lois et à la

liberté ; cependant, je le répète, cet homme funeste est le phénix de la famille impériale, et se ferait remarquer au besoin dans une famille de tyrans qui vaudrait mieux que la sienne. La postérité impartiale le placera peut-être un peu au-dessous de Mahomet et de Gengis-Kan, mais au-dessus de Mazaniel et même de Robespierre.

Le *prince* Joseph, qui a occupé par *intérim* le trône d'Espagne, prend si peu de part active aux saturnales dont nous sommes témoins, qu'il pourrait bien réussir à se faire oublier de l'histoire. Je le souhaite sincèrement pour l'honneur de son nom, qu'il n'est parvenu à flétrir tout-à-fait que depuis qu'il a eu la faiblesse ou le malheur d'être roi. Il est difficile de dire comment on lui avait fait une petite réputation de philosophie et de modération pratique, que l'infamie de ses mœurs lui a fait perdre ; mais je doute qu'il ait acquis à Paris, dans une certaine circonstance, la réputation d'un brave, au défaut de celle d'un honnête homme qu'il n'avait pas rapportée de Madrid. Cet autre aventurier, qui pouvait jouer le rôle de Las-Casas, et qui a préféré celui d'un des bourreaux de Pizarre, a

coûté à l'humanité le sang d'un million d'hommes. Ses partisans les plus aveugles disent de lui qu'il a une tête faible, un cœur faible, un esprit faible, et qu'il ne lui a manqué qu'un peu d'énergie pour refuser d'être un exécrable tyran ; mais le monstre a consenti à tout ce qu'un autre monstre a voulu de lui ; et c'est ainsi qu'il est parvenu à régner pendant quelques années sur des cadavres.

Passons à ce Lucien, qui a été long-temps l'ennemi personnel de son frère, ce qui ne l'empêche pas de jouir auprès de lui d'une confiance précaire et forcée qu'il justifie à peine par de faibles talens. Il a reçu de la nature quelque pénétration et une certaine activité dans l'esprit, qualités qu'on ne remarquerait pas dans un autre au même degré, mais qui ont été développées en lui par une ambition sans bornes. C'est d'ailleurs, sous le rapport même de ces facultés légères, un homme très-nul en vers et en prose, en littérature et en politique. Il est né insouciant, superficiel et un peu plus que médiocre, sous quelque rapport qu'on l'envisage. Une éducation abandonnée au hasard l'a laissé sans instruction solide ; un jugement faux l'a dé-

tourné de tout ce qui est utile; une âme corrompue l'à éloigné de tout ce qui était bien : sa tête est complètement vide, et son cœur dissimulé vaut encore moins que sa tête. Il avait tout au plus donné quelques espérances à ces furieux qui essaient de ressusciter sur les ruines de Paris la république sanglante de Marat ; mais quand il a fallu leur laisser voir de près le caractère singulier qui admet ce bizarre mélange d'idées, et qui les avait conciliées long-temps avec un certain art, le prestige s'est évanoui, et le dernier héros de la démocratie n'a paru qu'un hypocrite. Facile à aborder pour les hommes vils qui flattent ses manies, plus facile à subjuguer pour les hommes vils qui les excitent; fort contre les sentimens généreux qui ne l'entraînent jamais, et faible contre les préjugés les plus grossiers, il passe, au gré des circonstances, de la domination des femmes publiques à celle des moindres charlatans. Une dévotion stupide par son excès a paru remplacer un moment dans son esprit le fanatisme des fausses idées libérales. Pour donner une idée de lui en peu de lignes, il suffira de dire qu'il était républicain et qu'il s'est fait prince; qu'il a

dédié un mauvais poëme au pape, et qu'il est le protecteur, l'agent ou le complice d'une conspiration, heureusement déjouée, dont le pape a failli être la première victime ; qu'il a traîné sa vie en France parmi des filles de joie ; qu'il y a été rappelé par des septembriseurs, et qu'il y est rentré avec un capucin. Tel qu'il est, ce saltimbanque maladroit était un objet d'espérance pour son parti, tant qu'on n'a pas su que le délabrement seul de sa fortune l'avait forcé à chercher un asile sur notre territoire, et qu'il n'y serait jamais rentré de son plein gré s'il y avait eu un autre point de l'Europe où l'on eût daigné l'admettre.

On citerait peut-être difficilement une famille où les talens et la capacité décroissent dans une progression aussi brusque et aussi rapide que dans celle-ci. Louis Buonaparte, dénué des facultés de ses frères, mais étranger à leurs crimes, s'est fait connaître par une probité douce, timide et casanière, qui mérite du moins des éloges, même quand on l'attribuerait à la mollesse d'un tempérament débile et d'une mauvaise santé ; il est vrai que ce serait une particularité remarquable et unique dans l'histoire d'un peuple, que l'établis-

sement d'une dynastie où les aînés sont épileptiques et les cadets scrofuleux ; et il faudrait y voir le sceau de la Providence, qui a attaché deux maladies héréditaires et hideuses à une race de tyrans.

Ce n'est pas sous ce dernier point de vue qu'il faut considérer cet infortuné roi de Hollande, qui n'a d'opprobre que son nom, et de rebutant que ses infirmités. Mais, comme militaire, un simple sous-lieutenant est plus instruit que lui ; comme homme civil, il ne connaît pas les élémens de l'administration, et ne soupçonne rien de la marche d'un gouvernement ; comme roi, il a eu le bon esprit de se juger. Partout il serait inhabile au trône, mais surtout au milieu d'une nation qui demande une main ferme, une tête forte et éclairée dans son chef. Porté à la misantropie par ses maladies et par ses chagrins, mais naturellement faible et doux, il aurait pu corriger le peu d'aigreur que son sang décomposé avait fait passer dans son caractère, si une épouse altière, violente, implacable, gâtée par les illusions de la fortune et de l'ambition, et blasée par tous les excès de la débauche, n'avait pas irrité son cœur et tour-

menté sa vie. Pour surcroît de misère, ce pauvre roi, jeune encore, s'est entêté d'une *scribomanie* ridicule et déréglée qui attirerait sur lui la dérision publique, s'il ne la détournait par ses mœurs. En dernière analyse, il n'y a pas un homme qui pût redouter d'avoir Louis Buonaparte pour voisin; beaucoup de gens l'accepteraient pour ami, personne n'en voudrait pour roi; et cependant un roi tel que Louis Buonaparte serait un grand bienfait de la Providence si on le compare à ses frères.

Le *prince* Jérôme n'a ni esprit, ni instruction, ni facilité, ni honneur, ni courage, ni délicatesse. La nature lui a donné cette exaltation de tête qui accompagne les tempéramens violens, mais elle ne lui a pas donné de chaleur d'âme, ou pour mieux dire, elle ne lui a pas donné d'âme. Aucun maître n'aurait tiré parti de ce caractère indisciplinable; aucune circonstance ne l'aurait modifié. Jeté de bonne heure dans les plus mauvais lieux, il s'est livré, dès son enfance, aux plus incroyables désordres; il a pris les habitudes et les travers de la société la plus corrompue. *C'est ce qu'on appelle partout un homme perdu.*

L'envie insurmontable de sortir de la classe

commune, la fatale émulation qui lui était inspirée par les succès de son frère, le dégoût qu'un bonheur simple devait faire naître dans un cœur gangréné, le décidèrent au plus vil de tous les crimes, à l'abandon d'une femme vertueuse, dont il avait été trop heureux de recevoir la main. C'est par ce degré qu'il s'est élevé à un trône. Grossier, dur, despotique dans ses manières, et abominable dans ses mœurs, ne respectant ni lui-même ni les autres, et ne se faisant respecter de personne, il s'est attiré l'aversion de tous les peuples qui l'ont vu. Nous ne le connaissons que pour un débauché sans frein, qui gouvernerait comme Héliogabale, dont il paraît avoir fait son modèle. Ajoutons une dernière vérité, qui n'est pas propre à rassurer les esprits : Avec cette violence effroyable qui caractérise Napoléon, Jérôme est encore marqué du sceau particulier de sa famille, de cette dissimulation froide et féroce, de cette hypocrisie artificieuse qui aggrave le crime, et dont de lâches courtisans font une vertu. N'ont-ils pas diffamé de cet éloge ignominieux l'enfance d'un petit prince étranger qu'on a appelé ici le roi de Rome, et qui était trop malheureux déjà, s'il a reçu la vie

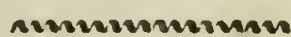
de Buonaparte, avec la maladie inextinguible que les furies ont attachée à son père! Comme la loi Salique est conservée dans les constitutions impériales, je ne parle pas des femmes de cette famille. Je respecte trop d'ailleurs la pudeur de la langue dans laquelle j'écris pour oser les caractériser.

Ces réflexions sont sévères; mais, si elles sont d'une exacte vérité, si ceux même qui ont du penchant pour cette famille ne peuvent les contester, si les plus bas valets ont été plus d'une fois forcés à reconnaître dans leurs maîtres les défauts, les vices et les crimes que je viens de signaler, quel est l'homme sensé qui voudrait embrasser une telle cause? Quel est le Français assez peu ami de son pays pour vouloir rétablir, comme gardien de nos lois, celui qui les a toutes violées, et qui ne les invoque aujourd'hui de nouveau, que dans l'espérance de les violer bientôt encore, si son gouvernement survit à la guerre qu'il attire contre nous, et aux violences populaires qu'il a si cruellement réveillées? C'est une impiété bien féroce et bien sacrilége à cet homme, c'est un aveuglement bien impardonnable à ses partisans, c'est une infamie bien vile aux bar-

bouilleurs gagés qui salissent le papier de ses indignes bulletins, c'est une brutalité bien stupide et bien sanguinaire aux soldats qui s'obstineraient à le servir, de vouloir attirer la guerre étrangère dans leur pays, pour une cause qui n'est pas celle de la nation! Mais ne parlons ni de devoirs, ni de vertus, ni d'amour de la patrie, ni de reconnaissance envers cette race protectrice des Bourbons, que neuf siècles de bienfaits et de gloire ont identifiée avec la nation; laissons de côté tout ce que leurs noms sacrés imposent d'obligation et de respect à des cœurs généreux! Ne parlons à Buonaparte et à ses adhérens que de leur intérêt; c'est-à-dire, du mobile de la plupart des actions humaines, et de toutes les actions du parti de Buonaparte, sans exception. Je suppose, ce qui est impossible, qu'une fraction séditieuse de l'armée, et une fraction plus faible encore de la dernière populace, triomphent momentanément de la partie saine de l'armée, de la partie saine du peuple, et de la ligue de l'Europe entière, armée pour le renversement d'un gouvernement illégitime : de quel œil la France opprimée verrait-elle s'affermir un trône cimenté de son sang, si vai-

nement et cependant si souvent prodigué pour la cause d'un homme? Ce peuple est-il encore disposé à obéir avec joie au tyran qu'il avait rejeté, à courber son front sous un joug deux fois imposé par la force et par la perfidie? Non, sans doute; il faudrait, pour le réduire à cet excès d'avilissement et de malheur, mendier l'appui trompeur, la protection dangereuse de cette populace turbulente, qu'on implore quand on en a besoin, qu'on essaie d'écraser quand elle devient inutile ou suspecte, et qui réagit souvent d'une manière terrible sur l'imprudent qui osa l'employer; il faudrait appuyer l'empire sur la démocratie, et présenter au monde épouvanté l'alliance monstrueuse des deux tyrannies les plus haïssables dont l'histoire puisse conserver le souvenir : la tyrannie de Napoléon et la tyrannie de Marat. Il y aurait dès lors une nouvelle révolution nécessaire, indispensable, terrible, qui amènerait le brisement de l'état, son envahissement, son partage, et peut-être une conflagration universelle pour l'Europe, une nouvelle ère de barbarie qui daterait de *lui*, et qui remplirait son épouvantable espérance. *On verrait ce que peut coûter la chute d'un grand*

homme, qui ne sait pas tomber sans entraîner le monde avec lui. Que Dieu et la France préviennent de pareils malheurs! Que Napoléon, qui a épuisé toutes les sensations fortes, à l'exception de celles que donne la vertu, et qui a conservé une sorte d'énergie dans tous les événemens de sa vie qui ont eu la gloire pour objet, apprenne enfin d'une si longue expérience à se connaître en gloire. Le diadème lui avait été ravi par une circonstance étrangère à ses combinaisons. Un orgueil coupable l'a excité à le reprendre. Qu'un orgueil mieux entendu le décide à le quitter! Qu'il cède aux vœux de la France, qu'il renonce au désir insensé de la rendre esclave! Elle peut lui pardonner à ce prix.



Précis des opérations de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême dans le midi.

(Extrait d'une lettre de S. A. R. datée de Barcelone, le 18 avril 1815).

Cette lettre devait être imprimée page 39; *elle se trouve transposée ici par erreur.*

« Enfin je suis arrivé ici, après avoir tenté dans le midi de la France tout ce qui était en mon pouvoir. Voici ce qui s'est passé.

» Le 30 mars, Amédée Descars repoussa le général Debelle près de Montélimart. Le 2 avril, nous mîmes l'ennemi complètement en fuite au passage de la Drôme ; nous lui prîmes deux canons, deux drapeaux, et nous fîmes huit cents hommes prisonniers. L'occupation de Valence fut le fruit de cette victoire ; et en même temps nous fûmes maîtres du cours de l'Isère.

» Le 3, j'appris que le cinquante-huitième régiment avait abandonné le général Ernouff, et que par là il avait été forcé de retourner à Sisteron. Je reçus en même temps l'avis que Nîmes et Montpellier avaient arboré l'étendard de la révolte. J'appris aussi que les généraux Grouchy et Piré se portaient de Lyon contre moi, et que le général Gilly s'avançait par Nîmes sur le Pont-Saint-Esprit. Dans ces circonstances, je crus nécessaire de penser à la retraite. Le 6, Ferdinand Berthier m'apporta la nouvelle que Bordeaux et Toulouse étaient tombés dans les mains de l'ennemi. Le même jour, le général Piré tenta de passer l'Isère, mais il fut repoussé.

» Lorsque la nouvelle de ce qui s'était passé à Toulouse et à Nîmes fut connue de la

garde nationale, une partie se débanda. Je quittai Valence à neuf heures et demie du soir, et je bivouaquai avec le dixième régiment d'infanterie. Nous nous remîmes ensuite en marche, et nous arrivâme le 7, à quatre heures après midi, à Montélimart. Le colonel du quatorzième régiment, qui m'avait joint dans la soirée du jour précédent, m'annonça qu'il n'était plus le maître de son corps; en effet ce régiment me quitta aussitôt et marcha sur Valence.

» On m'avait proposé de m'en aller seul de Montélimart; mais je n'en voulus rien faire. Les habitans de la campagne, qui pensaient mal, travaillèrent le régiment d'artillerie, dont il n'y eut plus depuis ce moment de service à tirer. On me proposa encore une fois de me sauver seul; mais je refusai de nouveau. et j'envoyai le général Daultanne au général Gilly, au Pont-Saint-Esprit, pour conclure avec lui une convention d'après laquelle je pourrais me retirer librement avec mon corps. Il ne me restait alors que huit cents hommes. Le général Daultanne trouva au Pont-Saint-Esprit le colonel Laurent, du dixième régiment de chasseurs à cheval, et conclut avec

lui une convention, d'après laquelle je pouvais me retirer par Marseille, sous l'escorte de son régiment. Le général Gilly refusa de ratifier cette convention; j'en fus instruit à Pierre-Latte. Comme le général Daultanne avait été retenu prisonnier, j'envoyai le baron de Damas, qui conclut avec le général Gilly la convention ci-après (1).

» Dans l'intervalle, l'ennemi s'était rendu maître de la route d'Avignon. Je désirais ce-

---

(1) « S. A. R. le duc d'Angoulême, général en chef de l'armée royale du midi, et le général de division baron de Gilly, commandant en chef du 1er. corps de l'armée impériale, désirant mettre fin à l'effusion du sang des Français armés les uns contre les autres, ont nommé des plénipotentiaires pour conclure une convention et rétablir la tranquillité dans le midi; savoir: S. A. R. le baron de Damas, général-major et chef d'état-major; et le général Gilly, son aide-de-camp Lefébre, chevalier de la légion d'honneur; lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus des points suivans:

» Art. 1er. L'armée royale est dissoute. Les gardes nationales qui en faisaient partie, retourneront dans leurs foyers, après avoir mis bas les armes.

pendant rester aussi long-temps que possible pour sauver la vie de tant de militaires fidèles qui m'avaient suivi. Enfin, nous arrivâmes au Pont-Saint-Esprit, où, malgré la convention, je fus retenu prisonnier pendant six jours. J'eus dix heures dans ma chambre un officier

---

Les officiers garderont leurs épées, les troupes de ligne se rendront dans les garnisons qui leur seront assignées.

» 2. Les généraux et les officiers, les chefs et les agens des différentes branches de service, se rendront dans leur patrie pour y attendre les ordres de l'empereur.

» 3. Les officiers de tout grade auront la liberté de donner leur démission.

» 4. La caisse de l'armée et les livres du payeur général seront remis aux personnes que le général commandant nommera pour les recevoir.

» 5. Les articles ci-dessus seront encore applicables, soit au corps qui était sous le commandement immédiat de M. le duc d'Angoulême, soit à ceux qui étaient indirectement sous ses ordres dans le midi.

» 6. M. le duc d'Angoulême se rendra au port de Cette, où il s'embarquera pour le lieu qu'il choisira. Il aura une escorte sûre pour le voyage.

» 7. Tous les officiers et les autres personnes qui

de gendarmerie, qui ne me perdait pas de vue, jusqu'à ce que je donnasse ma parole d'honneur que je ne voulais pas m'échapper. Le général Grouchy, qui était arrivé dans l'intervalle au Pont-Saint-Esprit, m'avait fait retenir. Il était lui-même surveillé par le général Corbineau, aide-de-camp de Buonaparte.

» Le dernier jour de ma détention, le général Grouchy se mit en marche sur Marseille. Le 15, on me rendit ma liberté. Le 16, j'arrivai à Cette; je m'embarquai le même jour à huit heures du soir, et j'arrivai ici après une traversée de trente-cinq heures. Dieu m'a conservé pour le service du roi. J'ai fait tout ce que je pouvais. C'est avec une vive affliction que j'ai quitté la France. En général les dispositions des habitans sont bonnes; mais

---

voudront le suivre, auront la liberté de s'embarquer avec lui.

» 8. La présente convention restera secrète jusqu'à ce que S. A. R. ait quitté la France.

» Fait, avec l'agrément du général commandant en chef, au quartier-général du Pont-Saint-Esprit, le 8 avril 1815.

» *Signé*, LEFÉBRE, le baron de DAMAS ».

la plus grande partie de l'armée et la gendarmerie sont mauvaises. Ceux qui m'ont gardé étaient des hommes détestables. Vingt-cinq chasseurs me sont restés fidèles jusqu'au dernier instant. Ils voulaient me suivre partout. Plus de quarante officiers m'ont offert la même chose. Dix-sept personnes se sont embarquées avec moi. Lorsque je quittai Cette, on disait que Buonaparte demandait une levée en masse de deux millions d'hommes et trois cent millions de francs. On croit en général en France que les jacobins ont maintenant le dessus. Toulon et Marseille ont dû se rendre le 11 et le 12. »



ESPRIT PUBLIC EN FRANCE PENDANT L'INTERRÈGNE.

Nous allons donner sous ce titre quelques-uns des nombreux écrits qui ont circulé *sous le manteau* pendant l'usurpation de Buonaparte. A aucune époque de notre déplorable révolution, il ne s'imprima un nombre aussi considérable de brochures. Chaque jour en voyait éclore de nouvelles. Il y avait parmi les maîtres imprimeurs et leurs ouvriers une rivalité de zèle qui leur fait le plus grand

honneur ; ils bravaient à l'envi les dangers les plus grands ; c'était à qui pourrait se procurer quelque nouvelle production pour l'imprimer et la répandre. Disons aussi qu'ils étaient parfaitement secondés par les citoyens de toutes les classes, et surtout par les femmes, qui mettaient une ardeur admirable à colporter et à distribuer ces écrits.

Copie d'un placard affiché avec profusion dans le courant d'avril.

A l'armée, à la garde nationale, au peuple français.

Soldats ! Buonaparte vous a dit qu'il avait une trève de vingt ans. Buonaparte a menti.

Vous savez déjà qu'il vous a trompés, et quoi qu'en disent les journalistes stipendiés, malgré leurs ridicules déclamations contre la possibilité d'une nouvelle coalition ; malgré leurs lettres fabriquées dans le cabinet du tyran, et auxquelles personne ne croit, la guerre que vous aurez à soutenir pour la cause de ce brigand proscrit par toutes les nations qui se disposent à lui courir sus, sera la preuve la plus complète de son mensonge.

Buonaparte vous a annoncé l'arrivée pro-

chaine de son épouse bien-aimée et de son cher aimé fils. Buonaparte a menti.

En vous annonçant cette arrivée prochaine, dont le jour auquel il l'avait fixée s'enfuit déjà loin de vous, il a voulu vous faire croire qu'il n'était revenu en France que de l'aveu de ce généreux prince qui a eu le malheur d'être son beau-père. Non, soldats! cette victime infortunée, qui n'est plus son épouse, ne reviendra pas ajouter au déshonneur de s'être alliée à l'homme le plus méprisable de tout l'Univers, le déshonneur bien plus grand, de partager avec ce bourreau du genre humain, ce fléau des peuples, le crime qui va le conduire à l'échafaud.

Buonaparte vous a dit que le peuple français l'avait redemandé. Buonaparte a menti.

A l'exception d'une poignée de brigands, comme lui, qui ont renversé le trône et prêté serment de fidélité à la république; qui ont ensuite assassiné leurs propres enfans pour servir de marche-pied à l'usurpateur, qui s'est assis sur ce trône; qui lui ont ensuite prêté un nouveau serment en sa qualité de tyran impérial; et qui, depuis, toujours parjures, viennent encore de trahir le meilleur des rois; à l'ex-

ception de ces autres réprouvés dont les noms font horreur, et qui se sont réunis aux premiers pour l'exécution d'un attentat qui réclame la plus prompte et la plus terrible vengeance, il n'y a pas un Français honnête homme qui ne renie Buonaparte ; il n'appartient qu'aux suppôts du crime de se faire honneur d'être ses amis.

Buonaparte a dit, et fait répandre par ses émissaires, que les droits féodaux devaient être rétablis. Ses partisans vont jusqu'à dire qu'ils l'étaient déjà dans quelques départemens. Buonaparte a menti, ses partisans mentent avec lui.

Aucun Français ne peut être dupé de leur mensonge ; car, sous le gouvernement paternel dont leur noire perfidie vient de nous priver pour quelques momens, jamais aucun discours sorti de la bouche de nos princes, et aucun acte, soit de leur part, soit de la part des ministres, n'a pu faire croire, ni même donner l'idée qu'on eût eu l'intention d'un pareil rétablissement.

Buonaparte a dit encore qu'on voulait rétablir la dîme. Buonaparte a encore menti.

Qu'il dise plutôt, qu'il dise, l'imposteur,

qu'il n'a tenu à rien, il y a cinq ans, qu'il n'ait mis lui-même à exécution son décret sur le rétablissement de cet impôt. Ce décret, ouvrage de ses lâches et perfides conseillers, fut imprimé alors; mais la publication en fut suspendue par des causes qu'il serait trop long de rapporter ici. L'impôt foncier avait été augmenté, en raison de la suppression de la dîme; mais, s'il eût osé la faire revivre, croit-on qu'il eût diminué l'impôt foncier? Non, le dévorateur de la fortune publique et particulière ne respecte rien, quand il s'agit d'accabler, sous le poids de l'or, ces hommes exécrables qui courent après la récompense des crimes qu'ils ont commis par une servile complaisance pour leur digne chef.

Buonaparte vous a dit qu'il n'aurait pas une guerre avec les puissances étrangères. Buonaparte a menti.

Voudrait-il nous faire croire que toutes les forces que les puissances, justement indignées, font avancer en poste sur nos frontières, ne sont destinées qu'à s'opposer à ses tentatives contre elles? Eh! quelle crainte peuvent avoir les puissances d'un homme à qui il ne reste plus qu'une très-petite partie

des troupes, qui ont reconnu sa fourberie? d'un homme qui n'a d'autre argent que celui qu'on ne peut s'empêcher de lui donner, d'autre argent que celui dont il vient de dépouiller la Banque? d'un homme qui n'a presque pas d'armes, aucun crédit? d'un homme qui ne peut s'honorer maintenant que du titre d'empereur de la canaille; et qui, avec tout cela, porte sur sa tête la malédiction la plus fortement prononcée de la presque totalité des Français?

Qu'est-il besoin d'armées formidables pour s'opposer aux tentatives de Buonaparte, de Buonaparte, qui touche à sa fin? de Buonaparte, que la Providence ne nous a ramené ici que pour mettre en évidence les grands coupables qui se sont rendus les complices des assassinats qu'il a commis, qui l'aident de nouveau dans l'exécution des assassinats qu'il médite chaque jour, et se sont empressés de se ranger sous l'étendard sanglant du crime?

Ne craignez rien de leur fureur insensée, princes, dont la clémence a augmenté leur audace; leurs décrets régicides ne sauraient vous atteindre. Dieu protège votre existence, si nécessaire à notre bonheur. Cette race impie et sacrilége sera exterminée, et vous con-

tinuerez ensuite à régner paisiblement dans tous les cœurs des bons Français.

Buonaparte a dit qu'il n'y aurait point de guerre civile. Buonaparte a menti.

Quelle est donc cette guerre de citoyens à citoyens qui a éclaté, dès sa rentrée en France, dans plusieurs départemens du Midi? Quels sont ces combats dans lesquels il se prétend encore vainqueur, selon son usage? N'est-ce pas là le fléau de la guerre civile? Malheureusement, elle a commencé; mais ce n'est que la guerre de l'armée de Buonaparte contre le peuple, elle n'aura pas de suite, elle sera bientôt terminée. Déjà les hommes égarés rentrent en foule dans le sentier de l'honneur. Bientôt tous les Français, citoyens et soldats, se ralliant aux lis, ne seront plus qu'un peuple de frères. Ils se réuniront pour précipiter dans le néant le perturbateur du repos de l'Europe, et pour punir avec lui ses complices. Le temps de la clémence est passé, et cette clémence n'appartient plus au chef de la nation, elle appartient à la nation elle-même, qui s'empressera de la convertir en châtimens capables d'épouvanter les plus audacieux criminels.

N'attendez pas, braves militaires, encore couverts de gloire, que les forces des puissances réunies sous l'étendard des lis vous obligent de faire ce que l'honneur vous commande! Quittez ces drapeaux teints de sang, qui ne vous offrent que des malheurs et une mort honteuse! Courez vous ranger sous ces bannières de paix et sans tache, qui vous assurent la jouissance des biens que vous avez acquis et des récompenses que vous aurez justement méritées, en devenant les défenseurs et l'appui du trône de nos souverains légitimes!

Français, soldats, et vous, jeunes gens, qu'il veut encore moissonner à la fleur de votre âge, et sacrifier à son ambition, n'oubliez pas un seul instant que Buonaparte a été, et ne cesserait jamais d'être le plus cruel des tyrans! N'oubliez pas qu'il a été vaincu, et qu'il a cessé de régner! N'oubliez pas surtout qu'il a été chassé ignominieusement, et qu'il n'est plus qu'un brigand, qu'il n'a aucun droit en France, aucun pouvoir sur les Français! Jeunes gens, résistez à l'oppression! Soyez sourds à son appel, soyez immobiles! Au lieu de prendre les armes pour sa défense, armez-

vous contre lui! Et vous, gardes nationales, qu'il voudrait, mais qu'il n'ose désarmer, ne vous dessaisissez des vôtres que quand nous aurons exterminé l'ennemi commun. Si vous aviez le malheur de les déposer un instant, il en armerait ses satellites, Paris courrait les plus grands dangers. Vos femmes, vos enfans, vos propriétés deviendraient la proie des monstres.

Français, ne connaissons parmi nous d'autres ennemis que Buonaparte et ses satellites endurcis dans le crime, qui persistent à provoquer notre vengeance : armons-nous contre eux, que notre cri de ralliement se fasse entendre d'une extrémité de la France à l'autre : *Mort aux tyrans! Vive le Roi! Vive Louis XVIII!*

Le 10 avril 1815.

Signé LASMALDI-ROYAUMON.

Déclaration de la garde nationale d'Amiens, affichée à Amiens, Beauvais et autres villes de Picardie.

DANS un moment où Buonaparte, en mettant en œuvre tout ce qui lui reste de moyens fantastiques, vient par un acte arbitraire e

despotique nous contraindre tous à prendre le parti le plus infâme qui fût jamais, et à soutenir un trône usurpé, nous prenons à témoin notre honneur, la patrie et le roi, que jamais personne ne sera capable de nous faire armer pour défendre un homme que l'enfer en courroux a vomi de ses gouffres.

Nous sommes, dit-on, menacés de l'invasion des ennemis. Non, ce sont des amis : ils viennent rendre à la nation son souverain dont la trahison de l'armée l'a privée.

Qui est-ce qui a rappelé Buonaparte dans la France ? Qui est-ce qui a trahi son roi pour placer sur le trône ce vil proscrit ? c'est l'armée. Eh bien ! qu'elle le défende : tels sont les vœux de la garde nationale.

Buonaparte dit que les Bourbons amènent les étrangers en France. Eh ! s'il n'était venu souiller notre sol, nous serions en paix avec l'Europe.

Sébastiani est venu pour nous faire prendre les armes ; nous jurons tous que, si ce satellite de Buonaparte vient dans nos murs avec l'intention et les pouvoirs proconsulaires, pour organiser une mesure aussi inique, il y trouvera le châtiment de ses entreprises ; et

malheur aux traîtres qui oseraient seconder ses infâmes projets !

Le cri de ralliement de la garde nationale est : *Vive le roi ! vivent les Bourbons ! mort aux tyrans et aux brigands qui l'ont soutenu dans sa criminelle entreprise !*

Français ! le jour approche où vous verrez flotter sur vos tours ce pavillon blanc, signal du bonheur.

Vive le Roi ! ! ! !

De l'armement de la France.

Persuadera-t-on jamais à l'Europe que la France entière est levée, qu'elle court aux armes de toutes parts, et qu'elle est décidée à soutenir une guerre à mort pour repousser un roi qu'elle chérit, qui ne s'est fait connaître d'elle que par des bienfaits, qui ne lui a coûté de larmes que le jour où il lui a été ravi par la perfidie et la violence, et qui est l'objet des regrets de la grande majorité des citoyens et de l'estime de tous ? Osera-t-on supposer qu'un seul Français, fait pour l'être, se croie obligé à cimenter de son sang l'usurpation d'un soldat révolté, en exécration au genre humain, et dont la nouvelle tentative a déjà jeté l'alarme dans tous les états civilisés ? Avec quelles pa-

roles pourrions-nous justifier devant nos neveux les calamités irréparables que nous aurions attirées sur la patrie ; et de quel front soutiendrions-nous le reproche des générations opprimées à qui l'on veut nous faire léguer tant de honte et tant d'esclavage ? Il faudrait bien le leur avouer ; c'est pour assouvir la basse cupidité, l'ambition aveugle et sanguinaire, les passions haineuses et féroces de quelques milliers de brigands, déjà engraissés de tout le sang que les révolutions ont fait répandre ; c'est pour rendre des préfectures à quelques misérables élevés dans la domesticité de la tyrannie, et accoutumés à lui tout sacrifier ; c'est pour rendre des dotations lointaines à quelques sbirres, qui ne peuvent vivre qu'à force d'or, et qui ne croient jamais l'or acheté trop cher par la trahison ; c'est pour rendre des trônes à une famille d'aventuriers dont le nom est devenu la plus cruelle des injures pour le crime lui-même, que nous allons prescrire un joug de fer à toute notre malheureuse postérité ! un joug plus pesant, plus odieux, plus humiliant cent fois que celui de Néron, de Caligula, de Roberspierre ; un joug dont toutes les hyperboles du langage de

l'homme ne pourraient exprimer l'infamie ; le joug épouvantable d'un antropophage dont tous les pas sur la terre ont été marqués par la perfidie, par le pillage, par l'assassinat, par l'incendie, et qui ne rêve que la détestable joie d'arborer son dernier trophée sur les ruines de Paris ! Cet ogre, qui fait horreur à ses complices, nous voulons bien que le monde l'apprenne ; il est l'homme de la patrie, l'homme du siécle, le roi, l'empereur de notre choix, et il nous importe peu que la France périsse enfin, pourvu qu'il hérite de ses cendres, et qu'il règne sur ses déserts ! Il restera, c'est assez ; il survivra un moment à ses victimes, et aura joui de leur agonie ; et si la France, effacée du nombre des peuples, ne laisse pas même un souvenir à l'histoire, il lui promet du moins la seule immortalité que mérite un peuple d'esclaves qui s'est livré de son propre mouvement à la plus basse ignominie ; il ira le représenter aux enfers.

Il n'en sera pas ainsi. L'Europe sait, comme la France, à quoi s'en tenir sur les impostures qui sont désormais son unique ressource. L'Europe ne croit point à cet armement miraculeux, à ces approvisionnemens opérés par

féerie, à cette fabrication improvisée d'un matériel immense, dont on n'avait pas, il y a un mois, les premiers élémens (1). Elle sait que tout cela est impossible ; et que si cela était possible, c'est contre l'ennemi de la nation, que la nation en tournerait l'usage. Non, ces batteries formidables n'existent point, cet épouvantable appareil de guerre est un fantôme qu'un souffle dissipera ; ces levées en masse qui doivent bouleverser le monde ne s'effectueront jamais, si ce n'est au jour de la liberté, au jour de l'affranchissement, et pour unir leurs forces auxiliaires à celles qui vont nous sauver. Non, les villes ne s'armeront pas pour défendre leur enceinte contre une invasion protectrice, garantie par le passé, justifiée par le présent, et la dernière espérance que nous laisse l'avenir. Non, des traîtres qui n'ont plus de sauve-garde que dans

---

(1) Il y a un mois qu'on imputait à crime aux Bourbons d'avoir détruit le matériel de l'armée, et aujourd'hui ce matériel se retrouve tout à coup. Alors vous avez calomnié. Vous mentez impudemment aujourd'hui. Ce matériel n'existe pas, et c'est Buonaparte qui l'a perdu.

leur infamie, et quelques enfans égarés que la bassesse a nourris dans l'amour de l'esclavage, pourront seuls tourner leurs armes contre le roi pour la cause d'un bandit chargé de la malédiction des peuples, et de celle de Dieu. Non, aucune ville, aucun régiment, aucun citoyen, ne se croira obligé, au nom de l'honneur national, à opposer l'effort d'un courage mal entendu à la protection armée de nos généreux voisins.

L'étranger, disent-ils! Et quel étranger nous a fait plus de mal que l'étranger de Corse? et quel étranger nous en réserve davantage? et quel étranger a épuisé notre or avec une avidité plus insatiable? et quel étranger a prodigué notre sang avec une libéralité plus cruelle? et quel étranger a plus effrontément abusé de notre confiance? L'étranger, c'est lui. Les étrangers, ce sont les malheureux dont il a acheté l'honneur au prix du repos et du bonheur de la patrie. Les étrangers, ce sont les brigands qui ont trahi leur roi, leurs sermens et leurs frères, et qui ont livré la nation humiliée, garottée, sanglante, accablée d'opprobres et de désespoir, à l'ambition insolente d'un centurion parvenu.

Et si un loup affamé, hideux de rage, et la bouche encore chargée de la dépouille récente des chairs et des toisons de vos agneaux, s'était introduit par une ruse au milieu de votre bergerie, à la faveur de quelques chiens couards, endormis ou liés, vous ne souffririez pas qu'un pasteur intelligent éveillât, du bruit de son cor, toutes les meutes voisines! Et vous voudriez, au contraire, qu'il les repoussât de ses cris et de sa houlette! Et vous vous intituleriez insolemment les protecteurs du bercail, si le lever du soleil éclairait cette boucherie épouvantable dont vous seriez les complices!

Et c'est ainsi que vous êtes Français! et c'est à ce nom que vous espérez nous rallier, hypocrites féroces et justement honteux de vous-mêmes, que Buonaparte désavouerait s'il lui restait un crime à désavouer! Ah! le sauvage qui mange son prisonnier tout palpitant dans les forêts du Nouveau-Monde, est plus Français que vous; il ne se joue pas de la confiance des victimes qu'il va égorger.

Buonaparte au 4 mai 1815.

Le système des journaux de Buonaparte n'est

pas changé quant au fonds (1); c'est toujours le même esprit de mensonge, d'impudence et

(1) Faisons connaître ici, puisque l'occasion s'en présente, les noms des hommes de lettres qui furent placés le 21 mars auprès des journaux de la capitale, en qualité de *rédacteurs en chef* ou *Censeurs*.

Journal de l'Empire, M. Étienne;

Journal de Paris, M. Jay;

Gazette de France, M. Jouy;

Journal Général de France, jusqu'au 10 mai, M. Tissot; et du 10 mai au 1er. juin, M. Dupaty;

Quotidienne ou *Feuille du jour*, M. Davrigny.

De tous ces journaux, celui qui s'est le plus sali est le Journal de Paris: plusieurs fois le *Nain jaune* en a frémi de jalousie. Nous devons à la justice de déclarer également que pendant cette époque désastreuse où l'on distillait périodiquement dans ces feuilles le vènin de la calomnie, de l'impudence et du mensonge, le Journal Général de France s'est tenu constamment dans un système de modération et de décence qui n'a pas été sans danger pour ses rédacteurs (1), mais qui fait le plus grand éloge de leur courage et de leurs principes (2). Aucune turpitude ne

(1) Au mois de juin ce journal fut suspendu, et on mit en prison MM. Auger et Feuillant, ses rédacteurs, et Mame, son imprimeur.

(2) Engagé par un sycophante de la police de Buonaparte *

de perfidie, mais dans la vue d'un résultat différent. On cherchait autrefois à nous tromper sur les intentions de l'étranger, qui ne peuvent

---

souilla cette feuille. Grâce à la fermeté de M. Feuillant, son fondateur, M. Tissot fut toujours réduit aux simples fonctions de censeur, de même que son successeur, M. Emmanuel Dupaty. Ce dernier, au reste, n'acheva pas son bail d'exploitation du journal ; le 1er. juin dernier, il se retira sans bruit, sur l'invitation très-polie que lui en fit M. Feuillant, qui, la constitution à la main, lui notifia qu'en vertu de l'art. 64 de cet acte, proclamé ce jour même au Champ de Mai, ses fonctions de censeur devenaient désormais dérisoires, illusoires, vexatoires et attentatoires à la liberté de la presse, solennellement promise par ledit art. 64.

Il a paru le 1er. mai trois nouveaux journaux qui ont renchéri encore sur les premiers en turpitudes et en sottises.

1°. Le *Patriote de* 89. Rédacteurs : Méhée de la Touche, Réal, etc.

2°. L'*Aristarque*. Rédacteurs : Arnault, membre

à retrancher désormais de son journal tout ce qui pourrait indisposer le gouvernement, M. Feuillant répondit : « Je retrancherai une syllabe, et cela suffira ; le Journal *général* deviendra le Journal *géné* ».

plus nous être suspectes ; maintenant c'est l'étranger qu'il s'agit d'abuser sur l'état et les intentions de la France. C'est à l'étranger qu'il s'agit de prouver que la *dictature* de

---

de la soi-disant Chambre des Représentans; Bory-Saint-Vincent, membre d'*idem*.

3°. L'*Indépendant*. Rédact. : MM. J. J.-d.-l.-D., etc.

De ces trois journaux, le premier est mort de rage au commencement de juillet; le deuxième, abandonné de ses fondateurs; a déjà eu une crise qui l'a fort affaibli ; quant au troisième, il tient encore, malgré le mauvais état de ses affaires ; ce qui paraît le soutenir un peu, c'est l'héritage que lui a légué son cher allié feu le *Nain jaune* (1).

Un plaisant a caractérisé ces trois journaux de la

(1) Depuis que cet article est écrit, l'Indépendant a déjà subi plusieurs métamorphoses Son esprit, semblable à ces démons dont parle l'Évangile, ayant été exorcisé par un ordre du ministère, sortit de sa première enveloppe, et entra incontinent dans le corps, ou plutôt dans le cadavre, d'une misérable feuille appelée *l'Écho du soir* ou l'*Ami du Prince*, qui descendait en droite ligne du *Patriote de* 89, dont elle avait revêtu les haillons. Dès ce moment, l'Indépendant parut le matin, sans changer le titre d'Echo du soir, ni même celui d'Ami du Prince, qui était plus derisoire encore. Aujourd'hui il n'est plus l'Écho du soir, il est le Courrier, et promet de prendre de nouveaux arrangemens. Au reste, on est forcé de reconnaître que si ce journal a souvent changé de nom, il n'a pas au moins changé de principes.

Buonaparte a la sanction de l'enthousiasme populaire, qu'un parti puissant et nombreux appuie le trône de cet aventurier, et qu'il peut espérer de rendre nationale la guerre qu'il attire de nouveau sur notre pays. Ces impostures honteuses ne prouvent que l'infamie des misérables qui les écrivent.

La France entière a le sentiment de la chute prochaine de Buonaparte; chaque jour dont son existence se prolonge est un sujet d'étonnement pour le peuple et pour Buonaparte lui-même. Il sait qu'il a été trompé par quelques factieux sur l'esprit de la nation; que l'opinion publique rappelle le meilleur des rois et repousse le plus odieux des tyrans; que la partie saine de l'armée, qui est encore plus forte qu'on ne pense, est prête à lui échapper; que les vétérans de la démocratie, qui l'ont ramené de l'exil, sapent déjà son pouvoir en feignant de le servir, et que le plus affidé de ses valets lui cache peut-être un assassin. Cette anxiété

---

manière suivante : Aristarque, Patriote de 89 et Indépendant, trois trompettes du matin, dont les accords sont aussi harmonieux que le braiement de l'âne, le rugissement du lion et l'aboiement d'un chien.

qui le tourmente, qui le dévore, qui suffirait pour consommer sa ruine, au défaut des hommes et de la Providence, se manifeste dans tous les actes de son gouvernement éphémère. Incertain dans ses plans, dans ses moyens, dans ses ressources, il promet, il place, il caresse, il menace; et suivant la nature ou l'objet de ses alarmes, tantôt c'est un maître absolu qui fait tout fléchir sous ses caprices, tantôt c'est un démagogue furieux qui cherche à attiser les passions de la populace pour exciter en faveur du despotisme les séditions de la liberté. L'instabilité de sa *dictature* est si évidente à tous les yeux, que la cupidité craint d'y lier sa fortune, que l'ambition craint d'y lier ses espérances, et que la bassesse elle-même hésite, pour la première fois, à se couvrir d'un opprobre de plus. Qu'on n'en doute pas! c'est à la conviction universelle dont je parle que nous avons été redevables de la modération timide et forcée de ses mesures; et le monde sait bien que Buonaparte ne pardonne point quand Buonaparte peut punir.

Les partisans de Buonaparte qui le servent pour lui, se réduisent donc à un petit nombre d'hommes flétris qu'il a compromis par de

grands crimes, ou souillés par de grandes ignominies, et qui ne peuvent rattacher leur hideuse existence à aucun autre ordre de choses. C'est pour la conservation de la fortune et des priviléges de ces exécrables sicaires qu'on forcerait la nation à braver l'effort de l'Europe, et à prodiguer le sang de ses citoyens ; et c'est au nom de la gloire qu'on oserait dévouer la patrie aux intérêts de quatre ou cinq misérables dont Sylla n'aurait pas voulu faire des bourreaux.

Buonaparte ne peut désormais abuser personne en France ; car de tous les partis qui ont survécu à nos discordes civiles, le plus facile à tromper a déjà les yeux ouverts sur ses perfidies. Quelques-uns de ces hommes irritables, passionnés et surtout crédules, parce qu'ils sont ordinairement généreux et sensibles ; quelques-uns de ces hommes, dis-je, qui ont rêvé pendant vingt-ans une république imaginaire, et qui ont poursuivi leurs illusions à travers tous les gouvernemens et toutes les anarchies, avaient senti leurs espérances se réveiller au cri imposteur de liberté que la valetaille de Buonaparte a fait retentir sur son passage. Ils oubliaient que Buonaparte est l'en-

nemi né de la liberté, l'assassin de la république, et le premier violateur de ces droits sacrés dont nous avons payé si cher la conquête. Ils oubliaient que Buonaparte parlait aussi de liberté quand il détruisait la représentation nationale à Saint-Cloud; ils oubliaient que c'était au nom de la république française que Buonaparte avait établi le despotisme le plus insolent dont l'espèce humaine ait jamais supporté le joug; ils oubliaient que Buonaparte avait entrepris d'étouffer tous les sentimens qui unissaient les citoyens à la patrie, d'éteindre toutes les lumières de la civilisation, de paralyser tous les moyens de l'enseignement; ils oubliaient que Buonaparte avait proscrit les idées libérales et philosophiques sous le nom *d'idéologie*; qu'il faisait consacrer les principes les plus destructeurs du despotisme dans des livres avoués par ses ministres; qu'il promettait la féodalité à ses sbires, et qu'il donnait des peuples à ses satrapes; ils oubliaient que le ciel et l'enfer sont plus près de se rapprocher que les deux idées extrêmes de toute la série des idées humaines, Buonaparte et la liberté; ils oubliaient que ce doux nom de liberté, si cruellement proscrit sous le règne de fer de

l'usurpateur, n'avait frappé nos oreilles après douze ans d'abattement et de désespoir, que depuis l'avènement fortuné de Louis XVIII. Eh! malheureux! qui vous parlerait de liberté si Louis XVIII n'eût rapporté la liberté avec la paix? Louis XVIII veut la liberté, et c'est lui qui vous la donne. Le brigand qui lui a volé son trône pour quelques jours n'a pas même eu l'adresse perfide de vous tromper quelques jours encore; il n'a pas eu le talent funeste de vous ménager un regret. Vous voyez par la liberté qu'il vous offre dans sa faiblesse, et au milieu des terreurs qui l'affligent, celle que vous devez attendre de lui si jamais la trahison pouvait parvenir à assurer son épouvantable puissance! Cet homme, qui est obligé de convenir qu'il n'exerce qu'une *dictature* imposée par quelques soldats, il ose vous prescrire une constitution, et cette constitution, qui le croirait? n'est qu'un acte additionnel à des constitutions qu'il a détruites formellement lors de l'établissement de l'empire, après les avoir violées pendant quatre ans; et cet acte additionnel, servile copie du contrat qu'il a déchiré à la face du monde, n'est d'ailleurs qu'un cadre effronté où il est

parvenu à faire entrer deux ou trois institutions féodales qui livrent la France à son indigne pairie ! Les pairs de Buonaparte, grands dieux ! et ils sont héréditaires ! et vous les connaissez d'avance ! et vous avez des enfans !

Et vous, soldats, vous avez des amis, des parens, une patrie, une mère, peut-être, et vous ne les sacrifierez point à la fatale gloire d'un étranger qui n'est grand que par vos sacrifices, et dont la pourpre impériale s'est lentement teinte de votre sang. Vous êtes Français, soldats, et la trahison vous indigne. Une noble rougeur couvre vos fronts aux noms d'Elchingen et de La Bédoyère. J'ai vu de saintes larmes rouler dans vos yeux au souvenir du Roi. Vous justifierez l'armée française devant l'histoire qui l'attend.

Voici en peu de mots la situation actuelle de la France entière à l'égard de Buonaparte :

Les royalistes n'en voudront jamais ;

Les républicains n'en veulent plus ;

L'armée regrette d'en avoir voulu ;

Les buonapartistes n'osent plus avouer qu'ils en veulent.

Cri d'alarme.

Français ! contre qui élève-t-on ces forti-

fications sur les hauteurs voisines de la capitale? Prétend-t-il cet homme qui vous causa tant de maux et qui vous en prépare de plus grands encore ; prétend-t-il rendre Paris capable de soutenir un siége? Pourrions-nous être abusés par ce vain prestige de défense ? N'est-il qu'un chemin pour entrer dans Paris, et les alliés choisiront-ils le seul endroit que la situation des lieux permet de défendre?... Et d'ailleurs six cent mille âmes renfermées dans un étroite enceinte ne seront-elles pas livrées à toutes les horreurs de la famine le jour même de l'approche de l'ennemi?.... Quels sont donc les projets de Buonaparte? que veut-il? rien autre chose que vous asservir. Trois cents pièces de canon placées sur les hauteurs de Montmartre, et au premier signal Paris est en cendres; et vous le souffririez, gardes nationales parisiennes, vous spécialement chargées de la défense de votre cité; vous, guerriers citoyens, que l'honneur et le salut commun n'ont jamais trouvés sourds à leur cri! Que deviendra donc cette indépendance pour laquelle vous avez si long-temps combattu? Eh quoi! lorsque égarés par le délire de la liberté, vous avez, au péril de vos vies, dé-

truit cette Bastille que vous nommiez le dernier rempart de la tyrannie, qu'avez-vous obtenu? Quel sera le fruit de tant d'efforts? Sous vos yeux, avec vous, un despotisme affreux prépare effrontément ses chaînes les plus pesantes, et vous gardez le silence!... Vos bras ne s'élèvent pas pour détruire ces bastions du plus cruel des tyrans! Il se rit de votre crédulité; et lorsqu'il vous tiendra sous sa main de fer, rien alors, rien ne pourra arrêter ses furieux emportemens. Votre existence dépendra des caprices du plus sanguinaire de tous les hommes. Frémissez! lorsque vous allez vous livrer aux douceurs du repos, frémissez! vous ne reverrez peut-être plus les objets de votre tendresse. Il l'a juré, il tiendra son serment; *s'il tombe, vous tomberez avec lui;* il a creusé un vaste abîme, il veut nous y précipiter avec lui. Un seul homme fait trembler tout l'univers! Quoi donc! vos bras sont-ils sans force, vos cœurs restent-ils sans vertus? Un instant de courage, et Paris et la France sont sauvés. Que dis-je? l'Europe entière demande la chute de son dévastateur, et vous balancez encore! Le sort du monde est dans vos mains, et vous restez immobiles! Vous

attendrez que les phalanges du Nord viennent de nouveau vous apporter la liberté! Vous rougissez à la pensée d'un nouvel envahissement; mais ce n'est pas là qu'est la honte; rougissez plutôt, rougissez de courber lâchement vos fronts sous le joug d'un tyran. Où sont les freins de sa puissance? N'est-il pas votre dictateur? N'a-t-il pas eu l'impudence de se proclamer votre maître à la face du monde? Si demain il veut vous anéantir, qui pourra l'arrêter? Cependant, ce n'est que pour lui, ce n'est que pour ses intérêts que vos fils, que vos frères ont été égorgés, et qu'ils vont s'entr'égorger encore. Voyez l'Europe qui s'avance, que de sang va couler pour l'homme que vous haïssez! Peuple aveugle et insensé, il n'est plus pour vous qu'un espoir de salut; c'est la mort du tyran. Vous, soldats égarés par un vain prestige de gloire, il n'est plus qu'un chemin pour rentrer dans votre antique honneur; c'est la mort du tyran. Vous, Parisiens, pour sauver vos femmes, vos enfans, vos fortunes, il n'est plus qu'une ressource; c'est la mort du tyran. Il est temps enfin que la justice arme vos bras et guide votre courage; vous avez donné de funestes exemples,

vous pouvez encore mériter l'oubli du passé. L'Europe vous contemple, vous ne tromperez pas son attente. Qu'avez-vous à redouter ? Vous combattrez pour votre indépendance contre la tyrannie, pour le salut de la France contre l'intérêt d'un brigand. Ah ! ne tardez pas davantage ; n'attendez pas que ces remparts soient élevés. Vous pouvez sauver la patrie ; entendez sa voix lamentable qui vous crie : Sauvez Paris ! sauvez la France !

De la défense de Paris.

Cest de Buonaparte lui-même que nous allons apprendre ce qu'il faut penser de la défense d'une capitale telle que Paris.

Extrait du journal de l'Empire, du 22 *mai* 1809.

VIIe. Bulletin. — Vienne, 13 mai 1809.

« Le 10 (mai), à neuf heures du matin,
» l'empereur (Napoléon) a paru aux portes
» de Vienne avec le corps du maréchal duc
» de Montébello. Le 5 mai, l'archiduc Maxi-
» milien, jeune prince, âgé de vingt-six ans,
» présomptueux, sans expérience, d'un ca-
» ractère ardent, avait pris le commandement
» de Vienne. Le bruit était général dans le

» pays, que tous les retranchemens qui en-
» vironnent la capitale étaient armés; qu'on
» avait construit des redoutes; qu'on travail-
» lait à des camps retranchés; que la ville
» était résolue à se défendre. L'empereur
» *avait peine à croire qu'une capitale si géné-*
» *néreusement traitée par l'armée française*
» en 1805, et que des habitans *dont le bon*
» *esprit et la sagesse* sont reconnus, eussent
» été *fanatisés* au point de se déterminer à
» une *aussi folle entreprise*. Il éprouva donc
» une douce satisfaction, lorsqu'en appro-
» chant des immenses faubourgs de Vienne,
» il vit une population nombreuse se préci-
» piter au-devant de l'armée française, et ac-
» cueillir nos soldats comme des amis.

» L'archiduc Maximilien avait fait ouvrir
» des registres pour recueillir les noms des
» habitans qui voudraient se défendre: *trente*
» *individus* seulement se firent inscrire, *tous*
» *les autres refusèrent avec indignation*. Dé-
» joué dans ses espérances, par le *bon sens*
» *des Viennois*, il fit venir dix bataillons de
» landwehr, et dix bataillons de troupes de
» ligne, et se renferma dans la place ».

Buonaparte s'empara bientôt des faubourgs;

le général Andréossy, nommé d'avance gouverneur de la ville, fit venir à Schœnbrunn une députation de ces mêmes faubourgs; Buonaparte la chargea de se rendre dans la cité, pour porter à l'archiduc Maximilien une lettre écrite par le prince Berthier, dont voici quelques fragmens :

« Sa Majesté l'empereur et roi, mon » souverain, ayant été conduit à Vienne par » les événemens de la guerre, désire épar- » gner à sa grande et intéressante population » les calamités dont elle est menacée, *et me* » *charge* de représenter à Votre Altesse que, » si elle continue à vouloir défendre la place, » *elle causera la destruction d'une des plus* » *belles villes de l'Europe; elle fera supporter* » *les malheurs de la guerre à une immense* » *population composée en partie de vieillards,* » *de femmes et d'enfans qui ne devraient* » *jamais y être exposés.* Tant de braves sol- » dats de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, » qui sacrifient leur vie à son service, ne se- » ront-ils pas frappés dans ce qu'ils ont de » plus cher, quand, dévouant leurs personnes » à leur souverain, *ils verront leurs femmes* » *et leurs domiciles livrés aux calamités de la*

» *guerre?* L'empereur, mon souverain, a fait » connaître, dans tous les pays où la guerre » l'a porté, *sa sollicitude pour écarter ces dé-* » *sastres des populations*, etc. ».

Le 12, la ville de Vienne fut rendue, et une députation fut envoyée à Buonaparte.

« Sa Majesté (Buonaparte) exprima (à ces » députés) la peine que lui avait fait éprouver » la *conduite inhumaine de son gouvernement*, » *qui n'avait pas craint de livrer sa capitale à* » *tous les malheurs de la guerre*, et qui, » portant lui-même atteinte à ses droits, au » lieu d'être le roi et le père de ses sujets, » s'en était montré *l'ennemi*, et en avait été » *le tyran*, etc. ».

Extrait du même journal, du 24 mai 1809.

VIIIe. Bulletin. — Vienne, le 16 mai 1809.

« Les habitans de Vienne se louent de l'ar- » chiduc Rénier. Il était gouverneur de Vien- » ne, et lorsqu'il eut connaissance des me- » sures *révolutionnaires* ordonnées par l'em- » pereur François II, il refusa de conserver » le gouvernement. L'archiduc Maximilien fut » envoyé à sa place. Ce jeune prince, ayant » toute l'inconséquence de son âge, déclara

» qu'il s'enterrerait sous les ruines de la ca-
» pitale. Il fit appeler *les hommes turbulens*
» *et sans aveu*, *qui sont toujours nombreux*
» *dans une grande ville*, les arma de piques,
» et leur distribua toutes les armes qui étaient
» dans les arsenaux. En vain les habitans lui
» représentèrent *qu'une grande ville parve-*
» *nue à un si haut degré de splendeur*, *au*
» *prix de tant de travaux et de trésors*, *ne*
» *devait pas être exposée aux désastres que*
» *la guerre entraîne avec elle*; *ces représen-*
» *tations exaltèrent sa colère*, etc. ».

Ainsi parlait Buonaparte en 1809. Tels étaient alors les principes dont il affectait de se parer envers les nations *étrangères* chez lesquelles il avait porté la guerre, et notamment envers les bons habitans de la ville de Vienne. Et cependant aujourd'hui il ordonne et fait exécuter sous ses yeux, il dirige lui-même tous les moyens que comportent les localités pour défendre Paris, *cette ville immense*, dont la population n'est pas moins intéressante que celle de Vienne; cette ville qu'il appelle sa capitale, et qu'il a même souvent nommée la Capitale du Monde. Il est donc plus *présomptueux* encore et plus *inex-*

périmenté que ne l'était le jeune prince Maximilien, dans toute l'ardeur et l'inconséquence de son âge? Pourrait-il se persuader que les habitans de sa bonne ville de Paris (comme il la nomme si risiblement) se laisseront *fanatiser* au point de se déterminer à une aussi *folle entreprise?* Ne craint-il pas que, guidée aussi par le *bon esprit* qui animait les habitans des faubourgs de Vienne, *une population nombreuse ne sorte de Paris pour se précipiter au-devant des armées étrangères*, et qu'elle n'accueille leurs soldats comme des amis? Buonaparte veut donc aussi *causer la destruction d'une des plus belles villes de l'Europe?* et il ne la veut causer que pour assouvir sa rage infernale; car il sait bien que, s'il ne peut vaincre les armées étrangères avant qu'elles ne soient arrivées sous les murs de Paris, la résistance de cette ville ne le sauvera pas, et ne fera qu'aggraver les maux de la France. Il veut donc *faire supporter les malheurs de la guerre à son immense population, nécessairement aussi composée en partie de vieillards, de femmes et d'enfans,* qui, suivant son principe incontestable de 1809, ne devraient jamais y être exposés? Qu'est deve-

nue *sa sollicitude* d'autrefois pour *écarter ces désastres des populations non armées*, désastres qu'il veut accumuler aujourd'hui avec une affreuse prédilection sur des infortunés qu'il nomme ses sujets? Ne sera-ce pas aussi de sa part une *conduite inhumaine* que *de livrer à tous les malheurs de la guerre une capitale* où il prétend régner? Enfin pourra-t-on ne pas dire de lui également, et avec infiniment plus de raison, qu'*au lieu d'être le souverain et le père* de ceux qu'il s'obstine à vouloir gouverner, *il s'en est montré l'ennemi, le tyran*, et qu'il en a été le bourreau comme officier, comme général, comme consul, comme empereur, comme abdicateur parjure et comme dictateur brigand, jusqu'au dernier moment de sa vie?

Protestation con re un écrit intitulé : Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire.

Quel est cet homme échappé de l'île d'Elbe, qui, se disant empereur des Français, et n'étant pas même citoyen, prétend nous donner une constitution qu'on ne lui demande pas, dont on n'a pas besoin, puisque la France a une charte constitutionnelle que

ses représentans, légalement élus et convoqués, ont librement délibérée et acceptée, et qui a été sanctionnée par l'autorité du légitime souverain?

C'est ce banni du territoire français, qui, dans l'époque la plus désastreuse de la monarchie, depuis quatorze siècles, a sous les noms successifs de premier consul, de consul à vie, d'empereur, tyrannisé la France pendant quinze ans; qui l'a épuisée d'hommes et d'argent, a détruit son commerce, ses manufactures, et tari toutes les sources de la prospérité publique. C'est l'assassin de Frotté, de Pichegru, de Toussaint-Louverture, du duc d'Enghien, et des milliers de victimes que sa tyrannie ombrageuse lui rendit suspectes.

C'est celui qui a fui lâchement et abandonné ses armées en Égypte, en Espagne, à Moscou, à Dresde; qui employait également le fer, le feu, le poison au gré de sa politique infernale; qui fit assassiner Kléber en Égypte, et empoisonner deux mille Français dans les hôpitaux du Caire; c'est celui qui a ravagé toutes les contrées de l'Europe par l'incendie, le meurtre et le pillage; qui a

fait égorger huit millions d'hommes; qui a enfoui dans les neiges du Nord trois cent mille soldats, des richesses immenses, et tout le matériel d'une armée considérable; qui a rendu le peuple français odieux à tous les peuples; qui a provoqué leurs vengeances, et les a fait venir de sept cents lieues pour ravager le territoire et nous donner des lois jusques dans la capitale.

C'est ce destructeur du commerce, que son insatiable cupidité avait établi marchand de toutes les denrées, même de première nécessité; qui vendait 6 fr. la livre de sucre, qu'il payait de quinze à vingt sous; qui forçait les boulangers d'acheter à très-haut prix ses farines gâtées, dont il empoisonnait le pain, qui renchérissait chaque jour, et qu'il faisait vendre à faux poids.

C'est celui qui, dans l'impossibilité de résister aux forces des alliés, mais chef encore d'une armée de quarante mille hommes aguerris par de nombreuses victoires, et tous dévoués à sa personne, au lieu de chercher une mort honorable à travers les bataillons ennemis, a préféré signer honteusement, à la face de l'Europe, une abdication, pour lui

et sa famille, de l'empire français, et a dégagé ses sujets du serment de fidélité. C'est celui qui, chargé de l'exécration publique, aurait été mis en pièces à Orgon par le peuple auquel il demandait grâce en pleurant, et dont il ne l'obtint qu'à la sollicitation de l'escorte qui le conduisait prisonnier à l'île d'Elbe.

C'est celui qui, pendant quatre mois avant son abdication, avait cessé tous les paiemens, vidé toutes les caisses, même celles des soupes économiques pour les pauvres; qui, de concert avec son immonde et brigande famille, emporta les trésors de la France, et qui, menacé d'une chute prochaine, répète en cet instant les mêmes manœuvres.

C'est cet imposteur qui, du haut de son rocher, entendait les cris du peuple français qui le rappelait à l'empire. Il a trompé l'armée en lui disant que c'était de concert avec le congrès de Vienne qu'il venait reprendre sa couronne; qu'il avait dans sa poche une trève de vingt ans avec toutes les puissances de l'Europe. Il a dit à la nation qu'il allait faire couronner l'impératrice et le prétendu roi de Rome dans le Champ de Mai, et il savait que

son sort était à jamais séparé du sort de cette illustre et malheureuse princesse. Il a promis la liberté, la sûreté des personnes et des propriétés, et ses premiers actes ont été des proscriptions sans nombre, des arrestations, l'exil, les séquestres. Il parle de la liberté de la presse, et il fait supprimer le *Censeur,* que la clameur publique le force de rendre à la circulation. Il dit qu'il n'y a plus de noblesse, et dans sa prétendue constitution, que le peuple couvre d'ordures, il forme dans sa Chambre des Pairs une caste de nobles héréditaires, dont le nombre peut être augmenté indéfiniment. Il proclame la souveraineté du peuple, et il envoie dans toutes les divisions militaires des commissaires pour faire cesser les fonctions des sous-préfets, des maires et adjoints, des membres des conseils municipaux, des conseils généraux de département et d'arrondissement, des officiers et commandans des gardes nationales, avec le pouvoir de les remplacer sur-le-champ, et de faire prêter serment par écrit aux nouveaux pourvus de ces places. On doit choisir de préférence des hommes soi-disant probes, des fonctionnaires éclairés, des employés dévoués et *vigoureux;* expres-

sions remarquables, qui désignent les coupe-jarrets qui pendant si long-temps ont désolé la France; des agens sans caractère public, parce que le banni qui les envoie n'en a aucun, viennent casser arbitrairement toutes les nominations faites par le peuple souverain; et ces agens sont soutenus par des porte-baïonnettes, depuis les commandans des divisions militaires jusqu'aux sous-inspecteurs des revues. Si le peuple souverain souffre cela, on sera forcé de convenir que sa souveraineté ressemble fort à l'esclavage. Mais non : l'accueil qu'il a fait aux commissaires prouve qu'il n'entend pas raison sur cet article.

Il a dit à la nation qu'il lui apportait la paix et le bonheur. La France depuis dix mois était paisible et heureuse sous le gouvernement paternel de Louis XVIII; les manufactures reprenaient leur activité; le commerce renaissait. A peine le jongleur a-t-il mis le pied sur le sol français, que les peuples du midi se sont soulevés contre lui; des troupes infidèles et parjures ont combattu le vœu des peuples; et la guerre civile, qu'il traîne à sa suite, a ensanglanté notre terre natale. Les puissances de l'Europe sont accourues au secours de la France

pour la délivrer une seconde fois, comme on accourt de toute part pour exterminer une bête féroce échappée de sa loge, qui porte le ravage et la désolation dans les campagnes. Ainsi cet homme, dont le nom salit la bouche et est un outrage à l'humanité, agit toujours en sens contraire de ses paroles. Que fait-il depuis qu'il est à Paris ? Il décrète, il emballe, il passe des revues; il paie, il enivre une partie du peuple, au lieu de se mettre à la tête de la brave armée qui le méprise aujourd'hui et déserte ses drapeaux. Il médite les crimes qui doivent accompagner sa chute prochaine. Parisiens, prenez garde à vous; veillez à la conservation de cette capitale, sous les ruines de laquelle il voudrait vous ensevelir avec lui. Demandez à tous les partis, à la nation entière, à tous les peuples ce qu'ils veulent; tous répondront : la paix ! Eh bien ! purgez le territoire français du monstre perturbateur des nations, et les nations seront en paix.

Et vous, braves guerriers, qui avez failli sur ce point jusqu'alors inconnu parmi nous, abjurez l'erreur d'un moment, en abandonnant ce misérable au sort vengeur qui l'at-

tend. Retournez au drapeau sans tache, dont s'enorgueillit l'illustre peuple des Francs. Rappelez-vous que la gloire n'est pas l'honneur, et que si ses saintes lois en étaient bannies, c'est à l'ombre des lauriers qu'elles doivent trouver un asile inviolable. Retournez vers ce monarque vertueux qui sera toujours le père de son peuple ; ramenez-le dans sa capitale, où des acclamations universelles l'attendent ; concourez avec lui de tous vos moyens à rendre à la France le repos et le bonheur, en comprimant tous les partis qui chercheraient à les troubler ; la patrie a droit de l'attendre des forces dont elle vous rend dépositaires et de votre retour sincère aux lois sacrées de l'honneur.

Le peuple français proteste contre l'écrit intitulé : *Acte additionnel aux Constitutions de l'empire*, et contre tout ce qui a été et sera fait pendant le séjour momentané de l'usurpateur en France, comme attentatoire à l'autorité nationale.

Explication du nouveau langage employé en France depuis le 21 mars 1815.

Vocabulaire à l'usage des lecteurs de journaux, adresses, décrets, proclamations, etc.

Peuple français, nation française,

Il faut entendre aujourd'hui par ces mots : les agens de la conspiration qui a rappelé Buonaparte; la partie de l'armée qui a violé ses sermens et trahi ses devoirs; les officiers à la demi-solde qui ont pris une part active à la dernière révolution; certains employés réformés; les fripons enrichis; ceux qui s'engraissaient des dépouilles des pays conquis; tous les pillards, grands et petits, qui faisaient partout détester le nom français; les vils suppôts de la tyrannie; les Regnault-Saint-Jean-d'Angely, les Ney, les Savary; quelques régicides; les septembriseurs; en un mot, tous ceux que l'opinion publique réprouve, et qui ont besoin d'être craints pour n'être pas méprisés, honnis, conspués. Autour de ce noyau viennent se ranger, comme pour se rallier à leurs protecteurs naturels, les hommes tarés de toutes les classes, les banqueroutiers frauduleux, les charlatans de toutes les espèces, les jacobins forcenés, tous ceux qui ont en

horreur l'ordre, la religion, les mœurs, tous ceux qui désirent, pour bonnes raisons, que la France soit régie par le droit canon et par les baïonnettes.

Cette prétendue nation a ses sages et ses beaux-esprits, qui travaillent avec un zèle infatigable à propager les doctrines anti-sociales, et qui se persuadent, ou cherchent à nous persuader, *qu'ils concourent aux progrès des lumières et de la civilisation*, en s'efforçant de nous plonger dans les ténèbres de l'athéisme et du matérialisme. Elle n'est pas non plus étrangère au beau sexe : témoins les filles de joie qni embellissent les réunions du café Montansier, et dont les voix sont en harmonie parfaite avec celles de ces purs amis de la liberté et de l'égalité.

Cette nation française, l'élite de la France, se trouve renforcée par des paysans égarés, auxquels on a persuadé, à l'aide des plus grossières impostures, qu'on allait rétablir la dîme et les droits féodaux ; par les acquéreurs de biens d'émigrés, qui ont pris l'alarme malgré tout ce qu'on a pu faire pour les rassurer, et surtout par cette partie de la populace qui, n'ayant rien à perdre, espère

toujours gagner quelque chose dans les temps de troubles, de désordre et de confusion. Telle est *la nation française impériale.*

Ne font point partie *de la nation* les classes aujourd'hui muettes sous le gouvernement libéral des baïonnettes, savoir : les honnêtes propriétaires, les militaires sans peur et sans reproche, qui ont préféré la perte momentanée de leur état au sacrifice de leur honneur; les commerçans, les manufacturiers, les bons bourgeois, les cultivateurs paisibles, la grande masse des Parisiens, des Bordelais, des Marseillais, des Toulousains, des Bretons, des Flamands, des Artésiens, des Picards, etc.; les amis de la religion et des mœurs, les partisans de la paix; tous ceux qui croient à la sainteté des sermens et à l'inviolabilité des propriétés; les magistrats intègres, les avocats et les avoués imbus des antiques principes d'un droit fondé sur la justice; les hommes de lettres qui ne sont ni vendus ni à vendre; les vrais philosophes, les vrais savans, les amis d'une sage liberté; les royalistes constitutionnels, les républicains, les bons prêtres, les femmes honnêtes, les pères et mères de famille, qui mettent un grand prix à l'éducation

morale de leurs enfans ; enfin tous ceux qui jouissent d'une bonne réputation, et qui ne sont tarés sous aucun rapport.

Vœu du peuple, *vœu de la nation*, signifie : vœu des factieux qui ont égaré l'armée et corrompu l'administration, vœu de tous les partisans du désordre.

Clémence de Buonaparte, oubli de tout ce qui a été fait et écrit depuis la prise de Paris, signifie : faiblesse, hypocrisie, nécessité de se plier aux circonstances, dissimulation forcée, orgueil humilié, vengeances à assouvir dès qu'on en aura les moyens.

Etc., *etc.*, *etc.*, signifie : roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Suisse, et peut-être un jour roi d'Espagne, roi d'Autriche, etc. (On n'a pas oublié ces paroles mémorables : *Dans dix ans ma dynastie sera la plus ancienne de l'Europe.*)

Désir de maintenir la paix et les traités existans, signifie qu'on n'est pas encore en mesure d'entreprendre de nouvelles conquêtes.

Patriotisme, amour de la patrie, signifie : ambition désordonnée, amour effréné des dis-

tinctions, des prérogatives, et surtout de l'argent.

Liberté, *égalité*, signifie : despotisme militaire, pouvoir arbitraire et absolu.

Légitimité : droit du plus fort.

Liberté de la presse : faculté d'écrire contre les Bourbons, contre la religion, contre les principes de la morale et de la sociabilité.

Liberté individuelle, signifie : prisons d'état et fusillade dès que ceux qui gouvernent le jugeront avantageux pour étendre ou consolider leur domination.

Indépendance des tribunaux, signifie : soumission illimitée aux ordres du tyran, faculté de condamner ceux qu'il proscrit; tribunaux spéciaux, amovibilité des juges, et destitution de ceux qui prétendraient reconnaître un autre droit que celui du plus fort ; sénatus-consultes au moyen desquels les jugemens rendus par jury peuvent être annulés, et les jurés eux-mêmes traduits en jugement avec les prévenus.

Assemblée nationale du Champ de Mai, signifiait d'abord une réunion des colléges électoraux, appelés à délibérer librement (sous l'influence des baïonnettes), à l'effet de

modifier nos constitutions d'après les vœux et les besoins de la nation, c'est-à-dire de Buonaparte, qui est, comme il nous l'a dit lui-même, le seul représentant de la nation. Mais le décret du 22 avril a changé l'acception de ce mot : il ne signifiera plus désormais qu'une réunion de huit ou dix mille commis de Buonaparte, chargés de faire, au Champ-de-Mars, le dépouillement des votes consignés dans les registres des municipalités.

Garantie de la constitution. Elle est toute entière dans les promesses de celui qui a violé toutes les constitutions, toutes les lois, tous les traités, et qui n'a cessé de les violer que lorsqu'on lui en a ôté les moyens.

Souveraineté du peuple : principe en vertu duquel la décision des affaires les plus délicates serait soumise à ceux qui sont le moins en état d'en juger, excellent moyen de bouleversement dans la main des factieux. Au reste, nous devons avouer que Buonaparte a toujours su apprécier ce principe à sa juste valeur : c'est un levier dont il se sert au besoin pour remuer la populace, mais qu'il a soin de briser immédiatement après. Il croit à la souveraineté du peuple à peu près comme il croit en Dieu.

Fidélité à l'honneur. Voyez, pour la définition de ce mot, le Dictionnaire de l'Académie, aux mots *Trahison, Perfidie, Parjure.*

Conduite infâme, signifie : fidélité à ses sermens, tant qu'on n'en a pas été légalement délié.

Idées libérales. Elles consistent principalement dans l'athéisme et la souveraineté du peuple. Ceux qui professent ces principes se reconnaissent aux caractères suivans : Inquiétude extrême, agitation, criailleries continuelles sous une autorité douce et paternelle; impossibilité de supporter le joug de la religion et de la morale, mais facilité extrême à supporter le despotisme et surtout le despotisme militaire.

Avoir conduit les Français à la victoire, avoir illustré le nom français aux yeux de toute l'Europe, signifie avoir sacrifié plusieurs millions de Français et d'étrangers à des projets extravagans et féroces, avoir ravagé l'Europe, avoir couvert la terre de sang et de larmes, avoir gagné ou perdu mille batailles, dont les résultats définitifs ont été l'invasion de la France, l'occupation de Paris par les troupes étrangères, la perte de nos colonies et

des conquêtes de la république ; enfin une augmentation effrayante de la puissance de l'Angleterre.

Intérêt bien entendu des souverains de l'Europe. Ces mots signifient, que les alliés doivent laisser à Buonaparte et à ses adhérens le temps de se fortifier ; qu'ils ne doivent ni arrêter ni comprimer dans leurs propres états la contagion des principes subversifs de l'ordre social professés par les Français de 1793 et par le peuple français impérial de nos jours, lors même qu'en laissant propager ces principes, ils devraient être traités par leurs peuples comme Louis XVI, et par leur armée comme Louis XVIII.

Évasion ou suicide d'un prisonnier d'état, signifie, suivant les circonstances, qu'il a été étranglé, *pichegrutisé*, etc.

Amélioration de l'esprit dans une ville, dans un département, etc., signifie, que ceux qui ne font pas partie de la nation française *impériale*, y sont comprimés par les baïonnettes.

Acclamations universelles, signifie acclamations des enfans et des malheureux qui sont loués pour la criée à trente sous par vacation.

C'est une nouvelle branche d'industrie que nous devons à Buonaparte.

Opinion publique, signifie, opinion de la nation française *impériale*.

Il y a donc en France deux peuples : l'un crie publiquement vive l'empereur! vive la liberté ! vive la licence ! à bas les calotins ! à bas les royalistes ! l'autre dit tout bas : vive le roi ! vive la liberté ! vive la nation véritable ! vive la religion ! vivent les mœurs ! à bas les brigands ! à bas les traîtres ! à bas le dévastateur des nations !

Choisissez auquel de ces deux peuples vous voulez appartenir.

(*N. B.* Cet écrit a été publié au mois de mai 1815).

Le transfuge Benjamin de Constant, au peuple français.

Extrait du Journal des Débats du 19 mars 1815.

Les représentans de la nation ont porté au pied du trône l'expression de leur dévouement et de leur reconnaissance. Ils ont exprimé en même temps et l'admiration du peuple pour le courage de son monarque, et le désir de voir associer aux destinées de la France les

hommes qui, depuis vingt-cinq années, ont à diverses époques défendu la patrie, la gloire et la liberté françaises, association salutaire, qui réunit toutes les opinions, efface les derniers vestiges des partis opposés, et entoure le roi constitutionnel de ses véritables appuis, de ceux qui, en 1789, voulaient faire fleurir la liberté sous la monarchie, et qui, en 1815, veulent consolider la monarchie par la liberté. Ils sont en effet le boulevart des gouvernemens, ceux qui se rendent compte des motifs pour lesquels ils les défendent. Quand on ne demande qu'à servir le despotisme, on passe avec indifférence d'un gouvernement à l'autre, bien sûr qu'on retrouvera sa place d'instrument sous le nouveau despotisme. Mais quand on chérit la liberté, on se fait tuer autour du trône qui protège la liberté.

Maintenant donc, rassurés sur toutes nos inquiétudes, heureux et fiers de la dignité, du courage, de la sincérité de notre monarque, redoublons d'efforts contre l'ennemi de la France, contre l'ennemi de l'humanité. Louis XVIII, par une confiance digne d'un roi de France envers des Français, loin de s'entourer de précautions ombrageuses, saisit le

moment du danger pour rendre plus libérale encore la constitution qui nous régit. Appuyé sur cette base inébranlable, la seule qui de nos jours puisse donner aux gouvernemens de la force et de la durée, il se repose sur notre zèle, sur notre patriotisme, et sur ce courage éprouvé par l'Europe, et qui fera long-temps son admiration. Il s'agit de tous nos intérêts, de nos femmes, de nos enfans, de nos propriétés, de la liberté, de notre industrie, de nos opinions, de nos paroles et de nos pensées. L'homme qui nous menace avait tout envahi. Il enlevait les bras à l'agriculture; il faisait croître l'herbe dans nos cités commerçantes; il traînait aux extrémités du monde l'élite de la nation, pour l'abandonner ensuite aux horreurs de la famine et aux rigueurs des frimats; par sa volonté, douze cent mille braves ont péri sur la terre étrangère, sans secours, sans alimens, sans consolations, désertés par lui, après l'avoir défendu de leurs mains mourantes. Il revient aujourd'hui pauvre et avide pour nous arracher ce qui nous reste encore. Les richesses de l'univers ne sont plus à lui, ce sont les nôtres qu'il veut dévorer. Son apparition est pour nous le renouvellement de

tous les malheurs, est pour l'Europe un signal de guerre. Les peuples s'inquiètent, les puissances s'étonnent. Les souverains, devenus nos alliés par son abdication, sentent avec douleur la nécessité de redevenir nos ennemis. Aucune nation ne peut se fier à sa parole ; aucune, s'il nous gouverne, ne peut rester en paix avec nous.

Du côté du roi est la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix ; du côté de Buonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Nous jouissons, sous Louis XVIII, d'un gouvernement représentatif, nous nous gouvernons nous-mêmes ; nous subirions, sous Buonaparte, un gouverement de Mamloucks; son glaive seul nous gouvernerait.

Et qu'il me soit permis de relever une erreur qui, sans doute, n'affaiblirait pas les cœurs intrépides et les résolutions courageuses, mais qui pourrait ébranler les esprits incertains et les âmes vulgaires. On a, dans nos journaux, parlé de la clémence que promettait Buonaparte, et l'on s'est indigné de cette clémence. Mais cette promesse n'existe pas : j'ai lu ces proclamations d'un tyran déchu qui veut ressaisir le sceptre ; les mots de clémence ou

d'amnistie ne s'y trouvent pas plus que ceux de constitution ou de liberté. Quelques paroles, jetées dédaigneusement sur les écrits qui ont paru depuis le 31 mars, semblent, il est vrai, offrir à ceux qui ont attaqué la tyrannie renversée la garantie du mépris ; mais ces paroles ne contiennent aucun engagement : elles laissent le champ libre à toutes les vengeances.

Les proclamations de Buonaparte ne sont point celles d'un prince qui se croit des droits au trône : elles ne sont pas même celles d'un factieux qui s'efforce de tenter le peuple par l'appât de la liberté ; ce sont les proclamations d'un chef armé qui fait briller son sabre pour exciter l'avidité de ses satellites, et les lancer sur les citoyens comme sur une proie. C'est Attila, c'est Gengis-Kan, plus terrible et plus odieux, parce que les ressources de la civilisation sont à son usage ; on voit qu'il les prépare pour régulariser le massacre et pour administrer le pillage, il ne déguise pas ses projets ; il nous méprise trop pour daigner nous séduire.

Et quel peuple en effet serait plus digne que nous d'être méprisé, si nous tendions nos bras

à ses fers ? Après avoir été la terreur de l'Europe, nous en deviendrions la risée. Nous reprendrions un maître que nous avons nous-mêmes couvert d'opprobre ! Il y a un an, nous pouvions nous dire entraînés par l'enthousiasme ou trompés par la ruse. Aujourd'hui nous avons proclamé que nos yeux étaient ouverts, que nous détestions le joug de cet homme. C'est contre notre vœu connu, déclaré, répété mille fois, que nous reprendrions ce joug effroyable ; nous nous reconnaîtrions nous-mêmes pour une nation d'esclaves : notre esclavage n'aurait plus d'excuse, notre abjection plus de bornes.

Et, du sein de cette abjection profonde, qu'oserions-nous dire à ce roi que nous aurions pu ne pas rappeler : car les puissances voulaient respecter l'indépendance du vœu national ; à ce roi que nous avons attiré par des résolutions spontanées sur la terre où déjà sa famille avait tant souffert ? Lui dirions-nous : « Vous aviez cru aux Français ; nous vous avons entouré d'hommages et rassuré par nos sermens. Vous avez quitté votre asile ; vous êtes venu au milieu de nous, seul et désarmé. Tant que nul danger n'existait, tant que vous

disposiez des faveurs et de la puissance, un peuple immense vous a étourdi par des acclamations bruyantes. Vous n'avez pas abusé de son enthousiasme. Si vos ministres ont commis beaucoup de fautes, vous avez été noble, bon, sensible. Une année de votre règne n'a pas fait répandre autant de larmes qu'un seul jour du règne de Buonaparte. Mais il reparaît sur l'extrémité de notre territoire; il reparaît cet homme teint de notre sang, et poursuivi naguère par nos malédictions unanimes. Il se montre, il menace; et ni les sermens ne nous retiennent, ni vos vertus ne nous imposent, ni votre confiance ne nous attendrit, ni la vieillesse ne nous frappe de respect. Vous avez cru trouver une nation, vous n'avez trouvé qu'un troupeau d'esclaves parjures.

Non, tel ne sera pas notre langage; *tel ne sera pas du moins le mien.* Je le dis aujourd'hui sans crainte d'être méconnu. J'ai voulu la liberté sous diverses formes; j'ai vu qu'elle était possible sous la monarchie; je vois le roi se rallier à la nation : *je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier*

des mots profanes pour racheter une vie honteuse.

Mais ce n'est point le sort qui nous attend. Ces guerriers qui, durant vingt-cinq années, ont couvert la France d'une immense gloire, ne seront pas les instrumens de la honte nationale. Ils ne vendront pas leur patrie, qui les a admirés et qui les chérit. Trompés un instant, ils reviendront aux drapeaux français. Affligés de quelques erreurs dont ils furent victimes, ils voient ces erreurs réparées. Ils ont pour guides leurs anciens chefs, leurs frères d'armes, ceux qui les conduisirent si souvent à la victoire, ceux qui, connaissant leurs services, aideront le monarque à les récompenser. L'égarement d'un jour doit être oublié : ils ont peut-être ignoré leurs propres fautes. La nation les ignorera comme eux, pour se rappeler leur valeur admirable et leur immortelle renommée.

BENJAMIN DE CONSTANT.

Extrait du Moniteur du 22 avril 1815.

« Par décret du 20 avril 1815, S. M. l'empereur a nommé M. Benjamin Constant, conseiller d'état, section de l'intérieur ».

Qui pourra croire qu'un homme qui, le 19 mars, fit un si noble usage de son talent pour défendre la cause du père des Français et du meilleur des rois, ait pu, quelques jours plus tard, mendier la place de conseiller d'état de Buonaparte!... De Buonaparte, en horreur aux nations étrangères, qui ne font la guerre qu'à lui, et aux malheureux qui ont souillé leur gloire en croisant contre nous les baïonnettes que la patrie ne leur avait confiées que pour sa défense!... De Buonaparte, la honte des Français, qui ont souffert qu'il devînt leur conquérant, après avoir souffert qu'il fût pendant quinze ans leur bourreau!

Le même Benjamin Constant a fait aussi partie de la majorité des membres de cette commission qui vient d'adopter les articles additionnels des constitutions (1), œuvre machia-

(1) Cet acte a été changé plusieurs fois. Il y a des feuilles dont il y a eu jusqu'à dix épreuves. Bref, c'est le samedi 22 avril, qu'après une séance très-orageuse, il a définitivement été adopté par Buonaparte. Les citoyens Regnault de St.-Jean d'Angely et Benjamin Constant ont eu le plus de part à la rédaction de ce chef-d'œuvre.

vélique qui rend encore plus pesantes les chaînes que nous avons eu la faiblesse de porter si long-temps, et qui réunit tous les partis dans une même opinion, pour en mépriser les coupables auteurs.



On citait à Benjamin Constant son fameux article du 19, et entr'autres la phrase suivante : *Du côté du roi est la liberté, la sûreté, la paix ; du côté de Buonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre*.... Ne m'en parlez pas, dit-il, cette maudite phrase me poursuit nuit et jour. A une autre personne qui, s'étonnant de ce qu'il avait pu se tourner si promptement du côté de Buonaparte, lui disait : Cet homme vous a sans doute séduit.... Séduit, reprit le Génevois : il m'a convaincu.



Il est à remarquer que ce sont deux étrangers, Benjamin Constant (Génevois), et Sismonde Sismondi (Génois), qui ont seuls osé plaider dans les journaux en faveur du ridicule acte constitutionel du 22 avril.

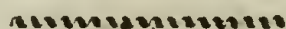


Ce fut à Orgon que la rage du peuple contre Buonaparte se manifesta avec le plus de force.

Devant l'auberge même où il s'arrêta, on avait élevé une potence à laquelle était suspendu un mannequin en uniforme français, couvert de sang, avec cette inscription sur la poitrine : *Tel sera tôt ou tard le sort du tyran.* Le peuple se cramponait à la voiture de Buonaparte et cherchait à le voir, pour lui adresser les plus fortes injures. L'ex-empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait; il était pâle et défait, et ne disait pas un mot. A force de pérorer le peuple, les commissaires des alliés parvinrent à le tirer de ce mauvais pas. Le comte Schouwaloff, à côté de la voiture de Buonaparte, harangua la populace en ces termes : « N'avez-vous pas honte d'insulter à un malheureux sans défense? il est assez humilié par la triste situation où il se trouve, lui qui s'imaginait donner des lois à l'univers, et qui se voit aujourd'hui à la merci de votre générosité! Abandonnez-le à lui-même; regardez-le : vous voyez que le mépris est la seule arme que vous devez employer contre cet homme, qui a cessé d'être dangereux. Il serait au-dessous de la nation française de prendre une autre vengeance »! Le peuple applaudissait à ce discours, et Buona-

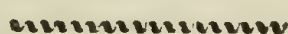
parte, voyant l'effet qu'il produisait, faisait des signes d'approbation au comte Schouwaloff, et le remercia ensuite du service qu'il lui avait rendu.

Pour ne plus s'exposer à un semblable danger, il crut devoir, un quart de lieue au-delà d'Orgon, prendre la précaution de se déguiser. Il mit une mauvaise redingotte bleue, un chapeau rond sur sa tête, avec une cocarde blanche, et monta un cheval de poste pour galopper devant sa voiture, voulant passer ainsi pour un courrier. Mais ne se croyant pas encore assez en sûreté avec ce déguisement, il pressa un aide-de-camp du comte Schouwaloff de le prendre, et il se revêtit de l'uniforme d'un major autrichien. C'est dans cet accoutrement qu'il continua sa route jusqu'à Fréjus.



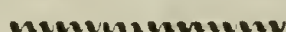
Dans le courant d'avril, le gouvernement fit faire des affiches portant que l'impératrice Marie-Louise était arrivée, avec son fils, tel jour à Rambouillet, où elle avait couché, qu'elle était arrivée tel jour à Paris, que le peuple s'était porté en foule à sa rencontre, avait dételé les chevaux de sa voiture, et l'avait

traînée jusqu'aux Tuileries, etc. Ces affiches étaient destinées pour le midi : par mégarde, un paquet fut adressé au maire de Rambouillet, avec injonction d'afficher immédiatement. Le maire se conforma à l'ordre et afficha. Une heure après arriva un courrier, ventre à terre, pour réparer l'erreur ; il n'était plus temps : les affiches avaient été lues. On les arracha bien vite.



Buonaparte envoya, le 30 mai, un colonel à l'école de médecine, pour enrôler les volontaires dans des compagnies de tirailleurs et d'artilleurs. Le nombre des enrôlemens a été si petit, qu'un professeur s'est écrié : Que les élèves en médecine n'étaient courageux que lorsqu'il fallait courir les rues avec de la musique et des drapeaux tricolores. Le même officier s'est rendu de là à l'école de droit. Après avoir exposé, en balbutiant, le motif de sa visite, il n'a obtenu pour réponse que des huées et des sifflets. Le nombre des enrôlemens s'est élevé jusqu'à *treize*. Un jeune homme, au moins imprudent, et qui s'efforçait de paraître redoutable à l'aide de moustaches qui ne conviennent guère sur les bancs

de l'école, a excité l'indignation de l'assemblée, qui l'a mis à la porte en criant : *à bas la moustache!* Les personnes qui ont assisté à cette scène n'ont pu s'empêcher de remarquer que les huées et les sifflets qui ont accompagné le colonel, contrastaient d'une manière bien frappante avec l'enthousiasme, les applaudissemens et les cris de *vive le Roi!* qui, au mois de mars, ont accueilli, dans la même enceinte, l'officier chargé d'organiser les volontaires royaux.



On lisait dans le *Journal Général*, du 13 juillet, la note suivante :

« On nous a reproché, il y a deux mois, de nous être un peu égayés aux dépens de quelques jeunes préfets auditeurs au conseil d'état. C'était, disait-on, s'attaquer au chef du gouvernement lui-même, que de jeter le plus léger ridicule sur ses agens les plus dévoués. Ce n'est pas nous qui avons prié ces messieurs de se charger de nos menus plaisirs; nous n'avons fait, nous ne faisons que profiter de leur bonne volonté. Voici un échantillon de leur savoir faire, qui nous est tombé sous la main. Il est

signé Eusèbe Dupont, préfet des Hautes-Pyrénées, et fidèlement extrait du journal de son département.

« Habitans des Hautes-Pyrénées,

» Rassurez-vous ! nos malheurs sont déjà réparés, nos aigles *bordent* encore nos frontières, et *les représentans* de la nation sont auprès des alliés. Ils leur font la même question que les *Scythes firent à Alexandre* quand il voulut envahir leur territoire, *en leur présentant la coupe d'une main et le javelot de l'autre.*

» Attendons dans le calme.

» Le vaisseau de l'état ne peut faire naufrage *avec des boussoles tournées vers le pôle de la liberté.*

» Secondons nos représentans.

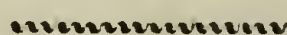
» Ne les abandonnons pas sur *la brèche politique* où nous les avons placés ; ce *corps sacré* à qui nous avons donné l'*âme*, est le *palladium* de notre indépendance, etc.

» *Vive la nation! vive Napoléon II!*

» Eusèbe DUPONT ».

« Quand, au sortir du collége, on a déjà le bonheur d'écrire avec autant de chaleur, d'é-

légance et de pureté, on doit laisser bien loin derrière soi les d'Argenson, les Dupré de Saint-Maur et les Turgot ».



M. Harel, ci-devant rédacteur du *Nain Jaune* sous le gouvernement royal, et ensuite, au retour de Buonaparte, récompensé de ce travail par la préfecture des Landes, a publié dans le journal de son département, immédiatement après le bulletin de la bataille de Mont-Saint-Jean, une proclamation qu'il terminait par ces mots : *Admiration, reconnaissance éternelle à Napoléon-le-Grand.* Si jamais Napoléon-le-Grand se retrouve dans le cas de distribuer des places, le reconnaissant M. Harel peut espérer cette fois une pairie.



Un Anglais, après avoir lu la déclaration de la commission exécutive qui proclame Napoléon II empereur des Français, voulant prouver que, pendant son séjour à Paris, il avait fréquenté avec fruit le Théâtre Français, ne put contenir un mouvement tragique, et s'écria avec Oreste, dans Andromaque :

. . . . La Grèce avec douleur
Vous voit du sang troyen relever le malheur,

Et vous laissant toucher d'une pitié funeste,
D'une guerre si longue entretenir le reste!
Ne vous souvient-il plus, Seigneur, quel fut Hector?
Nos peuples affaiblis s'en souviennent encor;
Son nom seul fait trembler nos veuves et nos filles,
Et dans toute la Grèce il n'est point de familles
Qui ne demandent compte à ce malheureux fils,
D'un père ou d'un époux qu'Hector leur a ravis!
Eh! qui sait ce qu'un jour ce fils peut entreprendre?
Peut-être dans nos ports nous le verrons descendre,
Tel qu'on a vu son père, embrasant nos vaisseaux,
Et la flamme à la main les suivre sur les eaux.....

RAC. *Androm.*, act. 1er., scène 2e.

Les auditeurs ébahis admirèrent l'à-propos de cette citation, et l'on doute que nos versificateurs modernes fassent aujourd'hui une meilleure pièce de circonstance.

UN buonapartiste confus récapitulait, le jour de l'entrée du Roi à Paris, le nombre des mensonges qu'avait inutilement inventés le génie des conspirations :

1. Retour de Buonaparte avec une trève de vingt-cinq ans dans sa poche;

2. Retour de Marie-Louise et de son fils.

3. Retour de l'oppresseur aux idées libérales ;

4. Six cent mille hommes armés à opposer à la coalition.

5. Grande victoire du 16 juin, changée en défaite par la terreur panique qui s'empara, le 18, de l'armée française ;

6. Reconnaissance de Napoléon II par l'Autriche ;

7. Respect de l'empereur Alexandre pour la prétendue légitimité des chambres ;

8. Répugnance de la garde nationale à reprendre la cocarde française ;

9. Serment de mourir à son poste par feu la chambre des représentans.



Passage de Buonaparte à Varsovie, lors de sa fuite de Moscou. — Conversation curieuse entre lui et M. de Pradt, son ambassadeur, le 10 décembre 1812.

Je venais de recevoir, dit M. de Pradt, une dépêche du duc de Bassano, et j'étais occupé à lui répondre lorsque les portes de mon appartement s'ouvrent et donnent passage à un grand homme qui marchait appuyé sur un de

mes secrétaires d'ambassade. « Allons, venez, suivez-moi, me dit ce fantôme ». Un taffetas noir enveloppait sa tête; son visage était comme perdu dans l'épaisseur de la fourrure où il était enfoncé; sa démarche appesantie par un double rempart de bottes fourrées : c'était une espèce de scène de revenant. Je me lève, je l'aborde, et saisissant quelques traits de son profil, je le reconnais et lui dis : « Ah! c'est vous, Caulaincourt : où est l'empereur? — A l'hôtel d'Angleterre, où il vous attend. — Pourquoi n'avoir pas descendu au palais? — Il ne veut pas être reconnu. — Avez-vous tout ce qu'il vous faut? — Donnez-nous du vin de Bourgogne et de Malaga. — La cave, la maison, tout est à vous. Et où allez-vous comme ça? — A Paris. — Et l'armée? — Il n'y en a plus, dit-il, en levant les yeux au ciel. — Et cette victoire de la Bérézina, et ces six mille prisonniers du duc de Bassano? — On a passé... quelques centaines d'hommes échappés.... On a bien autre chose à faire qu'à les garder ». Alors, le prenant par le bras, je lui dis : « M. le duc, il est temps d'y penser, et que tous les vrais serviteurs de l'empereur se réunissent pour lui faire connaître la vérité. — Quelle

cacade ! me répondit-il ; au moins je n'ai pas à me reprocher de ne l'avoir pas annoncée. Allons, marchons : l'empereur attend ».

Je me précipite dans la cour, dans la rue ; j'arrive à l'hôtel d'Angleterre : il était une heure et demie. Un gendarme polonais gardait la porte ; le maître de l'hôtel m'examine, hésite un instant et me laisse franchir le seuil de son logis. Je trouve dans la cour une petite caisse de voiture montée sur un traîneau fait de quatre morceaux de bois de sapin ; il était à moitié fracassé. Deux autres traîneaux découverts servaient à transporter le général Lefevre-Desnouettes avec un autre officier, le mameluck Rustan et un valet de pied. Voilà tout ce qui restait de tant de grandeur et de magnificence. Je crus voir le linceul porté devant le convoi du grand Saladin. La porte d'une petite salle basse s'ouvre mystérieusement ; un court pourparler s'établit. Rustan me reconnaît, m'introduit ; on faisait les apprêts du dîner. Le duc de Vicence entre chez l'empereur, m'annonce, m'introduit et me laisse avec lui. Il était dans une petite salle basse, glacée, les volets à demi-fermés, pour protéger son *incognito*. Une mauvaise ser-

vante polonaise s'essoufflait à exciter un feu de bois neuf qui, rebelle à ses efforts, répandait, avec beaucoup de bruit, plus d'eau dans les coins de la cheminée que de chaleur dans l'appartement. Le spectacle de la dégradation des grandeurs humaines n'a jamais eu de charmes pour moi. Je passais, sans intermédiaire, des scènes de Dresde à cette station dans un misérable cabaret. Je n'avais pas vu l'empereur depuis cette époque ; je ne sais quelle foule de sentimens nouveaux et pénibles s'élevèrent à la fois dans mon cœur.

L'empereur, comme à son ordinaire, se promenait dans sa chambre; il était venu à pied du pont de Prague à l'hôtel d'Angleterre. Il se trouvait enveloppé d'une superbe pelisse recouverte d'une étoffe verte avec de magnifiques brandebourgs en or; sa tête était couverte d'une espèce de capuchon fourré, et ses bottes de cuir étaient enveloppées de fourrures. « Ah ! monsieur l'ambassadeur, dit-il en riant ». Je m'approchai avec vivacité; et avec cet accent que le sentiment seul sait former, et peut seul excuser du sujet au souverain, je je lui dis : « Vous vous portez bien ? vous m'avez donné bien de l'inquiétude; mais enfin

vous voilà.... Que je suis aise de vous voir »! Tout cela fut dit avec une rapidité et sur un ton qui devait lui montrer ce qui se passait en moi. Le malheureux ne s'en aperçut pas. Un moment après je l'aidai à se défaire de sa pelisse. « Comment êtes-vous dans ce pays-ci » ? Alors je lui traçai avec tous les ménagemens à observer avec tous les souverains, mais particulièrement avec un prince de cette humeur, le tableau de l'état actuel du duché. Il n'était pas brillant.... Je lui parlai de la détresse des Polonais. Il résista à cette idée et demanda avec vivacité : « Qui les a donc ruinés ? — Ce qu'ils ont fait depuis six ans, répondis-je, la disette de l'année passée, et le système continental qui les prive de tout commerce ». A ces mots son œil s'enflamma. — « Où sont les Russes » ? Je le lui dis, il l'ignorait. « Et les Autrichiens » ? Je le lui dis. « Il y a quinze jours que je n'en ai pas entendu parler. Et le général Reynier » ? De même. Je parlai de l'armée polonaise : « Je n'ai vu personne pendant la campagne », répliqua-t-il. Je lui expliquai comment la dispersion des forces polonaises avait fini par rendre presqu'invisible une armée de 82,000 hommes.

« Que veulent les Polonais » ? — Être Prussiens, s'ils ne peuvent être Polonais. — « Et pourquoi pas Russes » ? d'un air irrité. Je lui expliquai les motifs de l'attachement des Polonais au régime prussien. — « Il faut lever dix mille cosaques polonais : une lance et un cheval suffiront ; on arrêtera les Russes avec cela ». Je discutai cette idée ; il insista ; je me défendis, et je finis par lui dire : « Pour moi, je ne connais d'utile que les armées bien organisées, bien payées et bien entretenues ; tout le reste ne va pas loin ». Je me plaignis de quelques agens français ; et quand je lui dis qu'il était fâcheux d'employer à l'étranger des gens sans décence et et sans talent : « Et où y a-t-il des gens à talent » ? La conversation m'avait amené à lui parler du prince de Lichtenstein, que j'avais vu à Varsovie, où il était venu à la suite d'une blessure reçue sur le Bugg ; et comme j'ajoutais à son nom une épithète honorable que je croyais lui être due, il me regarda fixement. Je m'arrêtai. « Eh bien ! ce prince ? » en répétant mon mot. « Continuez ». Je m'aperçus que j'avais déplu. Peu de temps après il me congédia, en me recommandant de lui amener après son dîner

le comte Stanislas Potocki et le ministre des finances. Cet entretien avait duré près d'un quart d'heure. L'empereur n'avait pas cessé de se promener, en s'agitant, comme je l'ai toujours vu faire. Quelquefois il prenait l'air d'une profonde rêverie : c'est son habitude.

Nous nous réunîmes chez lui à trois heures. Il sortait de table. « Depuis combien de temps suis-je à Varsovie ?... Depuis huit jours.... Eh bien ! non, depuis deux heures », dit-il en riant, sans autre préparation ni préambule. « Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. Comment vous portez-vous, M. Stanislas, et vous, M. le ministre des finances » ? Sur les protestations réitérées de ces messieurs de la satisfaction qu'ils éprouvaient à le voir sain et sauf après tant de dangers : « Dangers ! pas le moindre. Je vis dans l'agitation ; PLUS JE TRACASSE, MIEUX JE VAUX. Il n'y a que les rois fainéans qui engraissent dans les palais ; moi c'est à cheval et dans les camps. Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas ». Il était clair qu'il se voyait déjà poursuivi par tous les sifflets de l'Europe, ce qui est pour lui le plus grand des supplices. « Je vous trouve bien alarmés ici. — C'est que nous ne savons que

ce que nous apportent les bruits publics. — Bah ! l'armée est superbe; j'ai cent vingt mille hommes : j'ai toujours battu les Russes. Ils n'osent pas tenir devant nous. Ce ne sont plus les soldats de Friedland et d'Eylau. On tiendra dans Wilna ; je vais chercher trois cent mille hommes. Le succès rendra les Russes audacieux ; je leur livrerai deux ou trois batailles sur l'Oder, et dans six mois je serai encore sur le Niémen. Je pèse plus sur mon trône qu'à la tête de mon armée. Sûrement je la quitte à regret, mais il faut surveiller l'Autriche et la Prusse ; et sur mon trône je pèse plus qu'à la tête de mon armée. Tout ce qui arrive n'est rien : c'est un malheur, c'est l'effet du climat ; l'ennemi n'y est pour rien, je l'ai battu partout. On voulut me couper à la Bérézina : je me moquais de cet *imbécille* (1) d'amiral

---

(1) Il paraît que Buonaparte avait une prédilection pour ces sortes d'expressions. Dans sa route pour aller à l'île d'Elbe, s'entretenant avec un de ses officiers d'ordonnance sur les événemens de la campagne, il disait, en présence de lord Campbell : « Sans cet *animal* de général, qui m'a fait accroire que c'était Schwartzemberg qui me poursuivait à St.-Dizier,

(et il ne put jamais articuler son nom). J'avais de bonnes troupes et du canon; la position était superbe : mille cinq cents toises de marais, une rivière ». Cela revint deux fois; il ajouta beaucoup de choses sur les âmes fortement trempées, sur les âmes faibles, à peu près tout ce que l'on trouve dans le 29e. bulletin; puis il continua, en disant : « J'en ai vu bien d'autres; à Marengo j'étais battu jusqu'à six heures du soir (1); le lendemain j'étais maître de l'Italie;

tandis que ce n'était que Wentzingerode; et sans cette autre *bête* qui fut cause que je courus après à Troyes, où je comptais manger quarante mille Autrichiens et n'y trouvai pas un chat, j'eusse marché sur Paris. J'y serais arrivé avant les alliés, et je n'en serais pas où j'en suis. Mais j'ai toujours été mal entouré; et puis ces flagorneurs de préfets qui m'assuraient que la levée en masse se faisait avec le plus grand succès; enfin ce traître de Marmont, qui a achevé la chose.... Mais il y a encore d'autres maréchaux tout aussi mal intentionnés, entr'autres Suchet, que j'ai toujours connu lui et sa femme pour des intrigans ». (*Nouvelle relation de l'itinéraire de Napoléon*, pag. 17.)

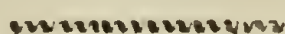
(1) On le sait bien, on sait bien aussi que ce n'est pas vous qui gagnâtes la bataille.

à Essling j'étais le maître de l'Autriche. Cet archiduc avait cru m'arrêter; il a publié je ne sais quoi; mon armée avait déjà fait une lieue et demie en avant, je ne lui avais pas fait l'honneur de faire des dispositions, et on sait ce que c'est quand j'en suis là. Je ne puis pas empêcher que le Danube grossisse de seize pieds dans une nuit; ah! sans cela, la monarchie autrichienne était finie; mais il était écrit au ciel que je devais épouser une archiduchesse». Cela fut dit avec un grand air de gaîté. « De même en Russie, je ne puis pas empêcher qu'il gèle : on vient me dire tous les matins que j'ai perdu dix mille chevaux dans la nuit; eh bien! bon voyage» ! Cela revint cinq ou six fois. « Nos chevaux normands sont moins durs que les russes; ils ne résistent pas passé neuf degrés de glace; de même des hommes : allez voir les Bavarois, il n'en reste pas un. Peut-être dira-t-on que je suis resté trop long-temps à Moscou; cela peut être, mais il faisait beau, la saison a devancé l'époque ordinaire, j'y attendais la paix. Le 5 octobre j'ai envoyé Lauriston pour en parler; j'ai pensé à aller à Pétersbourg, j'avais le temps; dans les provinces du midi de la Russie; à passer l'hiver à Smo-

lensk. On tiendra à Wilna ; j'y ai laissé le roi de Naples. Ah ! ah ! c'est une grande scène politique : qui ne hasarde rien n'a rien ; du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. Les Russes se sont montrés ; l'empereur Alexandre est aimé ; ils ont des nuées de Cosaques ; c'est quelque choses que cette nation ! les paysans de la couronne aiment leur gouvernement ; la noblesse est montée à cheval. On m'a proposé d'affranchir les esclaves, je ne l'ai pas voulu, ils auraient tout massacré, c'eût été horrible ; je faisais une guerre réglée à l'empereur Alexandre ; mais aussi, qui aurait cru qu'on frappât jamais un coup comme celui de la brûlure de Moscou ? Maintenant ils nous l'attribuent, mais ce sont bien eux ; cela eût fait honneur à Rome. Beaucoup de Français m'ont suivi ; ah ! ce sont de bons sujets, ils me retrouveront ». Alors il se jetà dans toutes sortes de divagations sur la levée de ce corps de cosaques, qui, à l'entendre, devait arrêter cette armée russe devant laquelle trois cent mille Français venaient de fondre. Les ministres eurent beau insister sur l'état de leur pays, il n'en démordit pas..... Il annonça l'arrivée prochaine du corps diplomatique. « Ce sont des espions, dit-il, je n'en voulais

pas à mon quartier général. On les a fait venir. Tout cela n'est que des espions uniquement occupés d'envoyer des bulletins à leurs cours ».

La conversation se prolongea ainsi pendant près de trois heures; le feu s'étant éteint, le froid nous avait tous gagnés. L'empereur se réchauffant à force de parler ne s'était aperçu de rien; il avait répondu sur la proposition de traverser la Silésie : « Ah! ah! la Prusse ». Enfin, après avoir répété de nouveau deux ou trois fois son axiome favori : *Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas*, avoir demandé s'il était reconnu, et dit que cela lui était égal; avoir renouvelé aux ministres l'assurance de sa protection et les avoir engagés à prendre courage, il demanda à partir. Les ministres et moi lui adressâmes les paroles les plus respectueusement affectueuses pour la conservation de sa santé et le succès de son voyage : « Je ne me suis jamais mieux porté; quand j'aurais le diable je ne m'en porterais que mieux ». Telles furent ses dernières paroles; aussitôt il monta dans l'humble traîneau qui portait César et sa fortune et disparut; un choc violent manqua de le renverser en franchissant le seuil de la porte.



Sauve qui peut, ou les Campagnes mémorables de Napoléon.

AIR : *On n'aime bien que la première fois.*

D'UN conquérant cher, bien cher à la France,
Je viens ici célébrer les exploits,
Dire comment sa prudente vaillance
L'a du péril sauvé jusqu'à six fois.

Près de Memphis, porté par son courage,
Il fut vainqueur presque durant un mois.
Puis ses lauriers reçurent quelque outrage;
Il se sauva.... pour la première fois.

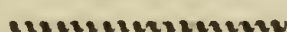
Aux champs fleuris de l'antique Ibérie
Il va porter ses armes et ses lois;
Forcé bientôt de quitter la partie,
Il se sauva.... pour la deuxième fois.

Son aigle affreuse, au carnage animée,
Vole embraser les villes et les bois;
Mais, l'Aquilon dévorant son armée,
Il se sauva.... pour la troisième fois.

Chez les Saxons il poursuit la victoire;
Elle était prête à courir à sa voix;
Un pont s'écroule; hélas! adieu la gloire:
Il se sauva.... pour la quatrième fois.

Vers la Belgique un matin il s'avance ;
Le soir a vu terminer ses exploits,
Et le héros, guidé par la prudence,
Se sauve encor.... pour la cinquième fois.

Paris entier, ravi de sa vaillance,
Pour l'applaudir n'eut vraiment qu'une voix :
Ce jour enfin il a sauvé la France,
En se sauvant pour la dernière fois.

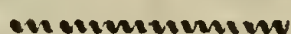


Sous le ministère de M. Carnot on a vu distribuer beaucoup d'emplois importans à des individus qui n'avaient pour titres que quelques traits particuliers de fantaisie ou de folie, ou des réputations acquises au milieu des crimes et des fureurs de la révolution.

C'est ainsi qu'une déclamation furibonde, une odieuse personnalité, ou une violente diatribe contre la famille de nos princes, avaient suffi pour mériter, aux yeux de M. Carnot, des préfectures et autres emplois principaux dans l'administration publique. C'est ainsi que ce ministre était allé chercher dans les souterrains du Nain jaune, et dans la poussière du Censeur, les plus médiocres sujets et les individus les plus ennemis de la chose publique,

pour leur conférer des charges et des honneurs.

Sous ce ministère, en un mot, on en était à peu près revenu à cette vieille règle de jacobins, qui consistait à exiger des titulaires d'offices la preuve qu'ils avaient mérités d'être pendus.



Triolet.

Connaissez-vous Monsieur Carnot?
C'est un républicain farouche :
L'égalité, voilà son lot.
Connaissez-vous Monsieur Carnot ?
Mais on l'apaise avec un mot,
Un seul mot lui ferme la bouche ;
Appelez-le : comte Carnot.



La Merlinade, ou le grand complot découvert.

(Voir la séance du 29 juin 1815 dans les journaux du 30).

Air *des Pendus.*

Or écoutez, représentans,
Un récit des plus alarmans :
Cette nuit, dormant à merveille,
Un bruit vient frapper mon oreille ;
Ma femme approche, et me tâtant,
Dit : « Mon mari, c'est un brigand ».

Je partage ce sentiment ;
Mais il faut agir prudemment.
La comtesse très-circonspecte ,
Sachant qu'aisément je *suspecte* ,
Pour voir au juste qui c'était ,
En pet-en-l'air court au *guichet.*

Elle entend sortir d'un sapin
Une voix qui disait M..... ,
Nous sommes porteurs d'un message;
Venez , sans tarder davantage ,
Au château ; la commission
Veut avoir votre opinion.

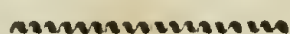
Ma femme , craignant quelque tour ,
Leur dit : « Attendez qu'il soit jour;
Allez porter ce beau message
Chez un *benêt du voisinage.*
Monsieur le comte est trop instruit ,
Pour courir en fiacre la nuit ».

Je soupçonne , représentans ,
Que ce n'était qu'un guet-apens :
Regnault, qui s'y connaît j'espère ,
Voudrait une peine exemplaire....
Si nous allions mourir d'effroi ,
De Samson quel serait l'emploi ?

Entrevue de Buonaparte et d'Augereau le 24 avril 1814.

La rencontre se fit près de Valence, vers midi. Buonaparte et le maréchal descendirent chacun de leur voiture. Napoléon ôta son chapeau et tendit les bras à Augereau, qui l'embrassa, mais sans le saluer. *Où vas-tu comme ça ?* lui dit Buonaparte, en le prenant par le bras, *tu vas à la Cour ?* Augereau répondit que pour le moment il allait à Lyon ; ils marchèrent près d'un quart d'heure ensemble en suivant la route de Valence. L'ex-empereur fit au maréchal des reproches sur sa conduite envers lui, et lui dit : *Ta proclamation est bien bête ; pourquoi des injures contre moi ? Il fallait simplement dire : Le vœu de la nation s'étant prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le devoir de l'armée est de s'y conformer. Vive le Roi! vive Louis XVIII!* Augereau alors se mit aussi à tutoyer Buonaparte, et lui fit à son tour d'amers reproches sur son insatiable ambition, à laquelle il avait tout sacrifié, même le bonheur de la France entière. Ce discours fatiguant Napoléon, il se tourna brusquement du côté du maréchal, l'embrassa,

lui ôta encore son chapeau, et se jeta dans sa voiture. Augereau, les mains derrière le dos, ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête; et seulement lorsque Buonaparte fut remonté dans sa voiture, il lui fit un geste méprisant de la main en lui disant adieu. En s'en retournant il adressa un salut très-gracieux aux quatre commissaires des puissances alliées qui accompagnaient Buonaparte. Celui-ci, toujours fidèle à son amour pour la vérité, dit, une heure après, au général Koller, commissaire autrichien : *Je viens d'apprendre à l'instant même l'infâme proclamation d'Augereau; si je l'eusse connue lorsque je l'ai rencontré, je lui aurais bien lavé la tête.*



On se rappelle que, par un décret du 30 avril, Buonaparte avait rendu aux communes la nomination de leurs maires et adjoints. Cette mesure, toute populaire en apparence, n'était pourtant qu'une dérision; car le ministre de l'intérieur, M. Carnot, écrivait de son côté le 26 mai à tous les préfets, pour leur enjoindre de destituer et remplacer les maires et adjoints nouvellement nommés, qui refuseraient de

prêter serment, ou qui ne se conduiraient pas bien. D'un autre côté, ce ministre recommandait aux mêmes agens d'approuver les élections faites par les communes, lorsque les choix auraient tombé sur des hommes bien intentionnés, même dans le cas où ces élections présenteraient des irrégularités.



Acte additionnel du 22 avril.

Il a paru une foule d'écrits contre la ridicule constitution de Buonaparte ; nous allons citer celui qu'a publié M. de Kergolay, et qui lui a valu une persécution honorable.

« Je crois devoir à mes concitoyens, et je me dois certainement à moi-même, de leur rendre compte du motif qui m'a déterminé à voter contre l'acceptation de l'acte intitulé : *Acte additionnel aux Constitutions de l'empire*, en date du 22 avril 1815 (1).

(1) « J'ai voté *négativement* aujourd'hui au secrétariat général de la Préfecture de police, et j'y ai motivé mon vote par les deux premières phrases qui suivent, et dont le présent écrit n'est que le développement ».

» Ce motif est, que l'art. 67 de cet acte est attentatoire à la liberté des citoyens français, en ce qu'il prétend leur interdire l'exercice du droit de proposer le rétablissement de la dynastie des Bourbons sur le trône. Je suis forcé de protester contre cet article, parce que je suis convaincu que le rétablissement de cette dynastie sur le trône, est le seul moyen de rendre le bonheur aux Français. L'expérience que nous venons de faire du bonheur-pratique dont a joui la France pendant la restauration, n'a pu laisser à personne aucun doute à cet égard; et l'unanimité du vœu national en faveur de Louis le *regretté* est pleinement confirmée par le soin qu'ont pris les auteurs de l'article que je réprouve d'interdire la manifestation de cet unanime vœu. La confusion combinée qu'ils ont mise dans cet article, en y mêlant divers fantômes impopulaires qui n'ont aucun rapport avec le rétablissement de la dynastie des Bourbons, est une preuve de plus de l'évidence du désir général de la nation; ce n'est que faute d'objets réels qu'on évoque des fantômes; et le plus magnifique éloge que l'on puisse faire des *actes* d'un gouvernement, est de se voir réduit à reconnaître

que le seul moyen de le dépopulariser, est de lui supposer des *intentions*.

» Je dois protester aussi contre l'art. 6 du décret du même jour, portant que l'*Acte additionnel aux Constitutions sera envoyé à l'acceptation des armées*. Il est contraire aux principes admis chez toutes les nations civilisées, d'envoyer des actes constitutionnels à l'acceptation des armées. Chez tous les peuples libres, chez tous les peuples qui ont le sentiment de leur dignité, les armées sont des corps destinés, non à voter sur les constitutions, mais à obéir à la volonté nationale. Aussitôt qu'une nation souffre que ses armées votent, elle se met au pire des esclavages.

» Cet esclavage se décèle assez dans l'art. 5 du second décret du même jour. Cet article ne dit pas que, suivant que le récensement général des votes sera favorable ou contraire à l'Acte additionnel aux Constitutions, cet acte sera promulgué ou ne sera pas promulgué; mais il dit que le résultat du récensement général des votes sera proclamé, et que l'Acte additionnel aux Constitutions sera promulgué. Cette étrange certitude du succès est un langage assez clair, ce me semble, et chacun de

nous peut l'entendre. Peut-on nous dire plus clairement : *Votez, grande nation; mais, en votant, conformez-vous à l'injonction qui vous est donnée; votez, non en hommes libres, mais en sujets soumis; votez, mais n'oubliez pas que, le vœu de l'armée étant connu d'avance, il faut bien que la nation fléchisse devant les baïonnettes?*

» Quant à moi, je n'ai point encore appris à prendre les baïonnettes pour règle de ma conscience (1).

» L. F. P. DE KERGOLAY.

» Paris 28 avril 1815 ».

M. de Castellane, maréchal de camp, a également publié son refus, motivé ainsi qu'il suit :

« J'exprime un vœu négatif sur l'acceptation de l'acte additionnel du 22 avril; les principaux motifs qui m'y obligent sont :

---

(1) C'est ici le cas de rapporter un mot des auteurs du Censeur. Dans leur numéro 5, qui a été saisi par la police de Buonaparte, ils proposent à nos publicistes de faire un Traité sur *l'influence de la moustache dans le raisonnement*, et *sur la nécessité du sabre dans l'administration.*

» 1°. Le titre même de cet acte, qui suppose qu'une constitution abrogée reste encore obligatoire ;

» 2°. L'absence d'une discussion publique, qui pût éclairer la nation avant d'émettre son vœu ;

» 3°. Le devoir prescrit par ma conscience de refuser mon adhésion à un acte attentatoire aux droits imprescriptibles de la nation, à laquelle l'art. 67 interdit la faculté de choisir pour souverain celui qu'elle peut juger le plus capable de la rendre heureuse, sous une constitution vraiment libérale, etc., etc. »

Nous allons maintenant citer ici quelques votes consignés sur les registres des notaires de Paris, et dont nous garantissons l'authenticité.

G., bachelier en droit. « L'acte principal étant abrogé, je dis mille fois non, et mets les articles additionnels au néant ».

P., propriétaire. « Attendu que le corps législatif, seul interprète de la volonté du peuple, n'a point appelé l'empereur ; que Napoléon s'est rendu maître du trône par la force des armes ; que son pouvoir est par con-

séquent illégal, et que sa constitution n'assure point la liberté du peuple, comme il l'avait promis, je vote négativement ».

B., avocat. « Non, sans approbation de la constitution de l'an 8, et encore moins du sénatus-consulte organique ».

B., avoué. « Non. Il n'a ni le droit de le proposer, ni celui de me délier de mon serment de fidélité au roi ».

A. C. F. de C. « Le décret, dit Acte additionnel aux constitutions, porte que cet acte sera soumis à l'acceptation libre et solennelle de tous les Français. La liberté étant le droit d'agir avec sécurité selon ses principes, il n'y a plus de liberté du moment qu'on est implicitement forcé de signer un acte qu'on réprouve. Ainsi, un homme qui ne peut être indépendant, peut être réduit au malheur d'approuver, comme esclave, ce qu'il rejette comme homme libre. Je partage entièrement le vote de M. Kergolay; par ce motif, quoiqu'un engagement forcé soit nul de plein droit, je déclare que je proteste formellement contre toute signature que j'ai pu donner aujourd'hui

dans un sens contraire à celle que je donne librement ici ».

F., avocat. « Napoléon, ayant abdiqué, n'a plus de droit. Je ne veux ni de lui, ni de sa constitution ».

C. C. G. « Je ne reconnais pas l'autorité qui force les Français à se prononcer pour ou contre un acte additionnel à des constitutions qui n'existent plus; mais afin que mon silence ne soit pas mal interprété, je déclare que je vote contre l'acte additionnel, et contre le rétablissement des constitutions, et autres actes y relatifs; et loin d'adhérer à l'article 67 de l'acte additionnel, je déclare que je n'espère le salut de la France que par les Bourbons, et de bonheur pour nous que sous leur gouvernement ».

A. J. F. B., clerc. « Attendu que le sénat a prononcé la déchéance de Napoléon Buonaparte, que le corps législatif a adhéré au sénatus-consulte de la déchéance, que Buonaparte lui-même a abdiqué, que toute la France a applaudi à ces actes; que depuis, une constitution et un gouvernement vraiment libéraux ont été établis; que l'exercice de ce gouverne-

ment n'est qu'interrompu momentanément par la force des circonstances ; que nous avons un roi légitime qui, sans jonglerie, a reconnu et consacré les droits du peuple et fait son bonheur depuis onze mois, et auquel on est réduit à prêter des intentions à défaut d'actions, ce qui est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa vertu ; attendu que, s'il était vrai que le peuple fût souverain, ce serait au peuple à proposer, et à l'homme qu'il aurait choisi pour souverain à accepter la constitution ; attendu que, si la constitution de Buonaparte et sa dynastie etaient acceptées, il n'y aurait pas de raison pour ne pas accepter la constitution et la dynastie du Grand-Turc, s'il venait en France et s'y trouvait le plus fort ; attendu que depuis que j'existe, je n'ai été heureux et sans inquiétude que pendant le temps où je n'avais pas encore la raison, et le temps écoulé depuis la déchéance prononcée de Napoléon, je vote (non que je croie que ce soit le devoir d'un Français de voter, qu'au contraire, je pense que Buonaparte, tous ses faits, actes et propositions sont tout-à-fait étrangers aux Français, et qu'ils peuvent se dispenser d'exprimer leur opinion, sans qu'on

puisse tirer de leur silence aucune conséquence, mais seulement pour l'acquit de ma conscience), je vote, dis-je, contre l'acceptation du monstrueux assemblage des constitutions, acte additionnel, sénatus-consultes organiques, et acte additionnel aux constitutions de l'empire ».

Del. « Je refuse la constitution, parce que Napoléon, n'étant pas relevé de son abdication, est et doit être étranger à tout Français qui s'est lié librement à son roi légitime par un serment dont il n'est pas dégagé. Mon roi me délivrerait de mon serment de fidélité, que je rejetterais encore la constitution proposée, parce qu'elle concentre dans la main du gouvernement tous les pouvoirs, et que par le dernier article elle prétend enchaîner le peuple français au point de lui interdire la volonté du choix ».

H..., étudiant en médecine. « Je refuse l'Acte additionnel aux constitutions, 1°. parce que l'art. 67 est attentatoire à la liberté ; 2°. parce que le mode adopté pour connaître la volonté nationale est illégal ; 3°. parce que l'armée ne connaissant que son chef, et étant

essentiellement obéissante, ne peut et ne doit délibérer ».

G., rentier. « L'idée d'une nouvelle constitution, quelque parfaite qu'on pût la supposer, me paraît affligeante pour un peuple auquel on en a fait accepter huit ou dix depuis vingt-deux ans. L'acte intitulé, acte additionnel, ne peut être, à mon avis, adopté ni rejeté; adopté, parce qu'il est outrageant pour les Français, attentatoire à leur liberté et à leurs plus chers intérêts par plusieurs articles, et notamment les art. 3 et 67. Le rejeter serait reconnaître au moins tacitement dans ses rédacteurs, quels qu'ils soient, le droit de le proposer à la nation française. Je ne puis leur reconnaître ce droit. Je ne vote donc ni négativement, ni affirmativement. Je fais la présente déclaration pour que mon silence ne soit pas réputé adhésion, ainsi qu'il a été pratiqué en l'an 8, et années suivantes, envers la grande majeure partie des Français ».

B., a. n. « Non, par les motifs de MM. L., H., T. et K. La France a d'ailleurs besoin de la paix; ce serait perdre la France que d'entreprendre de faire la guerre contre toute l'Eu-

rope. J'ajoute encore, 1°. Que beaucoup d'employés ne votent pas librement, parce qu'ils craignent de perdre leurs places; 2°. Qu'on n'a pris aucune précaution pour savoir si les votans ont le droit de voter, et s'ils ne l'ont pas fait plusieurs fois; 3°. Et que si les militaires votent, cela peut empêcher beaucoup de citoyens de voter librement ».

B., fils. « Mon opinion est qu'on ne doit émettre aucun vote; mais, dans la crainte que mon silence ne soit regardé comme approbation, je dis non ».

Un employé du Mont-de-Piété, sollicité d'accepter l'acte additionnel sous peine de perdre son emploi, comme cela se pratiquait dans cette seconde édition de 1793, au lieu du *oui* qu'on voulait lui extorquer, écrivit sur le registre les deux vers suivans :

Nomina nostra minans rapuit, non corda, tyrannus :
Tu nostrum es meritus, rex optime, solus amorem!

CETTE pauvre constitution de Buonaparte a été l'objet des critiques *les plus amères et des sarcasmes les plus vifs.*

Une des meilleures plaisanteries qui aient été faites sur cet acte, est la suivante :

Vote inscrit et motivé le 1er. mai à la préfecture de la Seine.

« Je soussigné, en vertu de la part de souveraineté qui m'a été promise en 1792, qui m'a été escroquée en 1800, qui m'a été solennellement ôtée par un sénatus-consulte organique en 1804, qui m'a été rendue par une proclamation du 1er. mars 1815, qui m'a été reprise par un acte additionnel du 22 avril, et que je reprendrai quand je serai le plus fort, si je trouve qu'elle en vaille la peine;

Refuse l'acte additionnel à l'acte constitutionnel, tout ce qui s'est suivi dudit acte constitutionnel, jusqu'audit acte additionnel, et tout ce qui s'en suivra :

1°. Parce que Napoléon reconnaît lui-même qu'il n'a de titre à gouverner qu'une dictature imposée par la force, et que le droit du conquérant n'est pas celui du législateur;

Item, parce que la liberté de Buonaparte est une plaisanterie de mauvais goût;

Item, parce que l'égalité de Buonaparte est celle des Ilotes et des forçats;

Item, parce que la pairie de Buonaparte est une saturnale qui soulève le cœur;

Item, parce que l'hérédité des pairs de Buonaparte est une grossièreté gratuite aux générations futures ;

Item, parce que l'exercice du droit de penser, de parler et d'écrire sous Buonaparte, ne peut être qu'un guet-apens ;

Item, parce que le vote du peuple sera illusoire ;

Item, parce que le vote des fonctionnaires publics sera dérisoire ;

Item, parce que le vote de l'armée sera contradictoire avec toutes les idées morales, et attentatoire à tous les principes constitutifs des nations ;

Item, parce que la restriction impertinente de l'art. 67 est la précaution grossièrement maladroite d'une tyrannie ombrageuse, et ne peut recevoir d'adhésion que de la part de ses complices.

Reconnaissant toutefois que les inclinations martiales de la nation, et le rôle alternativement héroïque et bouffon qu'elle joue depuis vingt-cinq ans sur le théâtre de l'Europe, exigent qu'elle ait un roi qui monte bien à cheval, je propose *Franconi* ».

Un autre plaisant s'est avisé de la mettre en pot-pourri. En voici quelques couplets :

AIR : *Quand Vénus sortit de l'onde* (de Fanchon).

J' dirai dans mon protocole
Qu'instruit à la bonne école,
La paix seul' me suffira :
On en croira
C' qu'on voudra.
J' dirai que l' bonheur d' la France
Est tout c' qui m'occupera ;
L' public, qu'aime la jactance,
S' prend à ces bell's parol's-là. (*Bis*).

AIR : *En quatre mots je vais vous conter ça.*

En quatre mots je vais, premièrement,
Exposer aux Français comment
J' forme le gouvernement :
Pour commencer par moi-même
J' m'en proclame l'chef suprême,
Et mes descendans ;
Puis j' form' deux chambr's, l'un' de représentans,
L'autre d' gens
Complaisans,
Avec lesquels j'm'entends :
Ils m' s'ront constans ;
J'ai pour garans
Tous leux anciens sermens.

Air : *A la façon de Barbari, mon ami.*

Pour prouver qu' mon autorité
Est toute populaire,
J' décrèt' d'abord la liberté ;
C'a n' peut pas manquer d' plaire.
On n' s' ruine point en f'sant un tel don,
La faridondaine, la faridondon,
Et l' peuple en a joui
Jusqu'ici,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Air *du Vaudeville de Figaro.*

Mais je m' passerai d' leur suffrage,
Et pour prév'nir les débats,
Adroitement j' me ménage
L's homm's en place et les soldats ;
J' f'rons approuver mon ouvrage
Par ceux qui n' s'raient rien sans moi :
Les plus forts feront la loi.

Art. 67.

Air : *Allons, enfans de la patrie.*

Le peupl' français déclare en outre.....

. . . .

. . . .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

AIR : *Ca n' devait pas finir comm' ça.*

En outre ! qu'est-ce que ce mot fait là ?
Ça n' devrait pas finir comm' ça. (*Bis*).
N'allons pas gâter notre affaire;
Trop parler nuit ; vaut ben mieux s' taire:
La nation n'a rien *déclaré ;*
Si j' laissions c' mot aventuré ,
On dirait qu' ça suppose
Queuqu' chose
Qu'on supprim' pour cause.
En outre qu'est-ce que c' mot fait là ?
Faut le r'léguer dans l'*errata.*

AIR *de M. de Catinat.*

J'me suis battu les flancs pour tirer d'mon cerveau
En fait de politique un chef-d'œuvre nouveau ;
Mais j'crains ben après tout qu'on n'répèt' dans Paris :
La montagne en travail accoucha d'un' souris.

APRÈS la constitution , il est naturel de parler de l'assemblée du Champ - de-Mai où

elle fut proclamée. Nous avions projeté de faire une description pompeuse de cette auguste cérémonie *qui*, à ce que nous ont dit les journaux du 2 juin, *doit laisser des souvenirs ineffaçables dans le cœur des Français qui en ont été les heureux témoins*.

Nous nous proposions surtout de décrire d'une manière pittoresque l'effet qu'avaient produit sur les assistans le maintien noble et majestueux de l'empereur, le charme de son débit, et la douceur de son organe; l'air franc et affable du prince Canino; la tournure martiale et fière de l'ex-soi-disant roi d'Espagne; le port noble et gracieux du petit prince Jérôme; l'air décent et modeste de la mère Lætitia, et de sa chaste belle-fille, etc., etc., etc. mais nous avons craint de fatiguer inutilement nos lecteurs en leur reproduisant des particularités dont un grand nombre d'entr'eux ont pu être les témoins. Nous nous bornerons donc à transcrire ici une chanson qui fut faite le lendemain même de la représentation, et qui a le mérite de retracer avec beaucoup d'exactitude les différens coups de théâtre de cette farce, et la manière dont chacun des acteurs a joué son rôle.

Le Champ de Mai, farce.

Air : *Que Pantin serait content.*

(Buonaparte fait le discours d'ouverture.

Messieurs, je serais content
Si j'avais l'art de vous plaire ;
Messieurs, je serais content
Si j'avais votre agrément.
Je suis devenu bénin,
Doucereux et patelin ;
Je ne m'amuse plus guère
A verser le sang humain.
Ainsi me voilà content,
Car je prétends bien vous plaire ;
Sans barguigner à l'instant
Il me faut votre agrément.

(Recommandation de Cambacérès.)

Ceux qui seraient mécontens
Ne seront pas à la noce,
Ceux qui seront mécontens
Auront des désagrémens.
D'ailleurs il est séduisant,
Il est sensible, amusant,
Et pas beaucoup plus féroce
Qu'il n'était précédemment.
Ceux qui seraient, etc.

(Les braves croisant la baïonnette.)

Ça, messieurs, qu'on soit content
Du bijou qu'on vous ramène ;
Ça, messieurs, qu'on soit content,
Ou qu'on en fasse semblant.
Nous serions fâchés, vraiment,
D'obtenir votre agrément
Par les cachots de Vincenne,
La mitraille ou le carcan ;
Ventrebleu! qu'on soit content, etc.

(Délibération de l'assemblée.)

Quand les héros de ce temps
Nous proposeraient la peste,
Il faudrait, représentans,
Que nous fussions tous contens.
Donc opinons librement,
Filons doux et prudemment,
Sans demander notre reste ;
Votons et f...... le camp.
Quand les héros, etc.

(Résultat de la délibération.)

On ordonne au président
De se courber jusqu'à terre,
Et de faire au garnement
Quatre mots de compliment.
« Sire, vous êtes charmant!
» Votre heureux gouvernement

» Nous rappelle ce bon père
» Qui croquait tous ses enfans ;
» Replacez vos ornemens
» Sur ce front patibulaire,
» Payez nos appointemens,
» Et recevez nos sermens. »

(Discours de clôture par Buonaparte.)

Puisque je suis remonté,
Comme l'on dit, sur ma bête,
Je consens qu'en liberté
On vive à ma volonté.
Sans le beau-père entêté,
J'aurais aussi projeté
De sacrer à cette fête
La femelle majesté.
Cet honneur est mérité,
Car elle orne aussi ma tête
A Vienne, de son côté,
Ainsi qu'on m'a raconté.

(Fin de l'assemblée.)

Le ministère est content;
Regnault pleure de tendresse,
Maret devient insolent,
Et Carnot plus complaisant.
Cambacérès, poliment,
Compose un remercîment ;
Les douceurs de son altesse

Ont un effet surprenant.
L'assemblée incontinent
S'esquive en serrant la fesse ;
Chacun s'en va tristement
En disant qu'il est content.

Un autre plaisant a défini l'assemblée du Champ de Mai dans le quatrain suivant :

On y doit à divers passe-temps
Occuper tous les patriotes ;
Les électeurs dépouilleront les votes,
Et les fédérés les votans.



On se rapelle que la chambre des soi-disant représentans, échauffée par l'éloquence de M. le comte Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) vota des remercîmens à Napoléon-le-Grand le jour de son abdication. Ce premier pas fait, on dut s'attendre que la chambre ne se montrerait pas avare de ses remercîmens ; aussi, chacune de ses séances a-t-elle été marquée par de nombreux *votes de remercîmens*. Dans sa reconnaissance, elle n'a pas dédaigné de descendre jusqu'aux petits enfans ; et, sur la motion du même M. Regnault, elle a voté des remercîmens aux élèves des lycées. Un des pro-

fesseurs les plus distingués de l'Université a publié, à ce sujet, des réflexions que nous soumettrons à M. Regnault et à ses collègues :

« Lorsque le délire des révolutions sera calmé, oh! comme ils seront stupéfaits, humiliés, honteux d'eux-mêmes, ceux-là qui ont compromis la raison de leurs collègues jusqu'à leur faire voter *des remercîmens* à des *enfans de seize ans*, dont la présence dans les rangs de nos soldats constate, plus que tout le reste, l'extravagance révolutionnaire de ceux qui les y ont incorporés.

» On a encouragé à l'indiscipline une jeunesse que nos dissensions n'avaient que trop indisciplinée; et peut-être on a soufflé en eux, pour toute la durée de leur vie, l'esprit de turbulence et l'amour de l'oisiveté, qui feront le tourment de leur existence. On leur a appris à secouer, non-seulement l'autorité de leurs maîtres, mais encore l'autorité de leurs parens et à s'affranchir du frein de tous les respects, par le mépris du respect filial ».

Buonaparte avait exigé qu'il fût pris soixante élèves par chaque lycée, pour le service de l'artillerie. Afin d'ôter à cette mesure ce qu'elle avait de trop odieux et d'alarmant pour les

familles, on était convenu que les jeunes gens auraient plus de dix-sept ans, qu'ils seraient autorisés par leurs parens, qu'ils ne seraient point distraits de leurs études, qu'on ne les exercerait qu'une heure par jour, et qu'enfin ils ne seraient jamais appelés à un service effectif.

Les obstacles que les chefs des établissemens apportaient à l'exécution de cette mesure ne répondaient guère à l'impatience où l'on était d'avoir encore quelques hommes de plus à dévorer. On oublia de suite toutes les conventions. On demanda jusqu'aux enfans de seize ans ; on les dispensa même de l'autorisation de leurs parens ; on les prenait dès le matin, on revenait encore le soir pour les exercer. La plupart de ces jeunes victimes ne furent soustraites au sort qui les menaçait, que parce que les chefs des lycées mirent la plus grande promptitude à les faire enlever par leurs parens.

Il serait trop long d'entrer dans les détails qui feraient connaître les moyens employés pour obtenir les signatures de ces enfans ; d'exposer comment on soufflait parmi eux l'esprit d'insubordination et de désordre pour exalter

leurs jeunes têtes; comment on les encourageait à des délations envers leurs maîtres et leurs camarades; comment des notes inquisitoriales étaient exigées des préfets sur tous les fonctionnaires de ces établissemens, soit pour les mettre en compromis avec leurs élèves, soit pour les destituer; comment les agens d'un ministère qui voulait flétrir la génération actuelle jusque dans sa fleur, entretenaient des communications secrètes avec les jeunes meneurs des lycées, et comment enfin on se dérobait à la surveillance des supérieurs pour organiser, à leur insçu, ces fédérations ridicules, qui ne tendaient à rien moins qu'à ruiner toute discipline, et à détruire les études.

Je ne m'arrêterai point sur les réflexions que tant d'atrocités doivent faire naître. Mais il est important d'observer que sur trois mille élèves tant internes qu'externes, qui composent les quatre lycées de Paris, on ne parvint à en soustraire qu'environ cent cinquante à l'autorité de leurs supérieurs. C'en est assez sans doute pour donner la mesure de l'esprit qui les anime, et pour dissiper les préventions que des assertions mensongères auraient pu faire naître. Quant aux sentimens des chefs

et des fonctionnaires, ils sont assez connus. Pour en juger, qu'il suffise de se rappeler ces rapports et ces déclamations de tribune, où on les accusait de *comprimer l'élan de la jeunesse* qui leur était confiée ; mais ce dont on aura toujours peine à juger, c'est tout ce qu'ils ont eu à souffrir pour lutter contre les efforts de ces ennemis du bien public, acharnés à flétrir, par des éloges pires que des calomnies, les établissemens qu'ils n'ont pas eu le temps de détruire.



Un des événemens de la deuxième quinzaine de juillet a été la mort du *Nain jaune*. Nous allons dire quelques mots sur l'origine et l'existence de ce pamphlet périodique, qui ne devait être qu'un scandale, et qui fut une puissance. Entrepris, après la restauration, par quelques buonapartistes forcenés, il eut pour objet d'outrager tous ceux qui montraient quelque attachement pour la cause du roi, et les lâches qui les insultaient eurent toujours grand soin de se tenir cachés. On parvint cependant à les deviner presque tous ; mais le mépris tempéra l'indignation, et ils furent protégés par leur bassesse. On crut savoir que

quelques hommes de lettres, ne rougissant point de s'associer à ces misérables, profitèrent de l'*incognito* pour satisfaire leurs inimitiés personnelles, et attaquèrent dans l'ombre des confrères qu'ils accueillaient amicalement en plein jour. N'insistons point sur ces infamies, et plaignons ceux qui ont à se les reprocher. Le Nain jaune, sous prétexte de venger l'honneur de l'armée française, que personne ne songeait à offenser, s'appliqua sans relâche à jeter des germes de mécontentement et de révolte dans l'esprit des militaires ; on peut lui rendre cette justice qu'il s'est hautement rendue à lui-même (1) : il a puissamment contribué à préparer, à faciliter le retour de Buona-

---

« (1) Nous qui n'allons pas par quatre chemins (expression noble), qui sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, et qui ne nous croyons pas obligés, pour nous donner par calcul un air d'indépendance, de nous plaindre d'un état de choses que nous souhaitions, à l'établissement duquel *nous avons peut-être concouru*, nous enfin qui sommes franchement, hautement pour un gouvernement libre, dont Napoléon soit le chef, etc. »

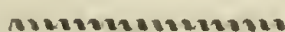
(*Nain jaune* du 25 avril 1815, n°. 363.)

parte. Cependant, lâche comme tous les perfides, on le vit, lorsque le fugitif de l'île d'Elbe eut souillé le sol français de sa présence, unir contre lui sa voix à celle des bons citoyens, et arborer un drapeau sur lequel étaient écrits ces mots : *Le Roi et la Charte*. Buonaparte ayant ressaisi son odieux pouvoir, le Nain jaune fit éclater une joie féroce, se mit à railler des hommes atteints ou menacés de la proscription, et à dénoncer violemment tous ceux qui étaient suspects d'amour pour le souverain légitime, et de haine contre l'usurpateur (1). Il faut le dire à l'honneur du public; cet excès de bassesse révolta les moins délicats; la même feuille dont on s'était amusé imprudemment lorsqu'elle manifestait un esprit d'opposition, peu courageux à la vérité sous le plus indulgent des princes, excita l'horreur et le dégoût universels, quand on la vit flatter bassement la tyrannie, ériger en vertus la perfidie et la violation des sermens, lancer d'odieux sarcasmes contre l'infortune, et appeler la persécution sur les hommes restés fidèles à leurs sentimens et à leurs devoirs.

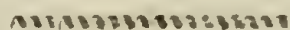
---

(1) V. le numéro du 5 juin 1815, pag. 267, etc.

Lorsque le Nain jaune a cessé d'exister, il n'était plus que le rebut de ces lecteurs qui sont eux-mêmes le rebut de la société.



On se rappelle qu'un membre de la soi-disant chambre des représentans, qui fit connaître à la France un talent de discussion fort remarquable, et qui détourna plus d'une fois, avec beaucoup d'adresse, des propositions également absurdes et dangereuses; on se rappelle, dis-je, que ce membre, voulant signaler par quelque semblant de résistance héroïque les derniers instans d'une assemblée qui ne pouvait mieux faire que de se dissoudre sans bruit, eut la malencontreuse idée de citer les fameuses paroles de Mirabeau : *Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes*. Quelqu'un alors remarqua fort sensément que la citation eût été applicable, si M. M... eût pris soin de la retourner, et de dire : *Nous ne sommes ici que par la puissance des baïonnettes, nous en sortirons par la volonté du peuple*. En effet, il ne fallait que ce petit changement pour que la phrase eût un sens raisonnable.



Quelque auteur devrait refaire la comédie de l'Important, sujet arrangé par Brueys. Les originaux s'offriraient en foule à ses crayons. Un petit sous-préfet, ex-auditeur, disgracié, qui après avoir mal fait ses affaires, s'est mis à administrer celles des autres, annonçait l'autre jour la résolution de s'expatrier. Il répudie la France, qui n'est plus digne de lui ; c'est un parti pris, il s'embarque, et va voguer vers une autre Sainte-Hélène. Bon voyage.



Sur une aventure arrivée le 25 avril dans les coulisses du Théâtre Français.

1.

Gigas, écolier comique,
A Bourgoin, reine tragique,
Vient de rendre, après trois ans,
Le soufflet resté long-temps
Sur sa face académique.
Ce soufflet ne sortira
Du domaine de Thalie ;
Ce qu'on reçut à l'opéra
Peut se rendre à la comédie.

2.

Elleviou m'applique un soufflet sur la joue,
L'on me bafoue ;
A Bourgoin je le rends, l'on me bafoue encor.

Ma foi, messieurs, je vous l'avoue,
Je compterais dix pièces d'or
A qui m'expliquerait comment de ma personne
On se raille tout à la fois
Pour les soufflets que je reçois,
Et pour les soufflets que je donne.



Le trait suivant, et on pourrait en citer bien d'autres, expliquera le prétendu enthousiasme de l'armée pour Buonaparte : Un colonel de l'artillerie anglaise racontait, qu'après la bataille de Talaveyra, il avait fait prisonnier un chef de bataillon d'un de nos régimens, âgé de 24 à 25 ans, avec 220 hommes qui restaient de son régiment, dont le nombre était de plus de 1600 hommes avant la bataille. A peine ce chef de bataillon est-il fait prisonnier, qu'il demande le commandant du poste : on lui montre le colonel S.... Notre chef de bataillon l'aborde avec la plus grande gaieté, et prenant par la main le colonel anglais, lui dit : Je vous ai de bien grandes obligations, mon cher colonel ! Le colonel anglais lui répond, avec l'expression de l'étonnement, qu'il ne conçoit pas quelle obligation il peut lui avoir. Vous me pardonnerez, lui répond notre jeune

démon; il y avait quatre ans que mon vieux coquin de colonel (ce vieux coquin avait 34 ou 35 ans!) ne savait pas se faire tuer, ni se faire faire général; j'étais le plus jeune chef de bataillon du régiment. Eh bien! vous venez de tuer le colonel, et un chef de bataillon, mon ancien; celui qui reste avec le 3e. bataillon, en France, est une vieille ganache de 30 ans. Ainsi, si j'ai le bonheur d'être échangé, je vais être colonel. Et en disant ces affreuses paroles, il se frottait les mains avec l'air du plus vif contentement.

Tel était donc le digne lien qui attachait les troupes à l'usurpateur; tel était le pacte affreux fait entre le chef et les soldats: Vous serez les instrumens aveugles de mes fureurs et de mon ambition, et je vous donnerai des grades et des richesses; vous m'assujettirez l'Europe, et tiendrez la France sous mon joug, et je vous livrerai les dépouilles de l'Europe, et, s'il le faut, celles de la France!!!

Un étranger, peu familiarisé avec les nuances du langage français, disait, en voyant M. R. chamarré d'or et couvert de crachats: Voilà un homme *plein d'honneur*. On lui fit

observer que les honneurs et l'honneur n'étaient pas synonymes, et que l'homme *comblé d'honneurs* n'était pas l'homme le plus *rempli d'honneur*. Le lendemain, il admirait *la dignité* de M. C. : Vous vous y trompez encore, lui dit-on ; ce personnage a des *dignités*, sans avoir de *dignité*. Embarrassé de ces différences, il en demanda l'explication, qu'un académicien lui donna en ces termes : *L'honneur* autrefois conduisait aux grandes places ; de là, ces places furent des *honneurs*. Les hommes en place avaient quelque *dignité* physique ou morale ; de là, les grandes places furent des *dignités* : mais il y a eu tant de révolutions dans les choses et dans les mots, que les *honneurs* et *l'honneur*, *les dignités* et *la dignité*, sont aujourd'hui quatre mots très-distincts.



Buonaparte, à son passage à Sisteron, envoya chercher le sous-préfet, et exigea de lui qu'il lui dît ce que l'on pensait de lui en Provence. Le sous-préfet, après beaucoup d'excuses, lui dit, dans les termes les plus respectueux : Sire, puisque vous l'exigez, je suis forcé de vous avouer que vous n'êtes pas aimé

dans cette province. C'est un pays de commerce maritime : on n'a pu y apprécier les vues profondes de votre politique. Vos mesures ont ruiné le commerce, et par suite le pays, etc., etc. —Ils me détestent, je le sais; mais j'ai l'armée pour moi, et je m'en f...., fut la réponse de l'ex-empereur ! ! !

On connaît les frayeurs de la tyrannie et les sombres précautions dont elle s'environne. Ces frayeurs et ces précautions semblèrent avoir redoublé autour du palais de l'Élysée-Bourbon pendant le temps que l'habita Buonaparte. Des gardes doublées, triplées l'environnaient, et le soir, lorsque des promeneurs, des citoyens paisibles, hommes, femmes et enfans, passaient dans les contre-allées qui approchent de cette redoutable enceinte, les sentinelles multipliées criaient d'une voix féroce : *On ne passe point*, *reculez*, *éloignez-vous !* On frémissait, on se taisait et on se retirait. Mais les gens du peuple, plus francs et plus hardis dans l'expression de leurs sentimens, murmurèrent quelquefois assez haut. Un charbonnier, ayant son sac sur son épaule, irrité contre la cruelle consigne qui, le faisant

revenir sur ses pas, prolongeait ses fatigues de la journée, s'écria : « Eh ! de quoi a-t-il donc » peur? que je le mette dans mon sac? *il est » bien assez noir sans ça.* »

Un soir, pendant le séjour de Buonaparte à l'Élysée, le feu prit à ses cheveux. Un valet de chambre, qui s'en aperçut, courut vers son maître pour éteindre la flamme avec ses mains. Buonaparte, croyant voir un assassin, tua d'un coup de poignard son malheureux serviteur.

Le cadavre a été enterré immédiatement par les gens de la maison, dans le jardin de l'Élysée, où on pourra le retrouver pour vérifier le fait.

(Raconté par un valet de pied qui a aidé à faire la fosse.)

Notice biographique sur lord Wellington.

Le duc de Wellington commença sa carrière militaire, le 7 mars 1787, par le grade d'enseigne dans le 73e. régiment d'infanterie, devint lieutenant dans le 76e. en 1788, ensuite dans le 41e., et après dans le 18e. de dragons ; reçut en 1791 une compagnie dans le 58e. d'infanterie ; fut fait major en 1792 dans le 33e. ; commanda en 1794 une brigade

d'infanterie en Flandre; passa de là, avec son régiment, dans l'Inde, où il reçut le brevet de colonel en 1796.

En 1799 il attaqua et prit Seringapatnam, coupa en 1800 les forces dé Dhondia-Waugh dans une affaire où Dhondia et un grand nombre des siens furent tués, et le reste dispersé; devint major général en 1802, s'empara de Poonel, dont Holcer avait pris possession en 1803; en septembre de la même année, avec 4500 hommes, dont 2000 seulement Européens, attaqua et défit complètement l'armée de Schindah, composée de 38,500 hommes de cavalerie, 10,500 d'infanterie réglée, 500 carabiniers, 500 artilleurs à fusée et 90 pièces de canon; de là il marcha contre le rajah de Bérar, dont il défit l'armée dans les plaines d'Agran; prit d'assaut la forteresse de Gawilgham, regardée comme imprenable, et signa la paix avec le rajah de Bérar et Schindah; en 1805 revint en Angleterre, où les deux chambres du parlement lui votèrent des remercîmens; en 1807, battit les Danois à Kioge; en 1807 fut fait lieutenant général, se battit à Rolcia, Vimeira, etc. Ses campagnes d'Espagne et de Portugal sont si connues, qu'il est

inutile d'en suivre les détails ; il fut nommé colonel des gardes à cheval en 1813, fut fait feld-maréchal et chevalier de la Jarretière dans la même année, et créé marquis de Douro et duc de Wellington en 1814.

Le roi demandait au duc de Wellington son âge. — *Sire, je suis né en* 1768. — *Et Buonaparte aussi*, reprit S. M. ; *la Providence nous devait cette compensation.*



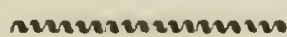
Correspondance entre deux personnages très-connus.

(Août 1815.)

Lettre. Où faut-il que j'aille ? traître !

Réponse. Où tu voudras, imbécile.

M. C. ayant montré à quelqu'un cette correspondance, et lui ayant demandé ce qu'il en pensait. « Ma foi, lui répondit l'autre, j'aime assez la réponse. »



Largesses impériales.

Au Palais des Tuileries, le 7 avril 1815.

Napoléon, empereur des Français,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. Ier.

Le tiers des biens dépendant de la succession du sieur d'Harcourt, consistant dans la terre de Lillebonne, département de la Seine-Inférieure, la terre d'Harcourt, département du Calvados, l'hôtel d'Harcourt, rue de l'Université, appartiendra à madame de Beauveau, comme le tenant de notre munificence.

Art. II.

Un tiers des biens provenant de Madame d'Harcourt, consistant dans les bois de Cervières, comprenant ceux de l'Hermitage, de Montlune et de la Faye, situés départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme, appartiendra pareillement et au même titre à Madame de Beauveau.

Art. III.

En conséquence, la division des biens mentionnés dans les deux articles précédens et qui auraient été rendus pour la plus grande partie, suivant les ordonnances des 14 et 21 janvier 1815, sera faite pour attribuer à Madame de Beauveau le tiers que nous lui avons accordé par le présent décret, et dont elle sera mise incontinent en possession. Les deux autres

tiers desdits biens demeureront sous le séquestre.

Art. IV.

Notre ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé Napoléon.

Rapport du ministre des finances à S. M. l'Empereur.

Sire, S. A. I. le prince Lucien a fait demander la prompte levée des scellés qui existent encore sur plusieurs pièces du Palais-Royal, et que les meubles qu'elles renferment, ainsi que les vins qui se trouvent dans les caves, soient mis à sa disposition.

Le mobilier du Palais-Royal ayant été réuni au domaine de la couronne, par décret du 13 avril dernier, la demande de S. A. I. aurait dû être envoyée à M. le comte de Montalivet.

J'ai cru néanmoins devoir la mettre sous les yeux de V. M., et la prier de donner ses ordres.

Paris, le 19 mai 1815.

Signé le duc de Gaëte.

Approuvé; le grand maréchal en fera

verser la moitié dans les caves de l'empereur. Au Palais de l'Elysée, le 20 mai 1815.

Signé Napoléon.

Au palais de l'Élysée, le 23 mai 1815.

Napoléon, empereur des Français,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Titre Ier.

De la concession du Palais-Royal.

Art. Ier.

Le Palais-Royal est concédé au prince Lucien, notre frère, et à ses héritiers, à titre d'apanage de sa branche.

Art. II.

Le prince Lucien jouira des revenus et du domaine utile du Palais-Royal, depuis le 1er. janvier de la présente année.

Il en supportera les dépenses depuis la même époque.

Le tout néanmoins sans qu'il puisse y avoir lieu à aucune répétition pour les sommes que le trésor de la maison du roi ou du domaine extraordinaire aurait reçues ou payées jusqu'à ce jour sur l'année 1815.

Art. III.

Les recettes et les dépenses du Palais-

Royal cesseront de faire partie du budjet de notre domaine extraordinaire, à dater du 1er. janvier 1815, excepté pour les sommes réellement reçues ou payées jusqu'à ce jour.

TITRE II.

Du Mobilier.

ART. IV.

Il sera fait, par l'administrateur général de notre mobilier et les officiers du prince Lucien, un inventaire contradictoire du mobilier actuel du Palais-Royal.

Cet inventaire distinguera ce qui provient des achats faits par le duc d'Orléans.

ART. V.

Nous concédons dès à présent au prince Lucien tous les meubles provenant du duc d'Orléans.

Quant à ceux qui proviennent du mobilier de notre couronne, nous nous réservons, avant d'en faire la concession, d'en approuver les états.

Signé NAPOLÉON.



BUONAPARTE n'aimait point Destouches, et de ses soixante chambellans, eussent-ils été

successivement chargés des spectacles de sa cour, aucun d'eux ne se fût avisé de faire jouer devant lui une pièce de cet auteur. Tous s'étaient étudiés de leur mieux à connaître au moins le titre de chacun de ses ouvrages, afin de les rayer du répertoire, si par hasard les comédiens avaient l'audace de les y glisser. Mais ils n'étaient pas forts tellement sur cette partie de notre littérature, qu'il ne leur arrivât parfois des méprises assez bouffonnes. Un jour, à Compiègne, Buonaparte, avant de partir pour la chasse (car ce méchant farceur voulait en tout singer les rois, et allait souvent à la chasse sans l'aimer et sans y blesser autre chose que ceux qui l'y accompagnaient); un jour, dis-je, il demande à son grand maréchal ce qu'on doit jouer le soir au théâtre. « *Sire, on vous représentera le Philosophe sans le savoir.* » *On vous représentera* n'était pas trop français, quoique plusieurs comédiens, se disant français, se servent souvent de cette locution. Mais Buonaparte n'y prit pas garde, et continuant d'interroger le grand maréchal : « De qui est cette pièce ? — De Destouches, sire. — Je n'aime point ce Destouches; qu'on me joue *Tartuffe*. — Oui,

sire », répond très-humblement le nouvel Achate (1), sans songer seulement s'il sera possible ou non d'obéir; et le voilà qui va bien vite trouver le chambellan chargé du spectacle. Monsieur, lui dit-il, l'empereur ne veut pas qu'on lui donne ce soir le *Philosophe sans le savoir*. O ciel! et pourquoi donc? — Parce qu'il n'aime pas Destouches. — Dieu ! la pièce est de Destouches ! les comédiens m'ont dit qu'elle était de Sedaine. Les coquins n'en font jamais d'autres ! Je vois ce que c'est. L'empereur a raison. Cet homme-là sait tout. C'est le *Philosophe marié* qui est de Sedaine, et le *Philosophe sans le savoir* est de Destouches : je m'en ressouviens à présent : on ne m'y attrapera plus. Mais que ferons-nous jouer ce soir ? — L'empereur veut Tartuffe ! — Tartuffe ! et comment voulez-vous qu'on le joue? Nous n'avons à Compiègne qu'une très-petite partie des comédiens. Il m'en doit arriver ce soir ; mais il sera trop

---

(1) Aucun poëte suivant la cour napoléonine n'a manqué de donner au grand-maréchal le surnom d'Achate, sans doute parce que Napoléon était aussi pieux qu'Énée.

tard. Je n'ai ici ni un Orgon ni un Cléanthe. — C'est égal : il n'y a qu'à passer ces deux rôles-là ; je vous réponds que la cour ne s'en apercevra pas. — Cela se pourrait bien. Mais l'empereur !.... Il me vient une idée !... Les comédiens que j'attends dîneront peut-être à Senlis : ne devant jouer que demain, ils ne se sont pas pressés. Si j'envoyais au-devant d'eux ! si on les ramenait en chaise de poste !...

Il dit, et la chaise roule bientôt sur la route de Paris, précédée d'un gendarme chargé de demander à toutes les voitures : *N'y a-t-il pas là-dedans des comédiens ?* L'apostrophe étonne et scandalise plus d'un prélat, plus d'un ministre un peu comédien, mais n'en convenant pas. Arrivé à Senlis, le gendarme va d'auberge en auberge, répétant sa question : *N'y a-t-il pas ici des comédiens ?* A ces mots, voilà deux voyageurs dînant paisiblement, qui tout à coup pâlissent et laissent d'effroi tomber leur fourchette. C'était, autant que je puis m'en souvenir, Saint-Phal et Grandménil, deux hommes d'honneur et de talent, qui n'avaient pas la réputation d'aimer beaucoup Napoléon, et qui, sans plus de réflexion,

se regardèrent comme perdus. Leurs alarmes redoublèrent, quand le gendarme, après leur avoir demandé leurs noms, les fit monter sans mot dire dans la chaise qui devait les amener à Compiègne ; ils crurent qu'on les conduisait pour le moins au château de Ham, et ne furent désabusés que quand le grand maréchal leur annonça qu'on avait hâté leur arrivée pour leur faire jouer le Tartuffe, attendu que S. M. n'aimait pas le *Philosophe sans le savoir*, de *Destouches*. Dans toute autre circonstance, ce trait d'érudition les aurait fait beaucoup rire ; mais ils n'en eurent aucune envie, et ne prirent même, dit-on, cette liberté que long-temps après leur aventure.



Après la déroute de Waterloo, les alliés s'emparèrent de plusieurs bagages de Buonaparte, et entre autres du portefeuille d'un de ses secrétaires. Les pièces qu'il contenait ayant paru assez curieuses, on les imprima sous le titre de *Portefeuille de Buonaparte*. Elles se composent presque en totalité de rapports adressés à Buonaparte dans les dix premiers jours de juin, sur la situation des provinces du midi, par des officiers d'ordonnance qu'il

y envoyait, ne s'en fiant pas sans doute aux préfets. Nous ne reproduirons pas ici la substance de ces rapports, dont, pour la curiosité du lecteur, il nous a suffi d'indiquer l'objet, et qui du reste n'offriraient plus assez d'intérêt aujourd'hui, puisqu'ils roulent sur des faits qui sont maintenant à la connaissance d'un chacun. Nous nous bornerons donc à extraire de ce recueil les trois lettres suivantes, écrites par Buonaparte le 11 juin, veille de son départ, et quelques fragmens du compte du *trésor de la couronne*, qui était dans le même portefeuille, et qui formait un très-volumineux cahier.

Au comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

« Je reçois votre lettre. J'ai fixé à 60,000 fr., tout compris, le traitement des ministres d'état. Indépendamment de cela, en votre qualité de président, je donne ordre à Peyruche de vous remettre 6000 fr. par mois pendant tout le temps que je serai à l'armée. Je désire que ce supplément d'appointemens reste secret (1). »

(1) Une note mise au bas de cette minute porte : *Écrit en conséquence au baron Peyruche.* La

Au comte Lavalette, Directeur général des Postes.

« Monsieur le comte Lavalette, comme j'ai dit dans mon discours d'aujourd'hui que je partirai cette nuit, je désire que vous veilliez à ce qu'on ne donne pas de chevaux de poste sur la route que je tiendrai, et qu'on exerce une grande surveillance sur les personnes auxquelles on donnera des chevaux sur les routes environnantes, et qu'on ne laisse expédier aucun courrier ni estafette. »

Au Ministre de la guerre.

« Je vois que les fédérés sont de 14,000 hommes; vous leur avez donné trois mille fusils; cela ne fait donc que le tiers de ces hommes qui sont armés. Je pense que cela est suffisant, parce qu'on sera toujours à temps de les armer avec les fusils qu'on fera tous les jours, et que nous allons avoir à armer les

---

lettre au financier ne s'est pas retrouvée. Nous sommes fâchés que le petit arrangement entre S. M. impériale et son orateur chéri ne puisse pas rester *secret*.

TROIS CENT MILLE HOMMES *qui vont être levés* (1)..... »

Trésor de la couronne.

Dans la recette du 1er. trimestre 1814, à côté d'un article de 6,250,000 fr. dus à *sa majesté* pour le quart d'une année de sa liste civile, on remarque l'article suivant : *Traitement de S. M. comme membre de l'Institut*, 300 fr. Napoléon ne voulait pas sans doute qu'on dît de lui : *De minimis non curat prætor.*

Parmi les dettes remboursables, on voit figurer la reine Hortense pour 312,163 fr. 70 c.; le prince Joseph pour 1,100,000 fr.; M. Sery, maire du Havre, pour 100,000 fr.; M. Journu-Aubert pour 100,000 fr.; et Madame de Luçay pour 50,000 fr., etc.; et parmi les créances en souffrance, l'ex-payeur à Amsterdam, pour une somme de 101,864 fr. 48 c.

On y voit encore qu'il a été avancé à M. le général Bertrand une somme de 4188 fr. 62 c. pour son trimestre de la légion d'honneur.

---

(1) Encore *trois cent mille hommes !!!* Peste ! Monsieur de la Violette ! il paraît que vous nous en prépariez de belles, si on vous eût laissé faire.

Enfin dans le *débit* du trésor public se trouve ce qui suit : « Aux agens du trésor et à divers pour S. C. (ce qui veut dire services considérables ou cachés) 15,546,182 fr.

Une pièce plus curieuse est l'état des dépenses faites pour la *maison de l'empereur* depuis le 20 mars jusqu'au 1er. juin 1815, et à faire jusqu'au 31 juillet (*si Diis placet*) ; en voici le relevé ; on trouvera, sans doute, la somme fort modique :

Dépenses ordonnancées depuis le 20 mars 1815 . . . . 1,563,413fr.

Crescendo.	Avril	150,000
	Mai.	411,040
	Juin.	931,575
	Juillet.	936,954
	Total.	4,096,182

Voyons maintenant les détails de l'emploi :

En première ligne nous trouvons le *grand aumônier*, ou, pour bien dire, M. Fallot de Beaumont, archevêque de Bourges, premier aumônier, faisant fonctions de grand aumônier, ainsi qu'il est qualifié dans le procès-verbal du Champ de Mai. Il figure dans la dépense pour, savoir :

Depuis le 20 mars . . .	16,652 fr. 57 c.
Avril..	1,000
Mai.	1,800
Juin.	7,600
Juillet.	7,600
Total.	34,652 57

On voit que c'est un compte en conscience; ce n'est pas trop pour les prières du saint prélat.

Le général Bertrand, grand maréchal, pour les chapitres de mars à juillet, y compris à la vérité ses *dépenses extraordinaires*, n'y est porté que pour la somme modique de 783,986 fr. 64 c. (1).

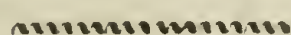
A la vue de cette dernière somme, le vénérable archevèque pourra, en gémissant, s'écrier avec saint Augustin : *Dabis impio militi quod dare non vis sacerdoti!*

La *gouvernante des enfans de France* ne figure que pour l'arriéré.

---

(1) Les dépenses extraordinaires du grand maréchal paraissent l'avoir mis dans la nécessité d'emprunter encore à son maître. Voyez ci-dessus l'article des 4188 fr. 62 c.

Enfin on y voit que les illuminations du Champ de Mai n'ont coûté que 83,000 fr.



Farce du 14 mai. — Revue des Fédérés.

C'est le dimanche 14 mai que les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau (1) ont été passés en revue par leur

(1) Ces faubourgs, et surtout le premier, ont été horriblement calomniés pendant les trois mois de l'usurpation. On les a dépeints comme peuplés d'individus entièrement dévoués à la cause du tyran, et on leur a prêté gratuitement les discours et les intentions les plus furibondes. Le fait est que, dans aucun autre quartier de Paris, on ne trouve autant de citoyens paisibles, plus amis de l'ordre et du repos, et plus sincèrement attachés à leur roi. Leur conduite au 8 juillet et aux 24 et 25 août en est la preuve. Le retour de la fête de Louis-le-Désiré n'a été célébré nulle part avec plus d'enthousiasme et plus de véritable abandon que dans le faubourg Saint-Antoine. Ce qu'on va lire doit donc moins s'appliquer aux habitans et aux honnêtes artisans de ce faubourg, qu'à cette masse de vagabonds et de gens sans aveu, toujours nombreux dans une ville telle que Paris, et qui habitent de préférence les

digne chef Napoléon. On ne pouvait rien voir de plus dégoûtant que cette bande, formée d'hommes ramassés dans les rues, et pris parmi la classe la plus vile et la plus crapuleuse. Elle a défilé sur les boulevarts vers midi. Le faubourg Saint-Antoine formait soixante et un pelotons, et le faubourg Saint-Marceau trente. Les pelotons étaient d'inégale force : il y en avait quelques-uns de quatre-vingt-dix hommes, et d'autres de vingt-quatre seulement. En les évaluant l'un dans l'autre au maximum de soixante hommes, cela donnerait

---

faubourgs, parce que les logemens et la nourriture y sont à meilleur marché que dans le centre de la ville. Nous devons aussi à la justice de déclarer que parmi les figurans de la plate et ignoble farce dont on va lire le récit, il était beaucoup de malheureux ouvriers qu'on avait mis de force dans les rangs, en les menaçant de les renvoyer des ateliers s'ils ne se prêtaient à ce qu'on leur demandait; les sycophantes de la police de Buonaparte avaient aussi de leur côté enrôlé les charbonniers et les forts du Port au Blé, les commissionnaires, etc., en les menaçant de retirer la plaque à ceux qui refuseraient de comparaître.

un total de cinq mille quatre cents individus, dont un quart d'enfans.

Ces misérables, couverts de haillons, et dont la majeure partie était de véritables sans-culottes, étaient presque tous armés de bâtons, et portaient des drapeaux tricolores sur lesquels on lisait ces deux inscriptions si opposées : *Vive l'Empereur! vive la liberté!* Ils criaient *vive l'Empereur! à bas la calotte! à bas les Bourbons!* et quelques pelotons outre cela hurlaient la Marseillaise et la Carmagnole. On voyait dans plusieurs pelotons des aveugles, des femmes, et beaucoup de polissons en très-bas âge. Cela n'excitait que du mépris; mais ce qui a justement indigné les bons citoyens, a été de voir dans les premiers pelotons plusieurs individus revêtus de l'uniforme de garde national.

Arrivés au Carrousel, MM. les fédérés se sont rangés à côté de quelques régimens de ligne qui, il faut le dire à leur honneur, n'ont point déguisé le mécontentement que leur inspiraient de semblables voisins. L'Empereur ne s'est pas fait attendre, et ils l'ont salué à son arrivée par les cris les plus vifs. Ensuite le paillasse de la troupe, faisant fonctions d'ora-

teur, s'étant avancé, a récité un discours plein d'hyperboles et de déclamations jacobites, que S. M. n'a pas écouté avec beaucoup d'attention, mais auquel elle a répondu d'une voix rauque et dure, sur le même ton, ce qui faisait un concert d'absurdités admirable. Les frères et amis ont paru contens de la réponse de S. M., ont crié de nouveau, *vive l'Empereur! à bas la calotte!* et ont repris par les quais le chemin de leurs faubourgs. Toutes les boutiques et les portes se sont fermées sur leur passage; et, comme si cette précaution n'eût pas été jugée suffisante, on avait placé de la maréchaussée à toutes les issues des rues aboutissant aux quais, pour observer les fédérés et les empêcher de s'écarter de leur droit chemin. Ces précautions font autant d'honneur à la portion du peuple souverain envers laquelle elles ont été prises, qu'à ceux qui ont fomenté, dirigé et exécuté cette mascarade tragi-comique (1). A leur arrivée

---

(1) Une personne de notre connaissance qui, depuis l'association des fédérés, ne sortait plus sans pistolets, disait : *Je me suis fédéré avec mes pistolets contre les fédérés.*

dans les faubourgs, on a distribué aux fédérés du vin et de la viande. La ville de Paris, sur l'ordre du c. Carnot, a fait les frais de ce *repas civique*. La dépense devait n'être que de 30 sous par homme; mais elle a été fixée à 15,000 fr. qui ont été payés le lendemain par le trésorier de la ville, savoir : 7,500 fr. à M. Richard-Lenoir, et 7,500 fr. à M. Salleron.

La troupe, après s'être gorgée de vin et de viande, s'est séparée à la nuit, aux cris de, *vive l'empereur! à bas la calotte!* et c'est ainsi que s'est terminée cette journée, qui avait jeté l'effroi parmi les paisibles habitans de la ville, et dont le souvenir restera long-temps gravé dans leur mémoire. Nous nous dispenserons de nommer les auteurs, instigateurs et moteurs de cette misérable mascarade, de même que le redacteur de l'adresse et l'illustre orateur de la troupe. Tout le monde, au reste, peut se rappeler avoir vu ces messieurs défiler sur les boulevarts, en tête de leurs colonnes; car ils paraissaient alors aussi jaloux de se montrer avec leurs belles écharpes au bras, qu'ils sont empressés maintenant à nier qu'ils aient jamais pris part à cette affaire.

Comme un malheur ne vient jamais seul, cette revue a engendré le club des fédérés, qui tenait ses séances rue de Grenelle. Nous ne salirons pas nos feuilles du récit des *travaux* de cette assemblée, qui rappelait si bien le bon temps de 1793, que tant d'honnêtes citoyens regrettent. On peut, d'ailleurs, en consultant les journaux de mai et juin, qui mettaient beaucoup de complaisance à publier les séances des *frères et amis*, se faire une idée de la nature et des objets de leurs discussions, qui ne l'ont cédé en absurdités et en ridicule qu'à celles de la fameuse chambre des soi-disant représentans. Nous nous bornerons seulement à dire, en finissant, que les dépenses de cette *utile* association ont encore été mises à la charge de cette pauvre ville de Paris, qui a payé pour cet objet :

Le 26 mai 1815, à M. Chéry, trésorier de la société.	3000 fr.
Et le 16 juin, à M. T........ . .	2400
TOTAL.	5400 fr.



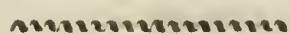
MALGRÉ les dégoûtantes turlupinades du Nain jaune, qui n'a cessé de répéter que

les femmes royalistes étaient laides et vieilles, les plus aimables et les plus jolies personnes du sexe ont été fidèles à la cause du roi. On ne compte heureusement qu'un petit nombre de ces extravagantes furies, si justement nommées les *Tricoteuses de Buonaparte*. Ceux qui désireront les connaître, pourront en demander la liste à M. Joujou, rue du Grand-Hurleur, à Paris.



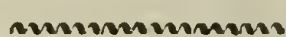
Sur quelqu'un.

Sachant à tous les vents tourner avec souplesse,
On le vit autrefois, jacobin forcené,
User de son pouvoir pour vexer la noblesse;
La noblesse revient, monseigneur a changé:
Telle métamorphose est un trait de génie.



Toutes les fois que Buonaparte allait se recueillir, ou s'ennuyer dans sa bibliothéque, et qu'un volume de Tacite frappait sa vue, il le prenait avec une espèce de fureur, et en déchirait quelques feuillets. Un jour que, tenant encore à la main ces malheureux feuillets, il entrait dans une pièce où quelques personnes étaient rassemblées, les courtisans, qui con-

naissaient sa manie, se répandirent en injures contre *le calomniateur de Néron*. (On sait que Buonaparte a dit que Tacite avait calomnié Néron.) L'académicien S... essaya de le défendre. *Monsieur*, lui dit Buonaparte, avec un sourire ironique et un air dédaigneux, en frappant sur l'épaule d'un général présent, *avec dix mille Tacite, je n'aurais pas pris Dantzick*. Nous livrons cette anecdote à l'orateur de la députation d'un corps savant, qui porta son hommage aux pieds du barbare, quelques jours après le 20 mars.



La Girouette,

Dédiée à M. B. C. de R.

Air : *Dans les Gardes françaises.*

Le matin royaliste,
Je dis : Vive Louis !
Le soir Bonapartiste,
Pour l'Empereur j'écris :
Suivant la circonstance,
Toujours changeant d'avis,
Je mets en évidence
L'aigle ou la fleur de lis.



Chambre des soi-disant Représentans.

Extrait du Journal des Débats du 6 juillet 1815.

« On peut déjà se permettre de juger les représentans de la chambre et les pairs que Buonaparte, depuis son invasion, avait rassemblés autour de son trône éphémère. La postérité va bientôt commencer pour eux ; et d'ailleurs il doit être dans les mœurs et les institutions d'un peuple libre de parler avec décence, mais avec franchise, des hommes publics qu'il a chargés, ou qui se sont chargés de ses intérêts. Un Anglais s'exprime avec assez peu de ménagement sur le compte de lord Castlereagh, de lord Liverpool, de MM. Shéridan, Dundas, Tierney : pourquoi un Français ne pourrait-il pas prendre à peu près les mêmes libertés à l'égard de M. Dumolard, de M. Félix Lepelletier, de M. Barrère, de M. Durbach, de M. Garreau, Leguevel, etc. ?

Il y a eu parmi ces députés quelques hommes, jeunes sans doute, et jusqu'ici peu connus, qui se sont fait connaître avantageusement. Le public a distingué MM. Dupin, Manuel, Roy, et quelques autres encore qui ont résisté avec courage à l'exagération des

principes, à la violence des mesures, et au despotisme de quelques esclaves parlant au nom de la liberté ; qui ont laissé percer dans leurs discours de bonnes intentions et de bons principes, qui les ont présentés avec adresse, et quelquefois avec talent, et les auraient sans doute plus ouvertement professés, s'ils avaient pu compter sur des dispositions plus favorables de la part de leurs collègues. J'aurais placé, sans contredit, parmi ces estimables députés, le courageux M. Maleville; mais je n'ai parlé que des hommes qui se sont fait une réputation récente, et qui jusqu'ici étaient peu connus. M. Maleville l'était déjà par la publication de bons écrits, la manifestation de bons sentimens, et l'exercice de fonctions honorables, honorablement remplies. Les mêmes motifs m'ont fait taire le nom de M. Tripier. Pareillement, dans la chambre des pairs, des hommes qui, à travers tous les orages de la révolution, s'étaient fait remarquer par la modération et la sagesse de leurs principes, ont soutenu et confirmé l'excellente réputation qu'ils avaient dès long-temps acquise.

Mais, à côté de ces hommes estimables, combien d'énergumènes et de furieux auraient

sacrifié Paris, l'armée, la France, à leurs intérêts, à leurs passions et au triomphe de leurs systèmes anarchiques, de leurs opinions démagogiques! Là, on a vu d'anciens conventionnels convertir la salle des délibérations en une tumultueuse arène, y faire entendre ces vociférations dont nous gardions encore un effrayant souvenir, soulever toutes les passions de la populace, et nous faire craindre le retour de ces temps de terreur, de mort et de gouvernement révolutionnaire. Là, on a vu des hommes nouveaux dans nos assemblées publiques, le disputer en fureur avec ces vieux démagogues, et montrer une cruelle émulation dans cette lutte antisociale. Il était certains noms qui annonçaient toujours infailliblement les opinions les plus extravagantes: on n'avait plus besoin de lire ou d'entendre les discours de certains membres, on les connaissait d'avance, on savait qu'ils étaient l'opposé de la modération, de la sagesse, de la justice, et en contradiction avec le vœu unanime de tous les bons Français. C'est ainsi qu'ils rejetaient Louis XVIII, et qu'ils osaient dire que *la France entière* le rejetait avec eux, lorsque, de toutes parts, au Midi, au

Nord, à l'Ouest, au centre et dans la capitale, au milieu de laquelle ils ne rougissaient pas de faire entendre cette coupable imposture, la France entière leur donnait un démenti formel; lorsque tous s'écriaient, autour d'eux et loin d'eux, que Louis XVIII, et Louis XVIII seul, était le gage de la tranquillité de l'Europe, et du bonheur de la France.

On rapporte qu'un ministre prussien pénétrait toujours avec une grande sagacité tous les secrets du cabinet de Copenhague où il résidait, et qu'il en instruisait très-exactement sa cour. Les ministres de S. M. danoise, intrigués de savoir par quel moyen cet envoyé était parvenu à découvrir les résolutions les plus cachées du conseil dont ils étaient membres, cherchèrent à l'enivrer pour surprendre son secret. L'ambassadeur prussien ne se fit point presser pour le leur révéler. « Il ne m'était pas difficile, leur dit-il, de savoir à peu près sur quoi roulaient les délibérations du conseil danois. Quand j'étais parvenu à savoir l'objet, j'examinais quel était le plus mauvais parti qu'on pût prendre sur cet objet, et je le mandais à Berlin comme pris. Par cette méthode je rencontrais au moins dix-neuf

fois sur vingt. » Cette méthode aurait parfaitement réussi, et avec une précision encore plus rigoureuse, à l'égard d'un assez grand nombre de nos représentans et de nos pairs. »

Dénonciation de l'article ci-dessus.
(Séance du 6 juillet.)

« *M. le Gorrec*: Vous avez sans doute lu avec indignation un article du *Journal de l'Empire*, de ce matin.... (*Une voix* : La liberté illimitée de la presse.) Ce n'est pas là de la liberté, c'est une provocation à l'assassinat. Il n'est pas de manœuvre plus séditieuse et plus dangereuse....

Une foule de voix : On ne les croit pas.

M. Dumolard: Au milieu des grands objets qui doivent nous occuper, celui-ci est d'une bien faible importance. Dans ce fameux article, je suis mis en tête de ceux que l'on signale à la fureur d'un parti. Je présente, en réponse, ma vie toute entière; je voue le rédacteur au mépris qu'il a mérité, et je demande l'ordre du jour. (On applaudit.)

La chambre passe à l'ordre du jour.

Plusieurs voix : Motivé sur le mépris.

M. le président : Je ne puis ainsi motiver

un ordre du jour, qui de lui-même témoigne assez la disposition de l'assemblée à l'égard du rédacteur de l'article. »



La chambre des prétendus représentans n'a laissé échapper aucune occasion de fournir matière au ridicule. Depuis le *rêve* de M. Merlin, la motion de M. Garreau et le rhume de M. Dumolard, il n'y a pas eu de séance qui ne fût marquée par quelques scènes de cette espèce. Les démentis pleins de grâce et d'urbanité de MM. Dumolard et Crochon; les décentes déclamations de M. Barrère contre Louis XIV; l'assurance donnée par M. Bedoch que les bataillons de Blucher protégeraient la représentation nationale; d'impudentes assertions que contredisaient si souvent des faits matériels; enfin la dénonciation d'un journal et l'ordre du jour motivé sur le mépris, etc.; voilà, sans doute, une assez riche matière de plaisanteries. On avait annoncé que trois de nos chansonniers devaient réunir leurs muses bouffonnes pour exploiter cette mine de ridicule, et célébrer en un pot-pourri les dignes travaux de cette

chambre. Mais ce triumvirat historico-lyrique a abandonné son travail : ces messieurs n'ont pas pu s'entendre sur le choix des airs. Ils s'étaient bien accordés à mettre l'inépuisable faconde de M. Dum..... sur l'air du *Branle sans fin*, la motion de M. Leg.... sur l'air *Ça ira*, et les autres rapports de plusieurs de nos aréopagistes sur l'air de la *Carmagnole*; mais l'un voulait que le dernier couplet fût sur l'air de *Bonsoir, la compagnie*; l'autre proposait *Allez-vous-en, gens de la noce*, tandis que le troisième insistait pour l'air *des Pendus*.

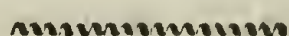


Voici un couplet composé au sujet de la motion faite le 4 juillet, à la chambre des soi-disant représentans, sur le mode de couronnement du monarque, par M. G...., représentant en 1815, ex-sénateur de 1814, ex-ministre de la justice en 1793 :

Air *de Joconde*.

Messieurs, n'accusez pas G....
De changer de doctrine ;
Lorsque ce membre du sénat,
De race jacobine,

Parle aujourd'hui de couronner
Le roi qu'il nous destine ,
C'est que sa main veut lui donner
La couronne d'épine.



La lettre suivante a paru dans la Gazette de France du 10 juillet :

« Monsieur ,

» Guidé par un amour insurmontable pour le verbe *parler*, et tous ses dérivés , M. Dumolard , comme chacun sait, a proposé dans la pétaudière qui avait envahi le palais Bourbon , de déclarer que les trois branches législatives formeraient désormais le *parlement de France*. Plusieurs des collègues de cet infatigable orateur affirment qu'il devait, le lendemain même , développer sa proposition dans un discours qu'il avait parié de faire durer sept heures d'horloge, sans prendre haleine une seule fois. Malheureusement pour les curieux , ce lendemain n'est pas venu ; mais la postérité ne doit pas perdre le souvenir de cette loquacité véritablement miraculeuse. En conséquence , je vous prie de me permettre d'annoncer, par la voie de votre journal , que je vais entreprendre le portrait du susdit

M. Dumolard, qui *parla* sous Louis XVIII, *parla* sous Buonaparte, et est tout prêt à *reparler* sous Louis XVIII encore, si on le laisse faire (1).

» Au bas de la figure de cet homme rare,

---

(1) On prétend qu'on a fait circuler dans les départemens de l'Yonne et de l'Isère, de petits billets où il est établi que M. Dumolard paye 1060 fr. de contributions. C'est probablement plus que n'en payait Démosthènes dans la tribu à laquelle il appartenait; mais aussi quelle différence de talent entre Démosthènes et M. Dumolard! C'est de M. Dumolard que Chénier, le premier poëte du monde pour l'épigramme et la satire, disait, il y a près de vingt ans:

> Dumolard, au fatras léthargique,
> Plein d'orgueil et de mots, Dumolard aujourd'hui
> Distille en longs discours la sottise et l'ennui.

Chénier ne parlait ainsi que par envie: il aurait voulu briller à la tribune, et M. Dumolard l'empêchait même d'y monter, en y restant toujours. Chénier, dans son dépit, ne manquait jamais d'accompagner le nom de M. Dumolard d'une incivile épithete en *ard*, qu'en vérité la rime seule appelait: c'était bien là une vengeance de poëte.

seront écrits ces vers, empruntés à une petite pièce fort connue de Boissy :

» Sa langue est justement un claquet de moulin
» Qu'on ne peut arrêter sitôt qu'elle est en train ;
» Qui babille, babille, et qui d'un flux rapide
» Suit indiscrètement la chaleur qui la guide ;
» *De rapports, de décrets*, cent fois vous étourdit ;
» Parle contre lui-même et souvent se trahit ;
» Dit le bien et le mal sans voir la conséquence,
» Et de taire un secret ignore la science.

» Agréez, etc. CALOT, *peintre et graveur*. »

Ecce iterùm Crispinus.

EN 1814, un ministre du roi, songeant à attirer dans le parti du ministère certain député bavard, qui a fatigué cinq ou six assemblées de sa stérile faconde, et dont il paraît pourtant que nous sommes débarrassés cette fois, consultait un de ses amis sur son projet. « Gardez-vous bien, dit celui-ci, de faire passer cet homme-là de votre côté ; il servira beaucoup mieux le ministère en restant dans le parti de l'opposition. » Et en effet, tel projet de loi n'eût pas été adopté, dit-on, qui le fût, grâce aux efforts de cet habile homme pour l'empêcher de l'être.

Par ordre du roi, M. le général Dessolle a fait fermer, le 8 juillet au matin, les deux chambres. M. Dumolard s'est présenté à la salle dite des représentans; et lorsqu'on lui eut appris que c'était par ordre du roi qu'elle était fermée, il a vociféré, comme il le faisait à la tribune, criant au despotisme et à la tyrannie. On lui a ri au nez.

Un plaisant, qui a été témoin de cette scène, s'est amusé à la décrire de la manière suivante:

Séance en plein air.

(M. Dumolard descend gravement de sa voiture verte et monte les degrés du perron. Un grenadier de la garde nationale va au-devant de lui.) — Monsieur, on n'entre plus. — Mon ami, vous vous trompez.... je suis.... — On n'entre plus. — Je ne fais point partie du public.... — Je le sais bien, Monsieur. — Je suis représentant. — Eh bien, Monsieur, vous avez donné hier la *dernière représentation*, c'est aujourd'hui *relâche*. — Mais je n'ai point rempli ma mission, et je veux.... — C'en est assez comme cela. On sait bien que vous vouliez faire tout le contraire des autres comédiens, qui donnent la comédie après la

tragédie ; vous vouliez finir par celle-ci, comme vous aviez commencé par celle-là. — Que voulez-vous dire ? — On dit même que vous comptiez sur nous pour le dénouement ; mais vous vous êtes trompés. — Je vous répète, mon ami, que je suis inscrit pour quatre-vingt-treize motions, et que je veux.... — On vous dit que c'est fini ; plus de motions, plus de commotions. — *(M. Dumolard tire un rouleau de sa poche.)* En voici une que j'avais composée à loisir et apprise par cœur, pour l'improviser aujourd'hui d'abondance à la tribune ; cela est très-désagréable. *(Au même moment plusieurs membres se présentent sur les degrés du perron, et M. Dumolard leur dit avec un gros soupir :)* Messieurs, on n'entre plus. *(M. Bedoch arrive.)* C'est singulier ; on nous avait cependant promis des bataillons prussiens pour protéger la représentation. — Messieurs, constituons-nous ici, sur ces degrés, et, comme autrefois les sénateurs romains.... *(M. Dumolard allait continuer ; mais le bruit d'un fusil qui retombe lourdement lui coupe la respiration.)* Messieurs, l'aréopage s'assemblait en plein air, et nous le valons bien. Je propose que l'on ajoute à notre

règlement intérieur un article qui autorise la chambre à tenir ses séances dans la rue, dans le cas où toutes les portes lui seraient fermées. — *Appuyé! appuyé!* — Une députation de six membres sera envoyée auprès de MM. les tirailleurs, pour les prier de venir en force protéger la représentation nationale, en gardant les avenues du pont et des quais. — *Approuvé.* — Mes collègues, voyez en quel lieu nous sommes! Ce quai? quel est-il ce quai? le quai Buonaparte!!! Ce pont! quel est ce pont? le pont de la Révolution!!! Quels souvenirs, mes chers collègues! ce pont et ce quai, voilà toute notre histoire. *(On applaudit; en ce moment M. Nilrem arrive, appuyé sur le bras de sa fidèle portière, et, d'un air alarmé, demande ce qui se passe.)* — Eh quoi! ne le voyez-vous pas? la même conspiration qui.... — Messieurs, je propose de décréter *suspects* tous les individus qui rôdent autour du lieu de nos séances, à pied, à cheval ou en voiture, dans le rayon d'une lieue de circonférence. — *Approuvé.* — Messieurs, des remercîmens seront votés, par une loi, à l'habile architecte qui a disposé ces degrés, comme à dessein, pour le cas échéant. — Et vous,

mânes des grands hommes qui semblez ici présider à cette mémorable séance *(en s'adressant aux statues qui décorent le péristyle)*, que dites-vous de ce spectacle si nouveau pour vos yeux? Je crois voir s'animer vos visages de marbre! je crois entendre votre grande voix qui s'élève au milieu de nous, et qui nous crie : Dignes représentans d'un grand peuple, sa gloire et ses vœux vous suivront partout; partout où vous serez, la patrie sera dans vous et avec vous! et dussiez-vous ne trouver d'asile que dans les halles de Paris, transportez-y votre fortune, vos talens et votre éloquence!!! *(On applaudit..... Le grenadier, qui avait écouté en silence, relève son bonnet, et d'une voix de Stentor :)* — C'est fort bien dit, Messieurs; mais ma consigne est de dissiper les attroupemens : allons! hors la garde! *(La séance est levée.)*



De tous les malheurs qui, depuis quatre mois, ont accablé la France, il n'en est aucun dont on doive plus s'affliger, que de la clôture de la chambre des représentans. Tout est perdu, gloire, honneur, prospérité, liberté: nous allons devenir plus esclaves que les

Cafres, plus barbares que les Samoïèdes. Après avoir mis la dernière main au chef-d'œuvre du siècle, le fameux *bill des droits*, la plus illustre de toutes les chambres, la chambre des chambres allait couronner l'édifice de notre bonheur par des institutions vraiment libérales, par des règlemens tels que tous les peuples se seraient empressés de les adopter, en même temps que *les missions auprès des armées, les fédérations*, *les violettes*, *la Marseillaise*, etc.

Parmi les membres qui, jusqu'au 8 juillet, avaient gardé le silence, et s'étaient contentés d'applaudir, de rire ou de murmurer, il en est qui n'en pensaient pas moins, et qui, dans les momens de calme (momens, hélas! trop courts), avaient disposé en silence les élémens de la félicité publique.

Je citerai, par exemple, la motion qui devait être présentée par *M. Gras*, pour la suppression du carême, institution attentatoire à la liberté des cultes. Cette motion devait être vivement appuyée par *MM. Boucher*, *Veaux* et *Mouton*, et combattue, à ce que l'on croyait, par *MM. Maigre*, *Poisson*, *Barbeau*, *Pain-Mollet*, *Persil* et *Gruyère*, renforcés de

M. Bigot; mais les antagonistes du carême comptaient beaucoup sur l'influence de *M Moutardier*, qui se portait fort de faire monter la moutarde au nez de la chambre toute entière.

Des considérations sur la civilisation européenne auraient été développées par *M. Barbary*, qui devait proposer la refonte des lois iroquoises, hurones et hottentotes, pour en faire un Code à l'usage des barbares de l'Europe.

M. Lemenuet avait préparé une apologie des danses des Lacédémoniens, et un projet de loi tendant à les introduire dans les lycées et dans les pensionnats de demoiselles. *M. Clairon* s'était fait inscrire pour parler en faveur de la motion.

MM. Laforét et *Duchêne*, *Dubois*, *Carré*, *Laramée*, *De Lahaye* et *Olivier*, devaient nous donner un nouveau Code forestier, bien supérieur aux gothiques ordonnances de Louis XIV. *M. Laprise* se faisait fort, au risque d'être combattu par *M. Camus*, d'obtenir l'abolition de l'impôt sur les tabacs. Il savait d'ailleurs que sa proposition serait vivement défendue dans la chambre des pairs par *M. Ney*.

MM. Bazoche et *Robin*, dans un long discours, devaient faire une motion tendante à ce que la représentation nationale ne fût plus composée que d'avocats, de procureurs, d'huissiers et de notaires. Ils auraient en même temps proposé une fédération des écoles de droit, destinée à combattre pour l'indépendance nationale, *pugnis et rostris*.

M. Bazin avait préparé des considérations du plus haut intérêt sur la prohibition des tissus de coton anglais.

Mais ce qu'on doit le plus regretter, c'est la proposition qui aurait éte faite par *MM. Lafenêtre* et *Desportes*, pour la suppression de l'impôt dit *des portes et fenêtres*, que l'on aurait remplacé par une taxe sur les chiens, ce à quoi *M. Le Danois* comptait bien s'opposer en interrompant l'orateur, et en lui disputant la tribune. Mais on espérait que *M. Rassis* parviendrait à maintenir dans la discussion le calme et la décence nécessaires.

On prétend que plusieurs membres avaient à présenter des motions non moins intéressantes. Nommer *MM. Faisan*, *Jean* et *Simon*, *Bonnesœur* et *Bienvenu*, *Laroche* et *Poulain*, *Vigneron*, *Froc*, *Bigarré*,

Lachaise et *Chenet*, c'est faire connaître tout ce que nous avons perdu de libéral, de sublime et d'indépendant. La seule consolation qui nous reste, est l'espoir que *MM. Gras* et *Maigre, Lemenuet, Lafenêtre*, *Moutardier*, *Nourrisson*, *Chenu* et *Lefollet*, ainsi que tous ceux qui ont employé le temps de la dernière session à méditer sur le bien public, nous feront un jour jouir des fruits de leurs veilles en les livrant à l'impression.



Entretien de deux voyageurs.

Buonaparte. Bertrand, le vent nous est-il favorable ?

Bertrand. Oui, sire, très-favorable.

Buon. Tant mieux : nous arriverons plus tôt. Que diable suis-je venu faire dans cette galère? Voilà deux fois que j'abdique, et deux fois que je m'en repens ; ils ne m'y reprendront plus. C'est fort ennuyeux de ne pas régner. Votre avis, M. le grand-maréchal ?

Bert. Sire, votre abdication vous couvre de gloire ; elle efface l'éclat de vos victoires les plus brillantes ; elle a prouvé à l'univers

que Votre Majesté était toujours prête à sacrifier ses intérêts particuliers à ceux de la patrie. Vous ne pouviez, sire, terminer plus honorablement votre carrière politique.

Buon. Dites-moi donc qui a fait tout ce pathos ?

Bert. Sire, c'est la chambre des représentans.

Buon. Et vous ne voyez pas qu'elle s'est moquée de moi ? . . . Ah ! si j'avais osé ! . . . si j'avais su qu'elle avait peur ! . . . Mais on s'est bien gardé de me l'apprendre. . . . Une autre fois. . . . Nous avons bien l'air, maréchal, de n'être pas de retour au mois de mars prochain.

Bert. Que sait-on, sire ? votre génie est si fertile en ressources !

Buon. Oui, mais on me mène si loin ! Encore une fois, que suis-je venu faire dans cette galère ? Entre nous, Bertrand, la farce est jouée, et le dénouement me met sur le pavé. Je vous permets cependant de me traiter de *majesté*, parce que cela me fait plaisir et donne une leçon de politesse à ce capitaine anglais qui s'obstine à m'appeler *général*; mais

laissez de côté mon génie, dont on m'a assez souvent parlé, et qui ne m'empêche pas d'être ici : usez, cher compagnon d'infortune, usez de tous les droits que la constance de votre attachement vous a acquis sur mon cœur. Causons ensemble familièrement et avec abandon. Prenez que je sois C........s ; c'est un bon prince, celui-là, et je n'en faisais pas d'autres. Voyons, maréchal, que disaient de moi les mécontens des salons de Paris ? Ne me cachez rien : j'aime la vérité par dessus tout.

BERT. Ils disaient que vous étiez le plus grand menteur de votre siècle.

BUON. Bertrand ! vous vous oubliez.

BERT. Sire, je vous obéis.

BUON. Vous avez raison : je ne m'en souvenais plus. Oui, j'ai menti, et si je recommence à régner, je recommencerai à mentir. Est-ce donc une bête que Machiavel ? Le peuple veut qu'on le trompe : je le trompais. Il aime les relations merveilleuses : je m'entendais à en faire. Quand, dans une bataille, je ne couchais que 15 à 20,000 hommes sur le carreau, il demandait à quoi je m'amusais et si je tirais ma poudre aux moineaux. Connais-

sant ses goûts, je doublais, je triplais la dose; j'en tuais tout autant qu'il voulait. . . Le Moniteur doit être bien ennuyeux depuis que je n'y travaille plus. Modestie à part, il n'y avait d'intéressant que mes articles : mais observez, maréchal, que c'était l'empereur seul qui mentait; moi, je disais toujours la vérité; je la disais sans ménagement à tout ce qui m'entourait, à mes sœurs elles-mêmes. . . . Vous savez ce que je disais à mes sœurs. Continuez, maréchal.

Bert. Sire, on parlait encore fort légèrement de votre indifférence en matière de religion.

Buon. Ah! ah! c'est mon oncle le cardinal qui m'a gâté sur cet article. Il était autrefois assez leste dans ses propos; mais depuis il s'est amendé, et je crois que le pape en sera content. . . Ils disaient donc, Bertrand, que, catholique romain à Lorette, et musulman au Caire, j'avais successivement fait ma cour aux madones et à Mahomet, et ils en concluaient, je gage, qu'étant ainsi de toutes les religions, je n'étais probablement d'aucune. Eh bien! qu'ils m'inscrivent au dictionnaire de leurs gi-

rouettes. Les imbéciles ! ils ne voyaient donc pas quelle haute politique me commandait d'agir ainsi, et de caresser les opinions religieuses de tous les peuples que je voulais soumettre à mes armes ! Voilà, Bertrand, voilà comment on fait des conquêtes ; voilà comment on prend des provinces quand on les aime, et j'avoue que je les aime fort. Cette Égypte, surtout, je l'aimais tant, que j'aurais ceint le turban, que je me serais fait circoncire pour lui plaire, la conquérir et la garder. Je n'y renonce pas. . . Mais serais-je fou, comme on le prétend ? . . . Qu'ai-je dit? Au moins ce capitaine anglais n'en a rien entendu ! Est-ce tout, maréchal ?

Bert. Non, sire, et puisque Votre Mâjesté veut absolument tout savoir, je ne lui dissimulerai pas que les malveillans l'accusaient d'avoir abandonné cinq fois ses armées au moment le plus périlleux.

Buon. Pour le coup, ils en ont menti à leur tour ; car c'étaient mes armées qui m'abandonnaient. Quand je revins d'Égypte, n'avais-je pas perdu les trois quarts de mes troupes ? Ma mission était donc à peu près termi-

née. . . . Peuple ingrat ! il regrette quarante mille hommes et quarante millions, plus ou moins, je ne les ai pas comptés ! il prétend n'avoir retiré aucun fruit de cette coûteuse expédition ! . . . . et le zodiaque de Dendera, sur lequel l'Institut a aujourd'hui des notions bien plus positives ! . . . et ma compagnie de Mameloucks que je rafraîchissais avec des Bourguignons ! . . . Peuple ingrat !

Quant à l'Espagne, pouvais-je décemment y rester plus long-temps ? Une guerre de broussailles convenait-elle à ma dignité ? Votre empereur était-il fait pour battre les buissons ? Et si une balle impie..... Frémissez, Bertrand, faites comme moi. Or, quand je vis que la partie était si douteuse, je fis tenir mon jeu par d'autres, et j'allai jouer ailleurs..... Que mes ennemis veuillent donc bien s'accorder avec eux-mêmes. Un jour ils m'accusent d'étourderie, de folie même, car ils vont jusque-là, et un autre jour ils me reprochent une excessive prudence. Tout cela prouve qu'ils sont de mauvaise foi, et que je suis, comme le disaient judicieusement mes conseillers d'état, un homme fort extraordinaire; c'est ce que je voulais démontrer.

Vous savez encore, maréchal, comment les choses se sont passées en Russie, et la campagne suivante en Saxe. Mes armées n'existaient plus. Me voyant seul, mais tellement seul qu'il me restait à peine cinquante mille hommes, je vins au-devant de mes renforts. A Waterloo, je commis, je l'avoue, une très-grande faute dont je m'aperçus à la brune. Vous ne m'aviez pas dit, maréchal, qu'il me manquait une armée de réserve; mais quand on a tant d'affaires, on en néglige toujours au moins une. Maintenant, maréchal, jugez-moi.

Bert. Sire, je n'avais pas besoin de cette explication pour apprendre à vous admirer; mais votre majesté me permettra-t-elle de lui demander de quels moyens elle s'est servie pour exécuter la plus difficile de ses entreprises, comment elle a pu fonder son trône sur les débris encore fumans de la république; par quel art enfin elle a su adoucir et apprivoiser ces esprits indociles et farouches, si jaloux de leurs droits, si intraitables sur ce qu'ils appelaient leurs principes?

Buon. Ah! les coquins! ils m'ont ruiné, maréchal, avec leurs principes; tous mes

trésors y ont passé. Mais au moins j'ai appris, pour mon argent, qu'il est de faux apôtres de la liberté aux yeux de qui le despotisme est fort aimable quand le despote est libéral. Je n'eus point d'esclaves plus soumis, plus aveuglément dévoués à mes volontés, à mes caprices. J'étais en vérité fatigué de leur servitude. Voilà tout le secret de ma politique intérieure ; voilà le grand mystère que mon trésorier vous expliquerait mieux que moi.

Bert. Puisque votre majesté me témoigne une si grande confiance, qu'elle daigne encore me dire pourquoi, après avoir soumis cette belle France à son autorité, elle n'a pu consentir à y vivre tranquille et heureux ? Sire, seriez-vous ambitieux ?

Buon. Un peu, mon cher maréchal, un peu. Je croyais vous l'avoir déjà dit. Au métier que je faisais il n'y a que le premier village qui coûte ; dès qu'il est pris on veut prendre une province, deux, trois, l'univers ; on veut avoir un palais impérial au Kamtschatka ; mais tout cela ne serait pas arrivé si j'avais été fils unique. Oui, sans doute, cette France aurait dû me suffire, et je m'en contenterais aujourd'hui... peut-être. Les états du feu roi mon

père étaient encore plus circonscrits; mais le ciel m'a fait naître d'une mère trop féconde. Placez là, maréchal, la cause principale des troubles de l'Europe et du voyage de long cours que nous sommes forcés de faire : il a fallu pourvoir cette nombreuse famille et confisquer à son profit les trônes et les principautés.

Je couronnai Joseph, je couronnai Jérôme, je couronnai Louis; mais ce dernier est une mauvaise tête. Parce que je l'avais fait roi, ne s'avisa-t-il pas de vouloir régner? Je l'appelai à d'autres fonctions. Quant à Lucien le philosophe, qui fit si long-temps le dégoûté, n'est-il pas venu dernièrement me sommer de lui donner son royaume en argent comptant, puisque je ne pouvais pas le lui livrer en nature? L'ambition est la grande maladie de notre famille. Mes sœurs étaient insatiables. Je n'eus pas plus tôt placé Caroline à Naples et Elisa à Florence, qu'elles disputèrent à qui des deux avalerait le saint-père qui les séparait. Heureusement je les mis d'accord en prenant pour moi l'objet de leur contestation. Mes pauvres sœurs! que vont-elles devenir?.... Paulette est encore assez jolie....

Enfin, maréchal, une grande pensée que je vous expliquerai aussitôt que j'aurai pu la comprendre, une grande pensée m'agita sans cesse et me fit faire bien des sottises. Ne m'en demandez pas davantage. Je vous ai ouvert mon cœur..... A propos, voilà que j'y songe, et un confesseur.... nous l'avons oublié.

Bert. Votre majesté veut-elle que j'écrive à M. de Malines ?

Buon. Gardez-vous-en bien ; c'est un indiscret qui révèle les confessions, lorsque ses pénitens sont *in extremis*.

Bert. Au cardinal Fesch ?

Buon. Il se récuserait, comme trop proche parent.

Bert. Au cardinal Maury ?

Buon. Celui-là me convient. Mandez-lui, pour le déterminer, que j'ai un excellent cuisinier, et que je ne suis plus, comme autrefois, insensible au mérite d'un bon dîner.

Bert. Sire, que j'aime à vous voir dans ces heureuses dispositions ! J'avais craint un instant qu'un désespoir insensé.....

Buon. Que vous êtes enfant !

Bert. Quoi ! ce n'était donc pas sérieuse-

ment qu'avant de quitter le Bellérophon, votre majesté menaçait de....

Buon. Non : je plaisantais. Maréchal, votre empereur saura mourir.... dans son lit. Ne vous tuez donc jamais qu'après lui. S'il eût été pressé, les occasions ne lui ont pas manqué. Vivons, mon cher compagnon, vivons pour faire enrager nos ennemis ; mais vivons bien. La bonne chère nous désennuiera. C'est à Ripaille qu'il fallait me conduire, comme je l'avais demandé. Maréchal, faites servir.



Les droits de Buonaparte au trône de France.

Dans l'art de gouverner, instruit par Robespierre,
Je mis en action ses maximes d'état;
Je devins général, républicain, soldat ;
Je portai tour à tour le turban, le bonnet ;
J'adorai Jésus-Christ, j'adorai Mahomet ;
J'ensanglantai la Seine, et le Nil et le Rhône ;
Je trompai l'univers, voilà mes droits au trône.

Testament de Napoléon Buonaparte.

Je lègue aux enfers mon génie ;
Mes exploits aux aventuriers ;

À mes partisans, l'infamie ;
Le grand livre à mes créanciers ;
Aux Français l'horreur de mes crimes,
Mon exemple à tous les tyrans,
La France à ses rois légitimes ;
Et l'hôpital à mes parens.

Amen!

FIN.

ERRATUM.

Tom. 3, p. 262, lig. 21 : M. T.... *lisez* M. Tissot.

TABLE

des Personnages cités dans cet ouvrage.

Fin de la Table.

